

Sommaire

Introduction	11
Chapitre 1	
Mission de prospective	13
1. Constats et problématiques	13
2. Actions menées : thème du Congrès et publication, dans une démarche d'ensemble	15
2.1. <i>Animation du Conseil de prospective en 2010</i>	15
2.2. <i>« Faire société, les associations de solidarité par temps de crise »</i>	16
2.3. <i>La construction du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss : une thématique identitaire et un Manifeste</i>	16
2.4. <i>Un nouveau « fil rouge » : activation, responsabilité individuelle, responsabilité collective</i>	17
3. Perspectives : inscription de la mission de prospective dans le plan d'action prioritaire de l'Uniopss	18
3.1. <i>Une organisation structurelle : mission, Conseil, interfaces</i>	18
3.2. <i>Le projet opérationnel : des actions spécifiques</i>	19
Chapitre 2	
Europe	21
1. Constat	21
2. Actions menées en 2010	21
2.1. <i>Information et veille</i>	21
2.2. <i>Animation de la Commission Europe de l'Uniopss</i>	22
2.3. <i>Suivi de la réglementation européenne impactant le secteur associatif sanitaire et social : achèvement de la transposition de la directive « services » en France et processus européen sur les SSIG</i>	22
2.4. <i>Initiative de l'Uniopss et du Labo de l'ESS pour une politique de développement des SSIG en Europe : Lancement d'un manifeste européen</i>	23
2.5. <i>Organisation d'un Forum Europe intitulé « de l'avenir de l'Europe sociale » lors du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss</i>	24
2.6. <i>Représentation institutionnelle, lobbying européen et interventions auprès des adhérents et des partenaires</i>	24
3. Perspectives 2011	25
Chapitre 3	
Vie associative	27
1. Constat	27
2. Actions menées	27
2.1. <i>Information et veille</i>	27
2.2. <i>Animation de la Commission Vie associative en 2010</i>	27
2.3. <i>Réactivation d'un groupe de travail du réseau Uniopss-Uniopss sur la vie associative</i>	28
2.4. <i>Ancrage de l'Uniopss et des associations de solidarité au sein de l'ESS</i>	28
2.5. <i>Relations associations et entreprises</i>	29

2.6. Connaissance du secteur associatif	29
2.7. Organisation de journées d'information sur le nouveau modèle de CPO de subvention et suivi des enjeux liés à la mise en concurrence du secteur associatif de solidarité	29
2.8. Interventions autour : des relations contractuelles entre associations et collectivités, de la mise en concurrence, de la commande publique	30
2.9. Mise en place d'un groupe de travail sur la fiscalité du secteur associatif de solidarité	30
2.10. Représentation et coopération institutionnelle	30
3. Perspectives 2011	31

Chapitre 4

Emploi de qualité et ressources humaines 33

1. Enjeux et problématiques	33
1.1. La situation générale de l'emploi, toujours préoccupante	33
1.2. La qualité de l'emploi, un enjeu confirmé	34
1.3. L'emploi dans les associations, une réalité de mieux en mieux cernée	35
1.4. La régulation de l'emploi du secteur, au cœur de plusieurs effets de système	35
1.5. Ressources humaines, rapports sociaux et projet associatif : des niveaux à relier	36
2. Actions menées	37
2.1. Animation	37
2.2. Représentations permanentes	38
2.3. Information et communication : temps forts et productions	39
3. Perspectives 2011	40

Chapitre 5

Économie des politiques sociales 43

1. Constats	43
2. Actions menées	43
2.1. Participation au comité de pilotage du rapport Cnis / Archambault sur « la connaissance des associations »	43
2.2. Études statistiques sur l'emploi dans les associations de solidarité	44
2.3. Étude sur l'offre associative sanitaire et sociale, en partenariat avec la Macif	44
2.4. Auditions et participations aux travaux des observatoires et centres d'étude sur le poids économique des associations	44
2.5. Panorama des financements de la protection sociale et conjoncture économique	45
3. Perspectives 2011	45

Chapitre 6

Centre National d'Animation et de Ressources (CNAR)

action sociale, médico-sociale et santé

Convention Cnar Uniopss / DGEFP / CDC / DGAS / FSE 47

1. Constat	47
2. Actions menées	47
2.1. Centre de ressources	47
2.2. Interventions en régions et formations des DLA et C2RA	49

2.3. Production d'outils méthodologiques (« boîte à outils »)	49
2.4. Déploiement d'actions de terrain : plan d'accompagnement pour le développement économique et le développement de l'emploi	50
2.5. Valorisation des travaux et communication	52
3. Perspectives 2011	52
3.1. Centre de ressources	52
3.2. Interventions en régions et formations des DLA et C2RA	53
3.3. Production d'outils méthodologiques (« boîte à outils »)	53
3.4. Déploiement d'actions de terrain : plan d'accompagnement pour le développement économique et de l'emploi	53
3.5. Valorisation des travaux et communication	53

Chapitre 7

Organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales 55

1. Contexte	55
2. Actions menées	56
2.1. Plaidoyer en direction des pouvoirs publics	56
2.2. Plate forme d'interpellation des candidats aux élections régionales	57
2.3. 30 ^{ème} congrès de l'Uniopss	57
2.4. Information et formation sur les enjeux des réformes en cours	57
2.5. Commission décentralisation et territoires, task force loi HPST & réunions téléphoniques des directeurs d'Uniopss sur les nouveaux décideurs et formes de régulation	58
2.6. Commission organisation institutionnelle du CNCPPH	58
2.7. Droits des usagers dans les ESSMS	58
2.8. Analyse des arrêtés d'autorisation des ESSMS	58
2.9. Mise en œuvre des GCSMS	59
2.10. Co-pilotage de la convention Uniopss-MSA	59
2.11. Coordination des travaux sur les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2011	59
2.12. Autres travaux menés	59
3. Perspectives 2011	59
3.1. Réforme de l'État et des collectivités territoriales	59
3.2. Régulation des ESSMS	60
3.3. Lois de finances et de financement de la Sécurité sociale	60

Chapitre 8

Gestion Financière, Tarification 61

1. Constat et problématique	61
1.1. Tarification	61
1.2. Régulation des ESSMS	61
2. Actions menées	62
2.1. Tarification	62
2.2. Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)	63
2.3. Coopération	64
2.4. Comptabilité	64
2.5. Analyse financière	64
2.6. Fiscalité	64
2.7. Financement des associations du secteur	64
2.8. Information et communication	65

3. Perspectives 2011	66
3.1. Tarification	66
3.2. Fiscalité	67
3.3. Coopération	67
3.4. Analyse financière	67
3.5. Autres	67

Chapitre 9

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Une année européenne non achevée 69

1. Constat et problématique	69
2. Actions menées en 2010	69
2.1. Fort investissement dans une année européenne inachevée	69
2.2. Réflexions et interventions sur la politique de lutte contre la pauvreté	70
2.3. Les jeunes en difficulté : atelier du 30 ^e congrès Uniopss	71
2.4. Santé : défense de l'accès aux soins des étrangers	71
2.5. Immigration : dénonciation du cinquième durcissement de la loi	71
2.6. RSA : participation à l'évaluation	72
2.7. Emploi : Réforme de l'IAE en suspend et baisse des contrats aidés	72
2.8. Logement : forte mobilisation	73
2.9. Participation de l'Uniopss au Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté (EAPN)	74
2.10. Participation : un guide-plaidoyer pour entraîner les associations	74
2.11 L'accompagnement vers et dans l'emploi : travail d'ALERTE avec les partenaires sociaux	75
2.12. Préparation des élections présidentielles	75
3. Perspectives 2011	75
3.1. Colloque et guide ALERTE-Partenaires sociaux au CEsE	75
3.2. Présidentielles : audition de « think tank »	75
3.3. Participation et représentation des personnes en situation de pauvreté	75
3.4. Emploi	76
3.5. EAPN France	76
3.6. Logement	76

Chapitre 10

Enfance – Jeunesse – Famille 77

Ce chapitre n'a pas pu être rédigé pour l'Assemblée générale de juin 2011. Il est actuellement en cours de finalisation (cf. les statistiques en annexe, p. 134).

Chapitre 11

Santé

2010 : L'heure est à la vigilance et à la mobilisation 79

1. Constat et problématique	79
2. Actions menées	79
2.1. Poursuite des travaux des commissions & groupes de travail sur les questions de santé	79
2.2. Participation aux instances nationales de concertation et aux collectifs inter-organisations	80
2.3. Analyse pour ses adhérents de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels	80
2.4. 30 ^{ème} congrès de l'Uniopss	81
3. Perspectives 2011	81

Chapitre 12

Personnes âgées

Dépendance et 5^{ème} risque : D'effets d'annonce en reports successifs, la réforme se dessine 83

1. Constats et problématiques 83

- 1.1. Nouveau risque de protection sociale et financement de la dépendance 83
- 1.2. 3^{ème} réforme de la tarification des EHPAD 84
- 1.3. Réforme de l'organisation des soins dans les EHPAD 84
- 1.4. Plan Alzheimer : le bilan à mi-parcours 84
- 1.5. Bilan à mi-parcours du plan Solidarité Grand Age 85

2. Actions menées 85

- 2.1. Réforme de la tarification des EHPAD instaurée par les articles 46, 63 et 69 de la LFSS pour 2010 85
- 2.2. Actions menées en 2009 86
- 2.3. Travaux du Conseil de la CNSA 86
- 2.4. Diversification des modes d'hébergement 86
- 2.5. Toujours dans le domaine de l'hébergement 87
- 2.6. Programme d'amélioration de la qualité de vie en EHPAD en partenariat avec la Fondation JM. Bruneau 87
- 2.7. Réorganisation des soins dans les EHPAD 87
- 2.8. Suivi de l'expérimentation de la réintroduction des médicaments dans les dotations soins des EHPAD 87
- 2.9. Amélioration de la qualité de services 87
- 2.10. Travaux du Comité national d'animation de la Semaine Bleue 88

3. Animation du secteur 88

4. Perspectives 2011 88

- 4.1. Prolongement de la mobilisation sur les effets de la crise et des réformes du financement et de la tarification des aides et des soins en établissements et à domicile 88
- 4.2. Réforme annoncée du financement de la dépendance pour la fin 2011 (PLFSS 2012) 88
- 4.3. Réforme de la tarification des EHPAD et des services de soins infirmiers à domicile 88
- 4.4. Plan Alzheimer 89
- 4.5. Diversification des modes d'accueil et d'hébergement 89
- 4.6. 8^{èmes} Assises des établissements et services associatifs pour personnes âgées 89

Chapitre 13

Personnes handicapées

2010 : tenir les objectifs de la loi du 11 février 2005 ! 91

1. Constats et problématiques 91

2. Actions menées 92

- 2.1. Travaux de la commission « établissements et services pour personnes handicapées » 92
- 2.2. Participation aux instances nationales de concertation et aux collectifs inter-organisations 92
- 2.3. Mobilisation autour des projets de textes législatifs et réglementaires 93
- 2.4. Analyse pour ses adhérents de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels 93
- 2.5. 30^{ème} congrès de l'Uniopss : un atelier sur le handicap 93
- 2.6. Élections régionale 94
- 2.7. Mobilisation autour des chantiers de la tarification 94

3. Perspectives 2011 94

Chapitre 14

Aide et soins au domicile ou à partir du domicile Un secteur en pleine crise ! 95

1. Constat et problématique 95

- 1.1. *Suites de la table ronde réunie au Ministère à la demande des organisations le 22 décembre. Les solutions de sortie de crise tardent. Le coup bas de la suppression des exos de charges sociales services à la personne* 95
- 1.2. *Soins infirmiers à domicile : une perspective de réforme de leur tarification* 95

2. Actions menées en 2010 96

- 2.1. *Travaux de la commission aide et soins à domicile et à partir du domicile* 96
- 2.2. *Une mobilisation auprès des pouvoirs publics* 96
- 2.3. *Analyse de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels pour les adhérents* 98
- 2.4. *Partenariat Uniopss-ANSP* 99
- 2.5. *Participation au comité de marque NF services aux personnes à domicile NF X50-056* 99

3. Perspectives 2011 99

Chapitre 15

Communication et information 101

1. Constat et problématique 101

2. Actions menées 101

- 2.1. *30^{ème} Congrès de l'Uniopss & manifeste de clôture* 101
- 2.2. *Site Internet Accueil Petite enfance* 102
- 2.3. *Campagne nationale Semaine Bleue 2010 : 18 au 24 octobre* 102
- 2.4. *Évènement de rentrée sociale* 103
- 2.5. *Collections* 104
- 2.6. *Relations presse* 106
- 2.7. *Club des Partenaires de l'Uniopss* 106
- 2.8. *Pôle Systèmes d'Information* 106

3. Perspectives 2011 108

- 3.1. *Assises Personnes Âgées (novembre 2011 – Marseille)* 108
- 3.2. *Guide de la tarification* 108
- 3.3. *Communication et plaidoyer dans le cadre du PAP 2011-2015* 109
- 3.4. *Informatique interne et projets Uniopss* 109
- 3.5. *Plate-forme Électronique* 109
- 3.6. *Autres chantiers* 109

Annexes générales

Glossaire des sigles 111

Organigramme de l'Uniopss 115

Liste des commissions et des groupes de travail de l'Uniopss 117

Détail de l'activité 2010, par chapitre 121

2010, Refondation ou Fin d'un cycle ?

L'année 2010 fut une année « redoutable » mais aussi une année « éclairante » pour le secteur non lucratif de solidarité.

Si nous regardons les titres des trois derniers rapports d'activités¹, nous ne pouvons que constater une progression dans l'importance et l'approfondissement des questionnements du secteur. Protection sociale et devenir du non lucratif sont interrogés par les fortes mutations à l'œuvre autant que par les « multiples » crises (économique, sociale, financière, culturelle...).

Mais doit-on vraiment parler de « crise » ? N'est-ce pas plutôt la « fin d'un cycle » qui se dessine ? Une fin de cycle marquée par un déficit de confiance ainsi que par un manque de vision de et dans l'avenir qui débouche sur une « crainte de proposer » dans un contexte peu propice à l'innovation.

Une ébauche de réponse se fait jour, même si elle n'offre pas de vision claire du futur !

Le secteur non lucratif de solidarité doit profondément évoluer dans ses fondements pour rester présent dans les dispositifs de solidarité, avec sa double qualité d'acteur et d'opérateur. Il doit être « convaincu et « convaincant » sur ce qu'il porte et apporte « d'essentiel » à la vie en société. Il doit développer de nouvelles compétences, pratiques, ainsi que de nouveaux outils.

Tout ceci nécessite un certain « changement de pied » dans l'utilisation de nos racines, de notre culture et de notre histoire au sein des actions de santé et de solidarité.

Le Plan d'Actions Prioritaires 2011-2015 finalisé par l'Uniopss en 2010 et adopté par le Conseil d'administration au premier semestre 2011, fixe la feuille de route des priorités à mettre en œuvre pour que le mouvement, dans son ensemble, puisse tenir sa place dans les meilleures conditions. Dans l'environnement d'aujourd'hui et face aux enjeux que doit relever la société, les acteurs non lucratifs de solidarité veulent apporter une contribution collective. À ce titre, ils ont confirmé la place de l'Uniopss au niveau national et celle des Uriopss en région.

Avec l'adoption de ce Plan, l'Uniopss s'est ainsi donnée les moyens de poursuivre sa mission : « *maintenir présente et active la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des solidarités* »

En 2010, l'Uniopss a par ailleurs conduit ses activités en nourrissant sa réflexion générale autour de quelques axes structurants, parmi lesquels :

- Poursuivre la réflexion sur les spécificités de l'association et du secteur de l'économie sociale et solidaire, tout en préconisant des pistes pour l'adaptation vers l'Europe et les pouvoirs publics français.
- Adapter les outils mis à la disposition des adhérents afin de permettre à ces derniers de mieux appréhender les enjeux du secteur non lucratif, dans un contexte où la performance, la qualité, la coopération sont de véritables impératifs (gestion de projets, gestion financière comptable et fiscale, gestion des ressources humaines).
- Valoriser les spécificités du social et du médico-social, en adaptant les notions de performance et d'évaluation au secteur.
- Maintenir un « sens » aux politiques sociales qui ne repose pas uniquement sur « l'ajustement technique et financier » : 5^e risque/Dépendance, accompagnement de la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS), place et protection de la jeunesse, refondation « Prévention/hébergement/logement », participation des personnes accompagnées...
- Accompagner les réformes, en organisant les complémentarités avec les adhérents.
- Consolider le rôle politique et fédérateur des Uriopss à l'occasion de la mise en place des Agences régionales de santé (ARS) et de la Réforme de l'État.

¹ - Rapport d'activité 2007 : « La Protection sociale aux limites de ses possibles ? »

- 2008 : « Projets associatifs et logique de marché ? »

- 2009 : « Année de rupture, pour quelle(s) refondation(s) ? »

Assurément, un nouveau paysage se dessine. L'avenir demeure cependant difficile à appréhender et à construire. C'est une difficulté pour notre Union car cette incertitude ne nous permet pas d'indiquer précisément vers quoi l'on se dirige.

Cette situation instable, le sentiment de subir, le développement d'un certain « fatalisme », conduisent le secteur non lucratif à adopter trop souvent une posture de défense plutôt que de proposition.

« La philosophie de l'action » portée par l'Uniopss à travers ses activités, ses initiatives et ses engagements est donc fondamentale. Elle cherche à conjuguer éthique, valeurs, gouvernance, rapport « qualité/coûts » avec le respect de certains fondements dans la mise en œuvre des actions.

Nous pouvons résumer cette construction en marche autour de huit points clefs :

- Responsabilité de la personne morale gestionnaire, corps intermédiaire réunissant dans la réalisation d'un même projet la société civile et la mise en œuvre d'une mission d'intérêt général ;
- Primauté du projet social sur l'activité économique ;
- Encouragement à l'initiative et à l'innovation ;
- Promotion de la mixité sociale pour combattre le risque d'une solidarité sélective et d'une stigmatisation de certains publics ;
- Construction d'une Europe solidaire en veillant à ce que les objectifs de libre concurrence ne relèguent pas au second plan les actions et les dispositifs de solidarité sociale au détriment des personnes les plus vulnérables ;
- Adhésion au principe de regroupements et de coopérations, mais opposition à la concentration forcée ;
- Management participatif pour un projet fédérant des acteurs multiples et divers (bénéficiaires, administrateurs, salariés, bénévoles, donateurs) ;
- Professionnalisation, qualité et sécurité dans l'appui, le soutien et le soin.

Puisse cette « philosophie de l'action » constituer pour les acteurs non lucratifs de solidarité un « phare » leur permettant de mieux se situer dans des dispositifs de plus en plus complexes et de continuer à développer leur capacité d'innovation au service des populations qui en ont besoin.

Hubert Allier
Directeur général

Mission de prospective

En 2010, les travaux de la mission de prospective de l'Uniopss ont suivi les trois orientations adoptées en 2008 par les instances de l'Uniopss :

- renforcer les liens d'appartenance au sein de l'Union ;
- développer la réflexion sur l'évolution des besoins sociaux et sur l'avenir de la protection sociale ;
- rendre l'Uniopss et les valeurs qu'elle porte plus visibles dans la société.

Le Conseil de prospective, animé depuis fin 2008 par Robert Lafore, avait soutenu en 2009 la construction thématique du Congrès national de l'Uniopss de janvier 2010. Le questionnement général du Congrès a porté sur la mise à l'épreuve des solidarités à l'épreuve dans un contexte de crise, mettant en tension les logiques de l'intérêt général et celles de la compétition. Le Manifeste sur le rôle politique des associations, publié lors de ce Congrès, avait également été préparé par la mission de prospective. L'ouvrage collectif « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise »² également préparé en 2009, a été lancé au Congrès, relayé ensuite par des débats organisés au par plusieurs Uriopss.

2010 a permis le lancement d'un nouveau chantier sur l'articulation entre responsabilité individuelle et responsabilité collective.

Enfin, l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires de l'Uniopss a permis de préciser les modalités de travail sur la prospective.

1. Constats et problématiques

La volonté de participation au dialogue civil, telle qu'affirmée en 2007 au Congrès de Nantes de l'Uniopss, suppose que les associations reliées au mouvement Uniopss se dotent d'une capacité intellectuelle et logistique de diffusion de ce qu'il promeut et de ce qu'il vit. Cette affirmation fait écho aux orientations mêmes de la démarche prospective de l'Uniopss, inspirée de la philosophie politique de Gaston Berger selon laquelle la prospective, plus qu'une technique, traduit un principe de responsabilité d'implication. Selon la démarche de prospective appliquée adoptée, la vision de l'avenir est une composante essentielle de la fonction politique des associations et participe du sens de leur action.

Depuis sa mise en place en 2004, la mission de prospective cultive ainsi, selon les termes de Marie-Thérèse Join-Lambert, une fonction de « passeur ». Celle-ci relève des passages entre l'analyse théorique du système social et la pratique terrain des réalités sociales, entre des segments de réforme et la compréhension globale des évolutions du modèle social, entre l'actualité vécue et les projets possibles pour l'avenir, mais aussi entre l'utopie, qui donne le souffle au projet, et l'action, à qui le projet donne sens. Le Conseil de prospective, sous l'impulsion de Philippe Ligneau puis de Robert Lafore, apporte un double étayage à cette démarche, en consolidant l'analyse théorique et en assurant que celle-ci est effectivement reliée aux pratiques.

De fait, l'interaction entre théorie et pratique est nécessaire pour relayer les phénomènes propres aux associations au mouvement général de la société. Un enjeu, central semble-t-il, a mobilisé les analyses et les réalisations de l'année 2010 : un essoufflement associatif qui pourrait être lié aux incertitudes actuelles de la pratique démocratique, aux errements du système économique et à leurs effets sur la cohésion de la société. Comme le souligne Robert Lafore dans « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise »³, les débats au sein des structures et professions de l'action sociale montrent que « *le champ est traversé par de multiples interrogations, souvent des inquiétudes, voire de fortes craintes* », d'autant que « *le secteur est soumis à une forme de pilonnage serré de réformes, changements, adaptations, transformations, mutations provenant essentiellement du centre politico-administratif qui a mission de l'organiser et qui, pour y parvenir, semble ne pas hésiter à réorganiser constamment les formes établies* ». Déplaçant l'analyse pour la faire porter, au-delà des structures associatives, sur l'évolution plus générale de la société, Robert Lafore souligne que la ligne des transformations à l'œuvre pourrait bien être

² Éditions Dunod. www.uniopss.asso.fr

³ Ouvrage Uniopss. Éditions Dunod. www.uniopss.asso.fr

de « banaliser les montages institutionnels et les purger de leurs significations propres pour les muer en purs opérateurs fonctionnels. Ainsi, pourrait-on inscrire en exergue des mutations engagées, cette affirmation : que l'opérateur soit public, privé lucratif ou associatif, peu importe ; seule compte son activité ». Mais « aller par trop dans ce sens reviendrait à subvertir l'action sociale et à appauvrir la dimension collective de notre existence commune » et de revenir « aux institutions, à leur sens et à leurs finalités ». Dans cette perspective, « les associations ne sont ni des sociétés privées, ni des personnes publiques, ni des opérateurs délégués de service public », elles sont quelque chose d'autre, avec leurs limites et leurs difficultés certes, au travers desquelles se construit une élaboration du bien commun légitimé.

Dans le même ouvrage, Dominique Balmay, Président de l'Uniopss, propose un tableau de la question sociale aujourd'hui, abordant en particulier les fissures du modèle social français, avec un État-providence pris en étau entre la demande sociale et les impasses financières résultant, en partie, de la crise. Les associations de solidarité, à leur tour, sont en tenaille, entre l'État et le marché. Le propos n'est pas de renoncer, mais au contraire de réaffirmer la référence aux valeurs de solidarité et de fraternité et d'inviter les responsables associatifs et pouvoirs publics à adopter une nouvelle « écologie associative », faite d'implication dans la société et de contribution à l'espace politique.

La problématique ainsi abordée recouvre trois domaines en interaction :

- la cohésion sociale, avec une société contemporaine bousculée, dans un environnement en mutation, avec ses composantes, ses fractures, ce qui à l'inverse la fait tenir, dont participent peut-être les formes spécifiques du lien social dans les associations ;
- les politiques sociales, le système de protection sociale, avec des réformes ponctuelles ou plus structurelles, avec parfois des changements profonds – mais pas toujours débattus en tant que tels – des conceptions mêmes de la protection sociale ;
- le système politique et les mécanismes du fonctionnement démocratique, dont le « fait associatif » questionne les doutes, controverses ou ambivalences sur le rôle de la société civile, le rapport de la société française à l'État et plus largement aux institutions publiques en général ; les questions sur le rôle des associations sont alors à relier aux phénomènes de désaffection du politique mais aussi, dans un sens inverse, à l'émergence de nouvelles formes d'engagement, à la recomposition de « mouvements sociaux ».

L'enjeu consiste à dégager des cadres d'analyse opérants, c'est-à-dire capables d'améliorer l'intelligibilité des évolutions observées, et de fournir du matériau pour l'action.

Ainsi, le travail des associations sur les réponses aux phénomènes persistants de pauvreté et d'exclusion ne peut être conduit en dehors d'une analyse critique de la situation sociale, avec des signaux « évidents » : absence de régression significative de la pauvreté⁴, augmentation du nombre de ménages surendettés, augmentation de l'échec scolaire, augmentation du nombre des travailleurs pauvres, augmentation du nombre de jeunes vivant en dessous du seuil de pauvreté, etc. Face à ces constats, les associations de lutte contre l'exclusion déplorent l'insuffisance des politiques publiques, qu'elles souhaitent – selon des orientations parfois différentes – infléchir en vue d'une réponse plus fondamentale en termes de garanties des droits fondamentaux au logement, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la participation à la société. Ces questionnements sont génériques et procèdent, bien au-delà du « secteur » de la lutte contre l'exclusion, de la sollicitation du « pacte social ». Dans d'autres domaines, comme celui de la politique du vieillissement par exemple, des questions sociétales tout aussi lourdes sont les véritables enjeux d'un processus de réforme dont la technicité, conjuguée à une médiatisation très parcellaire, masque pourtant les tenants de fond. Avec le débat du « 5^{ème} risque » (et même pour certains aspects avec les réformes du financement des établissements pour personnes âgées), il s'agit bien de faire place aux conceptions mêmes de la cohésion sociale, de la place donnée à la solidarité comme socle du « vivre ensemble »⁵. Dans le domaine des politiques du handicap, le projet de restaurer l'égalité des chances et de promouvoir la citoyenneté de tous tel qu'impulsé par la loi de 2005 renvoie au même débat. Tel est également le niveau d'analyse qui peut être retenu pour étudier les politiques de l'enfance et de la jeunesse, dans le cadre desquelles les associations réunies à l'Uniopss tentent de « remonter » à ce qui fait sens en tant qu'élément de la cohésion sociale pour le présent et de la transmission aux générations futures.

⁴ Avec une pauvreté monétaire évaluée à 13 % de la population en 2008 contre 13,7 % en 2007.

⁵ Ici la solidarité entre les générations, la solidarité entre actifs et non actifs, la solidarité entre plus fortunés et moins fortunés.

Il s'agit donc, sans niveler ces différents domaines d'investigations qui relèvent de problématiques propres, de mettre à jour ce qui peut être abordé selon une trame commune, afin de conforter l'analyse et les propositions possibles. Schématiquement, deux principaux axes d'approfondissement ressortent des analyses engagées :

- Comment les associations participent-elles effectivement de l'exercice démocratique ; quelles visées affirmer au-delà des différentes acceptions du « politique » ?
- Quels sont les principes fondateurs de la protection sociale, que l'on pourrait considérer comme intangibles, au-delà des aménagements nécessaires du fait de l'équilibre à refonder entre risques, ressources et régulation du système de protection sociale ?

Sur le premier axe, les travaux de la mission de prospective ont consisté à irriguer le débat avec une acception large du politique, conçu comme action dans l'espace public et non comme domaine réservé aux pouvoirs publics et aux acteurs institutionnels. Le Congrès, avec les interventions d'acteurs et de chercheurs sur ce thème, comme le Manifeste sur le rôle politique des associations et l'ouvrage « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise »⁶ en ont été les principaux vecteurs.

Sur le second axe, les analyses proposées tant par le Congrès de janvier que par la publication « Faire société » ont tablé sur l'approfondissement de différents niveaux, autres que ceux des politiques publiques. L'enjeu est peut-être celui d'un nouveau consensus social, finalement assez passif, résultant de l'insuffisant accès au débat, voire de la normalisation de la pensée du fait des cadres désormais réducteurs de la communication politique et de sa médiatisation, selon lequel la société semblerait exiger, pour protéger, que l'individu s'engage, se responsabilise, agisse en gestionnaire de son parcours de vie ; et aussi que, dans cette acception, le lien social et l'implication citoyenne aient finalement un sens résiduel, accessoire au vu du caractère premier des échanges mus par l'intérêt, selon un registre marchand. L'approfondissement de ce questionnement invite à étudier comment se présentent, dans la pratique associative et dans les idées qui y sont ancrées, des schémas inverses, selon lesquels le lien social, l'engagement citoyen, la solidarité vécues sont des finalités essentielles, et comment des réalisations « socialement utiles » peuvent en découler.

Le fil conducteur adopté par le Conseil de prospective courant 2010 vise à prolonger l'examen de ces enjeux.

2. Actions menées : thème du Congrès de l'Uniopss, publication, conceptualisation appliquée

2.1. Animation du Conseil de prospective en 2010

Le Conseil de prospective reconfiguré en 2008 à partir des enseignements du Congrès de Nantes⁷ est présidé par Robert Lafore, professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux, après avoir été jusqu'en 2007 présidé par le Professeur Philippe Ligneau, professeur honoraire de l'université de Poitiers. Outre les membres du Conseil de prospective d'origine, à savoir Édith Archambault (CNRS), Henry Noguès (université de Nantes) et Jean-Claude Barbier (CNRS), le Conseil réunit désormais :

- Christine Attali-Marot (responsable du partenariat, de la politique de la ville et des publications au sein de l'association Enfance et Musique et présidente de la commission Petite Enfance de l'Uniopss),
- Jean-Michel Bloch-Lainé (membre du CA de l'Uniopss),
- Marie-Thérèse Join-Lambert (membre du CA de l'Uniopss),
- Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre),
- Francis Calcoen (président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais).

Après une année entamée avec l'animation d'un forum dans le cadre du Congrès de l'Uniopss, pour lancer la publication « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise », les membres du Conseil de prospective se sont réunis 5 fois en 2010. Une nouvelle phase d'analyse a été initiée, afin d'approfondir le thème de l'activation et, au-delà, la reconfiguration éventuelle de l'articulation entre responsabilité individuelle et responsabilité collective dans la conception actuelle de la société.

⁶ Ouvrage Uniopss. Éditions Dunod. www.uniopss.asso.fr

⁷ Novembre 2007.

2.2. « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise »

La publication sur ce thème, parue en février 2010, chez Dunod, traite du rôle des associations dans la société et de leur contribution à l'élaboration des réponses sociales à travers 15 chapitres ; elle aborde les enjeux actuels comme un contexte, dans lequel la contribution associative est à problématiser, c'est-à-dire à concevoir et à mettre en œuvre.

Dans le chapitre introductif, Dominique Balmay étudie les liens entre les associations de solidarité et le changement, abordés comme « une question de démocratie ».

L'introduction de Robert Lafore, donnant la perspective générale de l'ouvrage, « *pas d'action sans institutions vivantes qui lui donnent sens* », met l'accent sur les associations en tant que possibles « *médiations entre pouvoir politique et citoyens, entre leaders de milieux, notables et professionnels, entre usagers-bénéficiaires et services, bref un carrefour à géométrie variable et multi-directionnel qui permet d'apprivoiser l'irréductible diversité du social pour, patiemment, fabriquer en continu une unité légitime et praticable* ».

La première partie s'attache à caractériser le contexte d'un rôle possible des associations, avec les contributions d'Édith Archambault sur « Le fait associatif dans l'économie sociale », de Jean-Louis Laville sur « La dimension politique des associations », de Jean-Michel Bloch-Lainé sur « Associations de solidarité et démocratie participative » et de Johan Priou sur « Protection sociale et citoyenneté : les enjeux pour les associations ».

La seconde partie cherche à étudier comment les associations agissent dans leur environnement institutionnel, avec « Association et concurrence », par Henry Noguès, « Les associations dans les politiques sociales et médico-sociales », par Robert Lafore, « Territoires et associations » par Francis Calcoen et « La lente construction d'une Europe plus "sociale" » par Jean-Claude Barbier.

La troisième partie se rapproche encore de la pratique de l'engagement associatif, avec les témoignages de Jean-Pierre Bultez sur « Les associations et l'Europe », celui de Bernard Delanglade sur « Les associations face aux nouvelles formes de régulation », celui de Christine Auberger sur « Les associations : une autre gestion des ressources humaines », celui de Jean Afchain sur « Les associations : un projet citoyen » et enfin celui de Christine Attali-Marot : « Dans quel monde invitons-nous les enfants et les jeunes à faire société ? »

Cette publication a été rapidement diffusée, avec plus de 800 exemplaires vendus, dont plus de 500 en librairie. Conçue comme une étape intermédiaire par laquelle le Conseil de prospective se proposait de mettre en discussion plusieurs questions essentielles, elle a effectivement donné lieu à différents temps de débat, notamment à l'initiative des régions. Des débats proposés selon des configurations variées, en Assemblée générale, en journée régionale, ou en forum *ad hoc*, ont par exemple été organisés en 2010 par huit Uriopss ; d'autres temps de débat sont en construction pour l'année 2011. Au-delà, le travail d'approfondissement a été engagé en lien avec les commissions de l'Uniopss. Une publication repensée est en cours de conception, afin d'apporter une contribution renouvelée au débat lors du prochain Congrès de l'Uniopss.

2.3. La construction du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss : une thématique identitaire et un Manifeste

La mission de prospective a engagé la préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss peu après la clôture du Congrès de Nantes, qui avait retenu le thème « Cohésion sociale et solidarités : changeons-nous de cap ? ». La réaffirmation de la référence au principe de solidarité dans la protection sociale et dans la cohésion sociale⁸ supposait de nouveaux développements au Congrès de Lyon. La crise, d'abord financière, puis économique et sociale, a inscrit cette préparation dans un contexte particulier : comment cette crise allait-elle peser sur la situation sociale et sur les politiques publiques ? Le 30^{ème} Congrès de l'Uniopss à Lyon, sur « Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ? » a finalement adopté un projet identitaire et prospectif : le thème central était celui de la place du non lucratif et de la solidarité dans une société marchande qui exclut, avec le projet de nommer les défis et les choix possibles, dans une période de grande mutation. Dans un contexte plutôt morose, avec une réelle réduction des marges de manœuvre, la construction du thème général et des plénières de ce Congrès a cherché à affirmer les choix possibles du mouvement associatif.

⁸ En 2006, avec le séminaire de prospective et en 2007, avec le Congrès de Nantes.

Les séances plénières et les ateliers ont donc proposé aux 1 400 congressistes, sur 2 jours et demi, d'étudier l'actualité et de peser sur les réformes ; avec un Manifeste préparé, depuis l'Assemblée générale de juillet 2009, pour affirmer en clôture de Congrès le rôle politique des associations.

La séance plénière d'ouverture, animée par Bruno Delaval, a abordé la cohésion sociale en termes de choix de société : non seulement au niveau des grandes orientations de la protection sociale, comme l'a illustré Mireille Elbaum en pointant les choix à opérer sur les politiques de l'emploi, de la santé, de la famille, de la jeunesse et du grand âge, et ce en opposition avec l'hypothèse d'un déterminisme dicté par la situation économique et sociale ; mais aussi au niveau de l'ensemble des acteurs – associatifs notamment – dont la pratique concrète participe directement de la construction de la société, comme l'ont illustré tant Joël Roman et Robert Lafore, d'un point de vue plus théorique, que Danièle Kuderski, Daniel Maciel et Djamel Belmokh, du point de vue de l'action associative.

La séance plénière sur le rôle des associations dans les logiques de marché, animée par Sylvie Mathieu, a permis une présentation du paysage associatif par Viviane Tchernonog, une mise en évidence des liens entre associations, politique et démocratie, par Jean-Louis Laville, et une remise en perspective des politiques publiques de régulation propres au secteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé, par Fabrice Heyriès, Hubert Allier et Johan Priou. Avec, en toile de fond, une réorganisation de l'offre susceptible de modifier profondément le paysage social, médico-social et sanitaire et une libéralisation de vastes champs de la société.

Reculs de la concertation, déconstruction de la reconnaissance du privé non-lucratif dans le service public hospitalier, remise en cause de pans entiers de la « loi 2002-2 », réformes de la commande publique et la généralisation des appels à projets, volonté de concentrer le secteur social et médico-social autour d'un nombre limité d'intervenants... Quel devenir, donc, pour les associations ? Le président de l'Uniopss a clos le Congrès en rappelant la référence du mouvement associatif à la solidarité et la fraternité et en rendant public un Manifeste affirmant la participation des associations, en tant que corps intermédiaire, au fonctionnement démocratique. Il s'agissait donc, face à la crise, de mobiliser le « non lucratif de solidarité ».

2.4. Un nouveau « fil rouge » : activation, responsabilité individuelle, responsabilité collective

Après le 30^{ème} Congrès de l'Uniopss sur « Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ? » et la publication « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise », les problématiques demeuraient largement ouvertes. Quelles conditions pour une crédibilité réaffirmée du modèle non lucratif de solidarité ? Face au développement de la concurrence, aux arbitrages tendus entre les risques sociaux, au repositionnement des acteurs publics, aux nouveaux équilibres entre les partenaires sociaux, quelle cohérence des représentations inter-associatives pour peser effectivement, collectivement, sur l'environnement ? Quels projets, traduits en organisations vérifiées, en ressources humaines re-mobilisées, avec des usagers impliqués, pour réaffirmer la pertinence associative ?

L'hypothèse sous jacente aux travaux menés est celle d'une capacité des associations de solidarité à être facteur de cohésion sociale, dans un ensemble plus large d'associations (de tous secteurs) composante effective du jeu démocratique. Cette hypothèse repose sur l'observation du rôle effectif des associations dans l'histoire de la société française, sur le pari d'une capacité de cette contribution à la cohésion sociale et à la vitalité démocratique à perdurer, malgré les défis de la période.

La construction engagée début 2010 consiste également à relier, par le débat, l'actualité du secteur aux enjeux plus généraux. Par exemple, le thème de la concurrence abordé sous l'angle des réalités associatives recouvre les enjeux de la directive service, des appels d'offre, des pratiques concurrentielles entre acteurs ; il est ainsi la traduction de problèmes plus généraux de conception de la politique publique, du système économique, des rapports sociaux. De même, le travail sur l'exclusion sociale suppose d'aborder les politiques publiques de manière transversale (au-delà des politiques de lutte contre la pauvreté), ainsi que les phénomènes d'affiliation sociale, de lien social, et les logiques de la cohésion sociale. Au-delà des réformes considérées domaine par domaine, secteur par secteur, le Conseil de prospective a cherché à repérer quel-

les pouvaient être les lignes de fond des évolutions à l'œuvre. L'hypothèse retenue au cours de l'année 2010 consiste à envisager que l'une des évolutions majeures à prendre en compte est une ré-articulation entre responsabilité collective et responsabilité individuelle, qui gagnerait du terrain dans différents domaines de la protection sociale comme, plus largement, dans les mentalités. La portée du thème de l'« activation » et ses nombreuses acceptions (de la protection sociale, des prestations sociales, des bénéficiaires d'allocations sociales, etc.) est l'une des illustrations possibles. Le Conseil de prospective a engagé l'étude de cette question afin d'en comprendre les origines, les différentes applications et d'en mesurer, peut-être, l'impact sur la conception profonde des liens entre l'individu et la société. Des « fiches repères » devraient être réalisées, en lien avec les commissions de l'Uniopss, afin d'étayer l'étude et le débat de cette question, qui constitue un nouvel exercice d'articulation entre théorie et pratique, entre court terme et moyen terme, entre enjeux du secteur et enjeux globaux.

3. Perspectives : inscription de la mission de prospective dans le plan d'action prioritaire de l'Uniopss

L'année 2010 était, en somme, une année charnière pour capitaliser les constructions antérieures et poser les bases des travaux à venir. La conception du travail de prospective à l'Uniopss a été précisée dans le cadre de l'élaboration du Plan d'actions prioritaires. Ce dernier, confirmant le rôle politique de l'Uniopss et affirmant en ce sens le rôle de la prospective, a parallèlement introduit une nouvelle exigence, celle de relations renouvelées avec les entreprises. Un fonds de dotation devrait à terme mobiliser des moyens conséquents afin de « doter » un certain nombre d'avancées et de réalisations concrètes. Cette perspective suppose de clarifier et d'articuler les différents niveaux de travail en « prospective », ceux-ci pouvant être de natures et de visées très différentes.

La prospective, par définition, est la construction en commun d'un futur possible. Le choix d'une visée et d'une méthode spécifiques sont du ressort de l'Uniopss, selon les options correspondant à son projet. La construction originale opérée par l'Uniopss repose sur différents fondements ; elle relie un projet institutionnel et un projet opérationnel, en articulant l'interne et l'externe.

Le projet institutionnel recouvre la promotion d'orientations pour la société, soit l'affirmation d'analyses et de positions dans les trois grands domaines récurrents d'investigation que sont la cohésion sociale, les politiques publiques et le rôle des associations dans le domaine social. L'existence et la vitalité de ce projet institutionnel sont des composantes essentielles de l'identité de l'Uniopss, qui peut ainsi être reconnue, fédérer par les idées qu'elle promeut et le sens qu'elle incarne. La démarche de prospective permet d'enrichir cette dimension de mouvement et de « nourrir » la contribution singulière de l'Uniopss, qui participe de son utilité.

Le projet opérationnel en est la traduction. Il repose sur une organisation structurelle et sur des réalisations spécifiques.

3.1. Une organisation structurelle : mission, Conseil, interfaces

La mission de prospective assure l'interface avec les rouages de l'Uniopss et relie les orientations adoptées à des réalisations opérationnelles. La fonction de prospective est pour cela articulée aux choix internes qui relèvent du projet politique de l'Uniopss, qu'elle peut alimenter. Elle est également articulée au système de relations institutionnelles externes de l'Uniopss, dont certaines composantes – milieux universitaires, pouvoirs publics, acteurs économiques et sociaux concernés – seront logiquement mobilisées dans la démarche de prospective.

Le Conseil de prospective apporte l'enrichissement et l'ouverture, au plan conceptuel, et joue ainsi le rôle d'un conseil scientifique qui apporte à l'Uniopss des éléments de connaissance consolidée. Il permet aussi, par sa composition même, l'articulation permanente entre acteurs et chercheurs qui est une composante essentielle de toute démarche de prospective.

Un réseau d'universitaires et de chercheurs associés est en construction pour ouvrir le cercle des « chercheurs » mobilisés dans le Conseil de prospective ; de même, **un réseau de prospective élargi**, associant les composantes de l'Uniopss, est prévu pour conforter les liens avec les « acteurs ».

3.2. Le projet opérationnel : des actions spécifiques

Des actions spécifiques sont engagées depuis 2010 et **prévues sur les 3 ans à venir**, afin de développer une démarche de prospective répondant clairement aux défis du moment, donc bien articulée à l'actualité, tout en améliorant la capacité à prendre part, avec clairvoyance, aux constructions pour l'avenir. Cette démarche vise à relier les actions dans un projet fédérateur « de mouvement », en vue du Congrès 2013.

Le Conseil de prospective a vocation à animer des espaces de débat et de conceptualisation. Il travaille plus spécialement à la construction du prochain congrès de l'Uniopss et à la reconfiguration de l'ouvrage « Faire société ».

L'interface avec les commissions de l'Uniopss, avec les Uriopss et les adhérents nationaux, et avec l'équipe dans cette perspective, a vocation à mobiliser à partir de l'actualité. Le travail sur le thème de l'éventuelle ré-articulation entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, engagé depuis 2010, est le fil rouge des productions en préparation : fiches, séminaires, etc. Ces travaux alimenteront l'interface avec les instances de l'Uniopss et seront à mettre en lien avec les échéances politiques, notamment la plateforme en vue des élections présidentielles.

La perspective générale demeure le Congrès 2013, vers lequel les différents travaux devraient converger.

1. Constat

En 2010, le processus européen sur les SSIG a repris de la vigueur, avec l'organisation d'un forum sur les SSIG sous présidence belge en octobre. Mais c'est surtout en France que le débat a pris une tournure très politique dans le cadre de la transposition de la directive « services », suite au choix du gouvernement de ne pas exclure les services d'accueil collectif de la petite enfance et les services à la personne régis par l'agrément.

L'Uniopss a été très active dans le débat national autour de la situation des secteurs petite enfance et services à la personne vis à vis de la directive « services ».

Elle a également impulsé, conjointement avec le Labo de l'ESS, une initiative visant à initier une autre approche institutionnelle de l'UE sur les SSIG à travers la mise en place d'une politique de soutien aux SSIG. Cette initiative s'est concrétisée à travers le lancement d'un manifeste européen en octobre 2010.

2. Actions menées en 2010

2.1. Information et veille

En 2010, le travail de veille autour de l'actualité de l'Union européenne a été poursuivi.

La veille « Europe » a porté en particulier sur le processus communautaire relatif aux SIG et aux SSIG (achèvement de la transposition de la directive « services » en France et processus d'évaluation mutuelle au niveau européen ; évaluation de la mise en œuvre de la réglementation européenne relative aux compensations de SIEG), sur la nouvelle stratégie UE 2020 et le lancement de la plate-forme pauvreté par la Commission européenne, sur le nouvel acte pour le marché unique présenté par le Commissaire Barnier fin 2010, le projet de règlement européen sur l'initiative citoyenne européenne et le manifeste pour un dialogue civil européen en ou encore sur l'année européenne du bénévolat/volontariat (qui se tient en 2011).

En parallèle, 6 lettres de veille « Europ'Info » ont été envoyées à la commission Europe et au réseau.

Le pôle Europe a rédigé, avec le pôle « enfance, famille, jeunesse » de l'Uniopss un article pour la revue *Actualités juridiques des collectivités territoriales* (AJCT – juris'éditions) autour des enjeux liés à la directive sur les services pour le secteur de la petite enfance (parution en octobre 2010).

Le pôle Europe a aussi rédigé un article intitulé « *les services sociaux sous le coup du droit communautaire* » à paraître dans l'année de l'action sociale 2011 (éditions Dunod). Il a co-rédigé un article avec le Labo de l'ESS intitulé « *la mobilisation de la société civile sur les SSIG en France est-elle soluble dans l'Europe ?* » à paraître dans un cahier du think tank *Pour la Solidarité* début 2011.

La revue de l'Uniopss, *Union sociale*, a également consacré un article au débat européen autour de la désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap, suite à une recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, avec les points de vue croisés de l'APF et de l'Aire, deux adhérents nationaux membres de la Commission Europe de l'Uniopss.

Enfin, le pôle Europe a organisé, le 6 juillet, une demi-journée d'information à destination de l'équipe de l'Uniopss sur les institutions européennes, les politiques sociales de l'UE et le processus européen sur les SSIG.

2.2. Animation de la Commission Europe de l'Uniopss

La Commission Europe de l'Uniopss, qui réunit en moyenne une vingtaine de participants, issus en grande partie des adhérents nationaux de l'Uniopss, a tenu quatre réunions en 2010.

La réunion du mois de mars a été consacrée à l'élaboration d'une cartographie des acteurs de l'Europe sociale, à un débat autour de la question de la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap, suite à une recommandation du Conseil de l'Europe, et à un bilan de la transposition de la directive services, suite à l'achèvement du processus en France.

Initié avec l'aide de la documentaliste de l'Uniopss, la Commission Europe a donc travaillé à un repérage des acteurs institutionnels incontournables au niveau européen, à travers la réalisation d'une cartographie.

Les acteurs repérés sont classés en 8 grands groupes : acteurs institutionnels de l'Union européenne (triangle institutionnel, institutions consultatives, autres institutions) ; institutions françaises (dont les conseils et organismes d'expertise auprès du Premier ministre) ; think tanks et organismes européens (partenaires sociaux, laboratoires d'idées) ; think tanks et organismes français ; réseaux et groupements européens (classés par thématiques) ; lieux de dialogue civil ; organismes privés ; partis politiques et élus cibles (européens et français). Ce travail doit permettre à l'Uniopss de mieux organiser sa stratégie de plaidoyer à destination des acteurs de l'Union européenne et d'être davantage en synergie avec les adhérents nationaux et leurs plates-formes européennes.

Durant la réunion du mois de mai, la Chef du secteur TESC (travail emploi politique sociale, santé éducation culture) au SGAE est intervenue pour présenter les priorités françaises en matière de politiques sociales européennes dans le cadre de la stratégie UE 2020 et étudier les modalités de coopération à envisager avec le secteur associatif. Par ailleurs, le représentant de l'APF a présenté la convention des nations unies relative aux personnes handicapées et ses implications sur la politique française en matière de handicap.

La réunion du mois de septembre a été consacrée à une présentation du guide élaboré par le réseau Uniopss - Uriopss et des adhérents nationaux intitulé « *La participation, une chance à saisir. Lançons-nous* » par le responsable du pôle lutte contre l'exclusion à l'Uniopss. Des exemples de bonnes pratiques impliquant la dimension européenne ont été présentés. La Commission Europe a également fait un état des lieux des financements européens intéressant les associations de solidarité, avec une intervention de la représentante de l'Uriopss Basse Normandie sur les fonds structurels européens.

La réunion du mois de décembre a échangé autour du manifeste européen sur les SSIG (initiative Uniopss / Labo de l'ESS – voir présentation dans le 2.4.) en effectuant un premier bilan du lancement de l'initiative lors du Forum SSIG de Bruxelles en octobre. Elle a également travaillé autour de ses perspectives de travail pour 2011 à travers un tour de table des participants.

2.3. Suivi de la réglementation européenne impactant le secteur associatif sanitaire et social : achèvement de la transposition de la directive « services » en France et processus européen sur les SSIG

En 2010, l'Uniopss est restée très impliquée sur le suivi de la transposition de la directive européenne sur les services.

Le gouvernement français a achevé le processus de transposition par l'envoi, en janvier 2010, d'un rapport de synthèse à la Commission européenne explicitant ses choix de transposition. Pour le secteur des services sociaux, il a choisi de maintenir dans le champ d'application de la directive les établissements d'accueil collectif de la petite enfance (crèches) et les services à la personne régis par le régime de l'agrément. Cette décision a conduit l'Uniopss à initier plusieurs actions visant à critiquer les arbitrages retenus et à sensibiliser les acteurs, et en particulier les parlementaires français et européens, sur les conséquences de ces choix. L'Uniopss a ainsi adressé au début de l'année 2010 un courrier au Ministre des Finances concernant la situation des services d'aide à domicile à destination de personnes vulnérables. Elle a également co-régidé avec l'Unccas, en février 2010, un courrier à destination des élus français et des Eurodéputés, concernant le maintien des services d'accueil collectif de la petite enfance dans la directive services. L'Uniopss, l'UNCCAS et la FNMF ont répondu, en septembre, à une consultation européenne organisée par la Commission européenne, sur l'évaluation de la transposition de la directive « services » dans les États membres. Enfin, l'Uniopss a rencontré, en novembre, un représentant de la DG Marché intérieur de la Commission européenne, sur ces enjeux.

L'impact de la directive services sur le secteur des services sociaux et, plus particulièrement, le maintien dans son champ des services d'accueil collectif de la petite enfance, ont conduit à faire émerger un débat politique en France, mobilisant les parlementaires et les élus locaux, alors que ceux-ci avaient été jusqu'à présent peu sensibilisés aux enjeux posés par cette réglementation. L'Uniopss a été l'un des acteurs qui a permis de faire émerger ce débat.

À l'initiative du groupe socialiste, radical et citoyen (SRC) de l'Assemblée nationale, une proposition de loi relative à la transposition de la directive services en droit français et à la protection des missions d'intérêt général imparties aux services sociaux a été examinée fin 2009, puis rejetée début 2010. Dans le cadre de cette proposition de loi, l'Uniopss a été auditionnée plusieurs fois par des parlementaires socialistes à l'assemblée nationale et au sénat.

Après Lisbonne (2007) et Paris (2008), le 3^e forum sur les SSIG s'est tenu à Bruxelles les 26 et 27 octobre 2010, en présence des commissaires européens Almunia (concurrence) et Andor (affaires sociales) et d'un représentant de Michel Barnier (marché intérieur), ainsi que de la Présidente de la Commission « Emploi et Affaires sociales » du Parlement Européen. Organisé par la présidence belge de l'UE, ce forum a exploré les questions des aides d'État, des marchés publics, de la directive services, de l'élaboration d'un cadre européen de qualité pour les SSIG et des avancées du traité de Lisbonne pour les SSIG.

Lors de ce Forum, 15 recommandations ont été adoptées par les participants et relayées en séance plénière. L'Uniopss a profité du forum pour lancer son initiative européenne visant à impulser une nouvelle approche européenne pour le développement des SSIG (voir ci-après). Cette initiative a reçu un écho favorable auprès de plusieurs organisations nationales et européennes et auprès d'Eurodéputés, dont l'Eurodéputé irlandais De Rossa chargé de rédiger un rapport d'initiative sur les SSIG au premier trimestre 2011, qui a repris la proposition portée par l'Uniopss comme une hypothèse de travail possible au niveau européen.

2.4. Initiative de l'Uniopss et du Labo de l'ESS pour une politique de développement des SSIG en Europe : Lancement d'un manifeste européen

L'Uniopss et le Labo de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ont initié, courant 2010, un manifeste européen pour une nouvelle approche de l'Union européenne sur les SSIG. Au-delà des enjeux autour de l'élaboration d'un cadre juridique européen spécifique pour les SSIG, il apparaît en effet nécessaire de changer de posture et de promouvoir une politique européenne de soutien institutionnalisé au secteur des SSIG. Actuellement, les SSIG sont principalement voire exclusivement appréhendés dans le cadre et l'optique des politiques de « normalisation » en référence au droit des sociétés de capitaux, de la réglementation du marché intérieur et de la concurrence. Il s'agit donc d'une approche européenne « par défaut », en creux. À l'opposé, l'Uniopss et le Labo proposent de changer de perspective sur le dossier des SSIG en donnant une nouvelle impulsion institutionnelle à ce dossier au niveau européen pour aller vers une politique communautaire visant à développer les SSIG, à faire valoir leurs spécificités dans tous les pays de l'Union et à accroître la visibilité des bonnes pratiques, en particulier celles de l'ESS.

Cette proposition est issue d'un débat en novembre 2009 lors du séminaire sur les SSIG organisé par le Cedag à Stockholm sous la présidence suédoise de l'Union Européenne. L'Uniopss et le Labo ont contacté, en juillet 2010, plusieurs personnes ressources issus de plates-formes européennes, pour travailler autour de cette proposition. L'initiative a débouché sur la rédaction d'un manifeste européen intitulé « *Pour une nouvelle approche de l'UE sur les SSIG* ». Le pôle de l'Europe de l'Uniopss a ensuite diffusé très largement le manifeste à plusieurs partenaires (plates-formes européennes et nationales, Eurodéputés) susceptibles de le signer. Le manifeste a également été mis en ligne sur le site de l'Uniopss, avec la possibilité donnée d'une signature en ligne organisée par le pôle système d'informations de l'Uniopss⁹.

Lancé lors du forum sur les SSIG organisé en octobre par la présidence belge de l'UE, le manifeste européen a recueilli un écho très favorable auprès des plates-formes nationales et européennes. Il a ainsi été signé par une quinzaine d'organisations nationales et une dizaine de plates-formes européennes parmi lesquelles *Pour la Solidarité*, *l'AIM*, *la COFACE*, *ELISAN* ou encore le *CEDAG*. Il a également été signé par plusieurs Eurodéputés, dont la présidente de l'intergroupe du Parlement européen sur les SIG, Françoise

⁹ Voir sur le site : « sign up for SSGIs »

Castex. La plupart des commentaires exprimés soulignent l'intérêt d'une démarche qui vise à promouvoir le secteur des SSIG et à instituer une structure permanente de promotion des SSIG et de dialogue entre les parties prenantes au niveau européen. Cependant, certains acteurs ont exprimé des réserves : risque de bureaucratisation induit par la création d'un outil européen institutionnalisé, proposition redondante au regard de l'agenda institutionnel en cours et en particulier des propositions contenues dans l'Agenda UE 2020 etc.

La proposition de l'Uniopss et du Labo de l'ESS fait écho à celles portées à la fois par la présidence belge de l'Union européenne, qui propose la création d'une structure pérenne de dialogue interinstitutionnel sur les SSIG, et par l'Eurodéputé irlandais Proinsias De Rossa, qui promeut dans son document de travail élaboré en amont d'un rapport d'initiative du Parlement européen attendu courant 2011 une « multi-stakeholder taskforce » sur les SSIG (dans son document de travail, l'Eurodéputé De Rossa mentionne la proposition portée par l'Uniopss et le Labo de l'ESS).

2.5. Organisation d'un Forum Europe intitulé « de l'avenir de l'Europe sociale » lors du 30^e Congrès de l'Uniopss

Le forum « Europe » du 30^e congrès de l'Uniopss, qui s'est tenu le jeudi 28 janvier, à Lyon, proposait d'explorer la réalité et les insuffisances des ambitions sociales de la construction européenne.

La dimension sociale est considérée comme le parent pauvre de la construction européenne. Il paraît ainsi difficile de concilier la diversité des Européens avec une logique d'intégration des politiques sociales. Les systèmes de protection sociale des États membres sont fortement marqués par leur ancrage national. L'objectif de créer un espace public européen permettant les échanges entre citoyens afin de favoriser une politique sociale européenne semble hors de portée.

Le forum a proposé d'explorer les questionnements suivants : Quelles sont les voies possibles pour un approfondissement de la dimension sociale de l'UE au vu des résistances des États, des bases juridiques existantes et des dimensions culturelles et linguistiques ? Quel rôle peuvent jouer les associations – et plus globalement la société civile – pour faire avancer l'Europe sociale ? Comment construire une citoyenneté européenne et quels seraient ses apports, y compris en matière sociale ?

Plusieurs intervenants avaient été sollicités pour traiter de la thématique proposée : Jean-Claude Barbier, sociologue, directeur de recherche au CNRS et membre du Conseil de prospective de l'Uniopss et trois témoins associatifs : Jean-Pierre Bultez, président de la Commission Europe de l'Uniopss et représentant des petits frères des pauvres, Marie Guidicelli, conseillère technique à la Fondation Armée du Salut, Fanélie Carrey Conte, déléguée à la vie associative à l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj).

2.6. Représentation institutionnelle, lobbying européen et interventions auprès des adhérents et des partenaires

Représentation :

En 2010, l'Uniopss a poursuivi sa participation aux travaux du Collectif SSIG. La dynamique de travail au sein du Collectif SSIG a été moins importante en 2010. Les perspectives d'actions commune semblent plus difficiles à construire, du fait, entre autres, d'une faible actualité européenne sur les SSIG et de la difficulté à construire une nouvelle stratégie commune dépassant la stricte approche technico-juridique de demande d'adaptation du droit européen de la concurrence et du marché intérieur. À noter cependant que le Collectif SSIG a été signataire du manifeste européen porté par l'Uniopss. Il a également provoqué l'organisation d'une rencontre avec le SGAE fin 2010 pour faire le point sur les dossiers en cours et en particulier sur les suites de l'évaluation de la réglementation européenne relative aux compensations de SIEG.

Organe consultatif de l'Union européenne, le Comité économique et social européen (CESE) a renouvelé ses membres en octobre 2010 pour un mandat de 4 ans. Jean Michel Bloch-Lainé, ancien président de l'Uniopss en était membre jusqu'en 2010, mais son mandat n'a pas été renouvelé.

Interventions :

En 2010, l'Uniopss a assuré plusieurs interventions lors de journées d'étude ou de conférences organisées par des adhérents ou des partenaires, portant sur l'impact de la directive « services » sur le secteur des services sociaux, en particulier pour les deux secteurs (petite enfance et services à la personne) restant dans son champ, ou encore sur la réglementation européenne relative aux compensations de SIEG et son influence sur les modalités de financement public des collectivités aux associations exerçant une activité économique ou bien sur le processus européen sur les SSIG et ses perspectives. Citons entre autres un séminaire organisé dans le cadre d'un programme de recherche européen de l'Université Paris I sur le thème « *lutte contre l'exclusion et SSIG : intérêt et limites des orientations européennes* » ou encore une journée pour des administrateurs d'adhérents de l'Uniopss Bretagne intitulée « *réglementation européenne et nouvelle gouvernance* ».

3. Perspectives 2011

En 2011, l'Uniopss poursuivra, avec le Labo de l'ESS, son engagement pour renouveler l'approche européenne en matière de SSIG, dans la suite du manifeste européen initié en octobre 2010. L'enjeu est de trouver des relais au niveau européen pour donner à la proposition de l'Uniopss une dimension véritablement européenne. L'Uniopss s'attachera donc à construire des stratégies d'alliances avec des plates-formes européennes et à poursuivre le travail de sensibilisation des acteurs (institutions européennes, représentants de la société civile, pouvoirs publics français ...) du débat sur les SSIG.

En partenariat et avec le soutien de l'Eurodéputé Pascal Canfin (Groupe des Verts/Alliance libre européenne), la CPCA et l'Uniopss ont décidé de réaliser, courant 2011, une étude portant sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la réglementation européenne relative aux compensations de SIEG appliquée aux relations contractuelles entre associations et collectivités publiques, au regard de notre droit national et du respect de la capacité d'initiative des associations.

L'étude aura pour objectif d'explorer plus particulièrement trois axes :

1 – Faire un court état des lieux sur la question du mandatement en France au regard des obligations imposées par la réglementation européenne sur les financements publics des associations chargées d'un SIEG et du droit administratif français relatif à la commande publique (commande publique versus subvention ; risques de requalification de la subvention en commande publique si initiative publique sous-jacente).

2 – Proposer un acte de mandatement conciliant le respect des obligations européennes et garantissant les spécificités associatives et le droit d'initiative des associations.

NB : La proposition doit s'articuler en particulier autour du travail effectué sur le nouveau modèle de CPO et sur les actes de mandatement par l'octroi de droits exclusifs ou spéciaux initiés par certains Conseils régionaux dans le secteur de la formation professionnelle.

3 – Établir une comparaison avec deux/ trois pays de l'UE pour appréhender les modalités de contractualisation entre associations chargées d'un SIEG et collectivités publiques dans d'autres pays de l'Union européenne.

L'étude devrait être réalisée durant le 1^{er} semestre 2011.

Enfin, dans la suite des travaux de la Commission Europe ayant débouché sur la réalisation d'une cartographie des acteurs de l'Europe sociale, l'Uniopss s'attachera à construire une stratégie de plaidoyer à destination de l'échelon européen. Cette stratégie pourrait se faire dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Charles Leopold Meyer.

Vie associative

1. Constat

En 2010, les associations ont été traversées par les débats qui agitent le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) autour de l'opportunité d'une labellisation suite aux travaux conduits par le député Francis Vercamer. En parallèle, plusieurs initiatives visant à redynamiser le secteur de l'ESS ont vu le jour, parmi lesquelles l'organisation des états généraux de l'ESS, en 2011, par le Labo de l'ESS.

L'évolution des relations contractuelles entre associations et collectivités publiques a continué à préoccuper le secteur associatif avec le développement de la commande publique.

Enfin, le pilotage institutionnel de la vie associative est resté incertain en 2010, avec la nomination de trois ministres successifs. À noter cependant, la réactivation du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

2. Actions menées

2.1. Information et veille

En 2010, la veille sur la vie associative a porté sur les suites de la conférence nationale de la vie associative (comptes-rendus des comités nationaux de suivi), les initiatives du secteur de l'économie sociale (avec en particulier le lancement des États généraux de l'ESS en octobre 2010), l'actualité réglementaire relative à la fiscalité du don, la loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental (CESE), le décret opérationnalisant la mise en œuvre du service civique, ou encore les propositions issues de la mission du Député Vercamer et le plan gouvernemental pour développer le secteur de l'économie sociale.

2.2. Animation de la Commission Vie associative en 2010

En 2010, la Commission « vie associative » de l'Uniopss s'est réunie à quatre reprises. La Commission a rassemblé une quinzaine de participants dont cinq Uriopss¹⁰.

La réunion de mars a proposé un débat autour des 50 propositions du Labo de l'ESS, en présence de Claude Alphandéry et de Laurent Fraisse, du Labo de l'ESS. Cet échange a donné l'occasion de réaffirmer la place des associations de solidarité au sein du secteur de l'ESS et d'envisager la participation de l'Uniopss aux États généraux de l'ESS.

Henry Noguès, économiste et membre du Conseil de prospective de l'Uniopss, est intervenu lors de la réunion de mai sur le thème de « Association et concurrence », à partir de sa contribution dans l'ouvrage publié par l'Uniopss « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise ». Les associations de solidarité sont de plus en plus confrontées à des logiques de mise en concurrence, ce qui questionne leur place, entre les secteurs lucratif et public.

La réunion de septembre a proposé un débat autour de la place du bénévolat/volontariat dans le secteur associatif de solidarité et dans la perspective de l'année européenne 2011 sur le sujet. Les questions autour de l'engagement bénévole sont importantes au sein du secteur associatif sanitaire et social ; ce dernier est peu repéré sur les questions d'engagement bénévole. En outre, la logique gestionnaire a parfois pris le dessus au sein du secteur associatif d'action sociale.

¹⁰ Pacac, Ile de France, Rhône-Alpes, Lorraine, Basse-Normandie.

Lors de la réunion de décembre, une présentation du rapport du CNIS sur l'observation et la connaissance du secteur associatif a été faite, en présence d'Édith Archambault. La Commission a également travaillé sur un texte élaboré par le représentant de l'Uriopss Bretagne (par ailleurs membre du GNDA) sur les spécificités associatives dans l'action sociale.

2.3. Réactivation d'un groupe de travail du réseau Uniopss-Uriopss sur la vie associative

Les Uriopss ayant fait part de leur souhait de réactiver une dynamique de travail spécifique au réseau Uniopss-Uriopss sur la vie associative, un groupe de travail a été mis en place en 2010. Ce groupe s'est réuni à trois reprises :

- En mai, la première réunion a fourni l'occasion de faire un état des lieux approfondi sur les travaux autour de la vie associative dans les Uriopss, sur les besoins identifiés en terme d'accompagnement sur ces questions et sur les possibilités de mutualisation.
- À partir du recensement des ressources existantes dans le réseau, la réunion de juillet a permis d'envisager l'élaboration d'un outil d'accompagnement des Uriopss pour l'animation des pratiques associatives. Cet outil serait élaboré à partir des ressources existantes, en particulier du guide « L'ambition associative » élaboré par l'Uniopss en 2003.
- Lors de la réunion d'octobre, un échange autour du contenu de l'outil et de sa méthodologie d'élaboration a été proposé, en présence d'Hélène Duclos, de l'association Culture et Promotion. Elle pourrait accompagner l'Uniopss sur la réalisation de l'outil (en particulier sur des aspects méthodologiques) dans l'hypothèse de l'obtention d'un financement de ce projet.

En parallèle, un recensement de l'ensemble des ressources documentaires de l'Uniopss et des Uriopss sur la vie associative est en cours. Un dossier thématique a été créé sur le site internet de l'Uniopss.

2.4. Ancrage de l'Uniopss et des associations de solidarité au sein de l'ESS

L'Uniopss partage et défend les valeurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Consciente qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour une meilleure cohésion sociale et le développement d'une offre de services sanitaires et sociaux de qualité, l'Uniopss s'est impliquée activement dans plusieurs initiatives importantes en 2010.

L'Uniopss a représenté assidument les intérêts et la voix des associations de solidarité lors de la mission menée par le député Francis Vercamer sur l'économie sociale et solidaire. Elle a participé à l'élaboration de plusieurs propositions dont deux ont été retenues dans la version finale du rapport.

Le directeur général de l'Uniopss a été nommé au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) par Décret du 20 octobre 2010. L'Uniopss participe et alimente les travaux de la Commission « Europe » du Conseil ainsi qu'au groupe de travail ayant pour mission de formuler des propositions sur le « Label ESS » dont les travaux se tiendront en 2011.

L'Uniopss porte la parole des associations de solidarité au sein du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale (CEGES) au nom de la CPCA. L'Uniopss a notamment participé aux travaux sur la question des entrepreneurs sociaux et la dépendance.

L'Uniopss agit également au sein de l'Union des syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres) pour une reconnaissance de la représentativité des employeurs de l'ESS par l'État.

L'Uniopss a accompagné l'initiative de Claude Alphandéry portée par le Labo de l'ESS qui a débouché sur le lancement des États généraux de l'ESS. Cette démarche de rassemblement peut contribuer à une revitalisation des idées et pratiques de l'ESS, ainsi qu'à une plus grande visibilité médiatique. L'Uniopss fait partie du comité de pilotage et alimente les travaux sur la santé et la solidarité.

À noter également la contribution de l'Uniopss à l'ouvrage collectif, « Pour une autre économie. 60 propositions pour changer de cap », publié par Alternatives Économiques et le Labo de l'ESS en novembre 2010.

Soucieuse de connaître les différentes innovations en matière d'ESS, l'Uniopss a noué des contacts avec Ashoka et l'Essec sur la mesure du retour social sur investissement (RSI) testé sur des établissements d'accueil de personnes handicapées.

2.5. Relations associations et entreprises

Les relations entre associations, grandes ou petites, avec les entreprises de toutes tailles tendent à devenir de plus en plus communes. Elles prennent diverses formes, allant de l'échange de pratiques au flux d'affaire, en passant par le mécénat de compétence et le mécénat monétaire. L'Uniopss suit pour cela les travaux menés par l'association Le Rameau qui visent à faire se rencontrer acteurs associatifs et entreprises commerciales. L'Uniopss a participé en 2010 aux séminaires prospectifs sur les relations entre PME et Associations.

2.6. Connaissance du secteur associatif

Depuis plusieurs années déjà, l'Uniopss signale l'importance d'une bonne connaissance statistique de la réalité sociale et économique des associations sanitaires et sociales.

Elle a porté ce message lors de la Conférence de la vie associative de 2009 à la suite de laquelle un groupe de travail du Conseil National de l'Information statistique (Cnis) a été chargé de faire des propositions pour l'amélioration de la connaissance des associations.

Membre du Cnis, l'Uniopss a fait partie du comité de pilotage de ce groupe de travail.

En complément, l'Uniopss a suivi le lancement de l'enquête BVA-Drees 2010 sur le bénévolat des français, dont elle attend avec impatience les résultats.

2.7. Organisation de journées d'information sur le nouveau modèle de CPO de subvention et suivi des enjeux liés à la mise en concurrence du secteur associatif de solidarité

L'Uniopss avait participé en 2009 aux travaux de la conférence de la vie associative dont un des axes portait sur les relations contractuelles entre associations et collectivités publiques. Ces travaux avaient débouché sur la publication d'une circulaire du Premier ministre, en janvier 2010, proposant un nouveau modèle de convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) de subvention.

En 2010, l'Uniopss a organisé deux journées d'information sur ce nouveau modèle de CPO. Ces journées ont été organisées par les pôles vie associative et gestion financière de l'Uniopss. La première journée a réuni une dizaine de participants des Uriopss ; la deuxième a réuni une vingtaine de participants des adhérents nationaux

Ces journées ont abordé les thématiques suivantes : panorama du financement public du secteur sanitaire, social et médico-social et spécificités de la régulation financière du secteur social et médico-social ; généralités sur le droit de la commande publique ; notions de subvention / marché public / DSP ; critères de distinction commande publique / subvention ; présentation de la nouvelle CPO de subvention euro-compatible ; rappels sur le droit européen relatif aux compensations de SIEG ; présentation de la nouvelle CPO et du modèle CERFA de demande de subvention ; points de vigilance sur le nouveau modèle de convention de subvention.

2.8. Interventions autour : des relations contractuelles entre associations et collectivités, de la mise en concurrence, de la commande publique

Les questions relatives à la mise en concurrence des associations de solidarité, à l'utilisation de la commande publique, aux notions d'appels d'offres et d'appels à projets et aux conséquences sur les relations entre associations et collectivités publiques ont continué à préoccuper fortement le secteur en 2010.

Le pôle vie associative de l'Uniopss a été à plusieurs reprises pour des interventions sur ces enjeux lors de journées d'étude, d'assemblées générales ou d'événements organisés dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire. Parmi les sollicitations : la CRESS Bretagne, le Conseil régional Champagne Ardennes, les Uriopss Centre, Rhône-Alpes, Haute-Normandie et Bourgogne, le Carrefour des associations parisiennes (promotion du juriguide « associations et collectivités publiques »), l'Unasea et l'AFEJI (adhérent de l'Uriopss Nord Pas de Calais), etc.

En parallèle, une fiche pratique du Cnar intitulée « Associations de solidarité et mise en concurrence » a été publiée. Elle explicite les notions rattachées à la commande publique, identifie les risques liés à la mise en concurrence et clarifie le devenir du personnel en cas de transfert d'activité lors d'une DSP ou d'un marché public.

Ces travaux autour des enjeux de mise en concurrence et de suivi du nouveau modèle de CPO ont également permis à l'Uniopss de conforter un partenariat avec la CPCA et France Active (CNAR financement).

2.9. Mise en place d'un groupe de travail sur la fiscalité du secteur associatif de solidarité

Un groupe de travail sur la fiscalité du secteur associatif de solidarité a été mis en place au dernier trimestre 2010. Animé par les pôles vie associative et gestion financière de l'Uniopss, il implique :

- un réseau d'experts, en particulier Pierre Marcenac (fiscaliste, ex KPMG et bénévole à l'Uniopss sur les questions de fiscalité), et des avocats fiscalistes (Brigitte Clavagnier, directrice scientifique de Juris association ; Stéphane Couchoux, cabinet Akléa),
- des Uriopss (Picardie, Rhône-Alpes, Ile de France, PACAC),
- des adhérents nationaux (Croix rouge, Secours catholique, Fnars),
- ainsi que Catherine Sage du cabinet Jégard.

Les objectifs du groupe de travail « fiscalité » de l'Uniopss sont :

- Faire un état des lieux des problématiques posées au secteur non lucratif de solidarité en matière de fiscalité, afin d'élaborer une nouvelle stratégie offensive de l'Uniopss sur le sujet.
- Adapter le statut non lucratif à l'évolution de l'environnement national et européen.
- Étudier les situations pour lesquelles avoir une fiscalité particulière est – économiquement – intéressant.

La démarche vise à établir un positionnement politique de l'Uniopss en matière de fiscalité, avec, en parallèle, la mise en œuvre d'un plan action plus technique.

2.10. Représentation et coopération institutionnelle

L'Uniopss représente le secteur social, sanitaire et médico-social au sein de la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives). Le Directeur général de l'Uniopss est membre :

- du Conseil d'Administration (8 réunions en 2010)
- et du Comité exécutif (10 réunions en 2010).

Il a été réélu vice-président de la CPCA pour un mandat de trois ans (2010-2012) en charge du dossier « relations contractuelles, financement et économie sociale ». À ce titre, il a porté le groupe de travail « associations et logiques de marchés » en 2009 qui a permis de définir une position politique de la CPCA sur ce nouvel enjeu. Fin 2010, le pôle de compétence « MUT'ASSO » a été mis en place au sein de l'équipe de la CPCA ; son objectif est d'accompagner l'adaptation des associations sans que celles-ci perdent leur identité et leurs spécificités.

Le Directeur général de l'Uniopss représente la CPCA au Conseil d'Administration du CEGES¹¹ (5 réunions en 2010). Par ailleurs, l'Uniopss a participé aux travaux du CEGES sur la question des entrepreneurs sociaux, les plus values de l'ESS et la dépendance.

L'Uniopss représente également le secteur social, sanitaire et médico-social au sein de l'ANESM¹², son Directeur général ayant vu son mandat renouvelé comme vice-président, le 9 décembre 2010. Le CA de l'ANESM s'est réuni deux fois en 2010. L'ANESM a également organisé le 3 juin 2010 une journée nationale sur l'évaluation à laquelle le réseau Uniopss-Uriopss a participé. À noter également la représentation de l'Uniopss à la vice-présidence du Comité d'orientation stratégique (COS).

L'Uniopss est également représentée au sein de la plénière du CNVA (Conseil national de la vie associative). En 2010, les travaux ont porté sur le projet de réforme en cours du CNVA qui devrait devenir un Haut Conseil à la vie associative placé auprès du Premier ministre et centré sur une fonction d'expertise. La plénière de mai a adopté le rapport sur la réforme du CNVA présenté par le groupe mixte composé de membres associatifs du CNVA et de représentants des ministères.

La plénière de septembre était consacrée à la désignation de trois représentants associatifs du Conseil économique, social et environnemental (CESE). En effet, le décret du 29 juillet 2010 relatif aux conditions de désignation des membres du CESE indiquait que quatre représentants des associations devaient être désignés par le ministre chargé de la vie associative sur proposition du CNVA.

La loi organique du 28 juin 2010 a réformé la composition et le fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental. De nouveaux représentants ont été désignés en octobre 2010. Frédéric Pascal, administrateur de l'Uniopss, a été reconduit et nommé au sein du groupe des associations et des fondations. Il a été nommé sur le quota désigné par le ministre chargé de la vie associative.

En 2010, l'Uniopss a poursuivi sa participation au Conseil de développement de la vie associative (CDVA) dont le devenir est incertain. Un projet de décret relatif à la création d'un futur fonds pour le développement de la vie associative, qui doit remplacer l'actuel CDVA, a été soumis aux représentants associatifs durant l'été 2010 pour avis. Par ailleurs, les représentants associatifs ont été associés au lancement d'une étude sur la formation des bénévoles dans les associations financée sur un reliquat de crédits du CDVA, dans le cadre d'un appel à projets de la DJEPVA.

3. Perspectives 2011

En 2011, l'Uniopss poursuivra, avec le réseau, ses travaux pour l'élaboration d'un outil d'accompagnement des Uriopss dans leur travail d'animation des pratiques associatives. Un partenariat avec la Fondation Charles Léopold Meyer sur les questions de gouvernance associative pourrait permettre d'en financer l'accompagnement méthodologique. En parallèle, un dossier thématique constitué des ressources documentaires du réseau Uniopss-Uriopss est en cours de constitution.

Le pôle vie associative de l'Uniopss participe également à la constitution de la boîte à outils Experts sur la coopération. Il est également prévu d'étoffer le positionnement du réseau Uniopss-Uriopss pour l'enrichir sur les aspects liés aux enjeux associatifs.

L'Uniopss participera aux États généraux de l'ESS qui auront pour point d'orgue le rassemblement de trois jours au Palais Brogniart (Paris) en juin 2011 et élaborera une contribution dans le cadre des cahiers d'espérance. Elle poursuivra sa participation aux travaux du CSES et en particulier au groupe de travail sur le label « entrepreneuriat social ».

¹¹ Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale.

¹² Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

L'Uniopss poursuivra sa réflexion sur la fiscalité du secteur non lucratif de solidarité dans le cadre du groupe de travail mis en place au dernier trimestre 2010.

Elle poursuivra son travail de réflexion et d'accompagnement autour des enjeux de mise en concurrence et du nouveau modèle de convention de subvention. Le partenariat avec le CNAR Financement et la CPCA devrait être poursuivi et conduire à élaborer divers supports (dont une fiche Cnar) et à réaliser une étude, en partenariat avec l'Eurodéputé Pascal Canfin, sur l'impact de la réglementation européenne sur le financement des compensations de SIEG sur le secteur associatif en France.

Emploi de qualité et ressources humaines

L'Uniopss étudie les enjeux sociétaux, les politiques publiques et les pratiques associatives que recouvre le thème « emploi et ressources humaines ». Les travaux effectués dans cette optique sont inscrits depuis plusieurs années dans une double perspective, qui vise la valorisation de l'emploi associatif, en vue de sa meilleure prise en compte par les politiques publiques, et l'affirmation des particularités associatives, afin d'accompagner l'évolution de la gestion de ressources humaines dans les associations. En pratique, deux axes de travail ont été approfondis en 2010.

« Emploi et régulation » : l'année a notamment permis d'avancer dans la connaissance de l'emploi. Parallèlement, l'étude des politiques de régulation a été remise en chantier avec le projet de construire un positionnement renforcé sur les liens entre agrément-opposabilité et tarification.

« Projet associatif, gouvernance, RH » : l'année a notamment permis de franchir deux caps importants avec :

- la publication, lors du Congrès de Lyon, de sept dossiers sur l'utilisation par les associations des outils RH, et ce grâce à la recherche action conduite sur plusieurs années ;
- et la réactivation de la commission politique « emploi RH ».

1. Enjeux et problématiques

La situation générale de l'emploi en France demeure préoccupante. Les politiques publiques, qui depuis plusieurs années visent à améliorer la fluidité du marché du travail et l'employabilité des travailleurs, semblent désormais mettre l'accent sur la « qualité de l'emploi ». Ce défi majeur recouvre, entre autres, le stress, la santé au travail et la lutte contre les différentes formes de discrimination. En tant qu'employeurs, les associations sont concernées par ces enjeux ; elles rencontrent cela étant des difficultés propres à leurs secteurs d'activité. Dans ce contexte, la professionnalisation est une question-clé ; elle compose avec l'exigence croissante de qualité du service et d'individualisation des réponses.

La mise en place de politiques RH plus prospectives s'impose par ailleurs dans un contexte de recomposition, restructuration. Ainsi, la recherche de pratiques « associatives » répond tant à un questionnement identitaire qu'à une exigence opérationnelle. Il s'agit de conforter la viabilité des emplois, alors que le financement des activités relevant de la protection sociale subit des restrictions importantes et que la masse salariale est au centre des choix stratégiques dans les activités de service à forte composante de main d'œuvre ; il s'agit également de maintenir l'attractivité face au renouvellement des effectifs, à la difficulté de recruter, aux conditions de travail à garantir. D'où l'enjeu de politiques associatives n'abordant pas les ressources humaines salariées comme une variable d'ajustement, mais bien comme un point d'appui dans l'approche globale des relations humaines et des rapports sociaux dans l'association.

1.1. La situation générale de l'emploi, toujours préoccupante

La crise économique aura eu des conséquences catastrophiques pour l'emploi. Le seul secteur marchand aura détruit pas moins de 337 000 emplois sur l'année 2009. L'intérim, première variable d'ajustement des entreprises, a déchu brutalement, avec -21 % en 2008 et -3.6 % en 2009¹³. La dureté de la récession a fini par atteindre le cœur de l'emploi, les CDI. La part de l'emploi stable a reculé de 1 point en 2009 à 77.7 % de l'emploi total. Fort logiquement, le nombre de chômeurs a très fortement augmenté pour atteindre près de 10 % de la population active, revenant ainsi sur les niveaux d'il y a dix ans. Toutes les catégories de population ont été touchées. Les jeunes plus particulièrement. Le chômage est donc durable et de haut niveau, comme en témoigne le nombre élevé de chômeurs de longue durée. À fin 2009, 38 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an. La reprise économique entraperçue sur l'année 2010 tarde à produire ses effets.

¹³ *Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2009*, Dares, Analyses, juillet 2010, n°050.

Les premiers chiffres pour 2010 tablent sur la création de 110 000 emplois, ce qui ne permet donc pas de compenser les pertes générées par la récession. De fait, le niveau d'emploi serait toujours inférieur de 2.9 % à celui d'avant crise¹⁴. Cela n'a pas permis de faire baisser réellement le niveau de chômage.

1.2. La qualité de l'emploi, un enjeu confirmé

Face au durcissement actuel des conditions de travail, une nouvelle forme de régulation semble émerger par l'introduction de normes plus strictes pesant sur les employeurs. Dans le domaine de la **prévention du harcèlement**, par exemple, les décisions de la cour de cassation confirment la responsabilité de l'employeur (prévention par l'organisation du travail, attention spécifique aux personnes risquant d'être victimes de discriminations, etc.). De leur côté, les partenaires sociaux ont signé en mars 2010 l'ANI achevant les négociations entamées en octobre 2009 sur le harcèlement et les violences au travail, qui aura en principe une valeur incitative et pédagogique.

Parallèlement, la **nécessaire prévention du stress au travail** a été fortement médiatisée. Suite aux suicides intervenus dans plusieurs grandes entreprises, le ministre du travail a saisi les entreprises de plus de 1 000 salariés pour les obliger à des accords paritaires comportant des mesures de prévention et mettant en place un système de feux tricolores.

La santé au travail fait l'objet d'orientations affirmées. Le plan santé au travail 2010-2014 veut diminuer les risques et développer la prévention : prévenir les troubles musculo-squelettiques, sensibiliser employeurs et salariés à la sécurité au travail ; promouvoir le document unique d'évaluation et de prévention des risques dans les entreprises de 11 à 49 salariés. La réforme du calcul des cotisations maladie à compter de juillet 2010 doit parallèlement inciter les entreprises à une politique plus active.

La lutte contre les discriminations s'est affirmée. La délibération 2010-126 du 14 juin 2010 de la Halde a, par exemple, rappelé que la non discrimination à l'emploi par rapport aux handicapés ne veut pas dire discrimination positive en leur faveur : les emplois doivent être indistinctement proposés à des non handicapés et à des handicapés. De son côté, le mouvement issu d'entreprises promouvant une charte de la diversité en entreprise, progresse, soutenu par l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) comme par l'USGERES.

L'emploi des seniors est un enjeu réaffirmé. Les entreprises non couvertes par un accord de branche avaient ainsi l'obligation de déposer un accord au 30 avril 2010. Les entreprises de plus de 50 salariés doivent proposer un entretien professionnel aux salariés de 45 ans et les informer de leurs droits (bilan d'étape professionnel, bilan de compétences ou d'action de professionnalisation).

Pour les jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire conduit à renforcer les mesures de formation en alternance à travers contrats de professionnalisation et apprentissage et l'articulation entre formation initiale et continue (des conventions d'objectifs entre État et région peuvent être conclues). Les CFA peuvent accueillir pour un an les jeunes de 15 ans sous statut scolaire. Le contrat d'insertion dans la vie sociale est revu dans le cadre du décret du 22 mars 2010. La loi du 10 mars 2010 relative au service civique offre une nouvelle ouverture, au volontariat, avec l'objectif de 10 000 volontaires pour 2010.

Plusieurs mesures concernent **l'emploi des personnes en difficulté**¹⁵ : réforme du CAE dans le cadre du contrat unique d'insertion depuis le 1er janvier 2010, aménagements du RSA.

En principe, ces différentes mesures doivent également prendre appui sur **un dialogue social renforcé**, comme le prévoient les orientations gouvernementales. L'accent est mis sur les **obligations de l'entreprise**. Un timide débat est également relancé sur le dialogue social territorial ; les organisations employeurs de l'économie sociale en sont d'ailleurs partie prenante¹⁶.

¹⁴ Le Figaro, 11 février 2011, Guillaume Guichard.

¹⁵ Cf. instruction n°2010-17 du 8 juillet 2010 de la DGEFP et chapitre 9 lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

¹⁶ En ce sens, voir la convention nationale Usgeres du 8 octobre 2009.

1.3. L'emploi dans les associations, une réalité de mieux en mieux cernée

Dans ce paysage de l'emploi, le secteur associatif sanitaire et social est à part. Bénéficiant d'une mixité de financements (public, privé, dons, production, contrepartie de services rendus) et centré sur des services en forte croissance (vieillesse, dépendance, etc.) aux populations locales, il est peu exposé, du moins dans un premier temps, aux aléas de la conjoncture. Cela n'en fait pas pour autant un secteur protégé. À terme, une situation économique dégradée pèse, comme pour les autres secteurs, sur ses sources de financements, ses débouchés, ses capacités d'investissement, et *in fine* sur ses emplois. Ce secteur, encore créateur d'emplois car les réponses aux besoins sociaux se développent, est lui aussi entré dans un contexte de restrictions, de recompositions, avec exacerbation de la concurrence, d'où une mise à l'épreuve des employeurs associatifs. Face à cela, peser collectivement sur les évolutions générales et agir individuellement pour la qualité des emplois et la qualité des services (le projet, la conception du travail et des rapports sociaux, les RH salariées et bénévoles, la gouvernance) est une nécessité, malgré le resserrement des marges de manœuvres.

Les avancées récentes permises d'une part par l'exploitation des données Urssaf / Acof (Recherches & Solidarités) et d'autre part par les données DADS (Insee) ont fait grandement avancer la connaissance de l'emploi associatif. L'Uniopss y contribue activement par son partenariat avec Recherches & Solidarités¹⁷. À partir de cette source, on peut préciser que le nombre de salariés employés par les associations sanitaires et sociales a augmenté de 2.1 % entre 2008 et 2009, dernière année à notre disposition. Cette moyenne cache des situations très diverses. Le cas le plus critique est sans doute celui de l'aide à domicile pour laquelle des données plus récentes sont disponibles. Dans ce secteur, la croissance de l'emploi est désormais nulle à la fin du 1^{er} semestre 2010.

1.4. La régulation de l'emploi du secteur, au cœur de plusieurs effets de système

La régulation de l'emploi relève dans tout secteur pour partie du dialogue social et pour partie des politiques publiques. Dans le secteur associatif de l'action sociale, médico-sociale et de la santé, **les relations professionnelles** continuent à évoluer, présentant une organisation en branches et conventions collectives encore intermédiaire, malgré les étapes progressivement franchies vers une structuration plus simple. Ainsi, sur environ 1 million d'emplois identifiés dans le secteur associatif sanitaire et social, une large part est régulée par les conventions collectives du champ (une dizaine), elles-mêmes en grande partie affiliées à deux grandes « branches », la BASS et la BAD.

Le secteur associatif évolue, dans **un contexte de restructurations et des budgets sous contrainte**. La concurrence entre des acteurs dont les statuts respectifs - public, privé lucratif, privé non lucratif - génère des distorsions dans le coût de l'emploi, accentue la tension ressentie. Les systèmes de tarification, plus automatiques, ont progressivement déconstruit l'opposabilité des coûts salariaux aux financeurs qui reposait, dans un large pan du secteur, sur un régime spécifique d'« agrément ». La loi sur les institutions sociales et médico-sociales du 30 juin 1975 avait introduit ce régime spécifique par une conciliation originale entre rôle des partenaires sociaux (signer des accords) et rôle des pouvoirs publics (agréer les accords en les rendant « opposables » aux financeurs). L'effet d'origine faisait de l'agrément une condition de l'opposabilité des accords aux autorités de tarification ; un effet émergent, puis confirmé, en a fait également une condition de validité des accords. Sur l'ensemble des emplois associatifs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé, 800 000 relèvent en théorie de l'agrément, ou en ont relevé jusqu'à une époque récente (BASS, BAD, qui correspondent en tout ou partie des activités hospitalières et loi 2002-2) mais, dans une part significative de ce champ l'agrément est déjà un cadre d'extinction (notamment pour les quelque 70 000 emplois dans les EHPAD, pour lesquels l'exigence demeure, mais sans effet en opposabilité) ; 200 000 emplois (animation, FJT, centres sociaux et enfance) n'en relèvent pas.

¹⁷ Pour plus de détails : voir chapitre « Économie des politiques sociales et de l'emploi ».

Le régime de l'agrément est de fait en question. En septembre 2005, par ordonnance, les accords d'entreprises des établissements de santé ont été placés hors champ de l'agrément ; puis la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2007 a exclu les accords nationaux concernant les établissements de santé. La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 a maintenu l'obligation d'agrément pour les établissements pour personnes âgées, mais supprimé l'opposabilité budgétaire. La question est en fait celle des fonctions assurées par le mécanisme d'agrément, qui vise l'encadrement financier de la masse salariale du secteur, mais régule aussi, de fait, un ensemble d'évolutions générales – rémunérations, parcours et déroulement de carrières, métiers et filières – structurant au bout du compte l'offre de service à l'utilisateur.

Face au changement de système annoncé, il serait nécessaire de tabler sur les différents leviers de la régulation de l'emploi : dialogue social, politiques publiques de l'emploi et de la formation, mais aussi systèmes de tarification et de financement, référentiels professionnels, référentiels de qualité, etc.

Les évolutions à l'œuvre marquent de fait **la conception de la professionnalisation des différents métiers comme du travail sanitaire et social**. La posture professionnelle attendue de chacun par rapport aux autres parties prenantes suppose une inscription de leur action dans la société civile. Il importe de traduire ces évolutions dans les référentiels de compétences des diplômes, mais aussi dans la conception même de la formation en alternance. L'utilisateur n'est pas seulement objet de l'activité à déployer mais aussi sujet de droit dans la conception du professionnalisme.

RH et professionnalisation dans les associations de solidarité s'inscrivent aussi dans une construction plus globale marquée par **le projet social européen de l'emploi, de la formation professionnelle tout au long de la vie, de mobilité intra-européenne et de compétitivité**. Les associations ont vocation à faire valoir leur logique de mouvement selon leurs axes fondateurs et leur projet, en complémentarité avec l'approche paritaire. Il importe de représenter ces orientations notamment devant l'État et les régions en charge des certifications et de la formation. Il faut aussi mieux faire connaître la façon particulière d'entreprendre des associations et agir pour sa reconnaissance, au titre de l'économie sociale dans les instances de concertation sur les politiques de formation tout au long de la vie.

1.5. Ressources humaines, rapports sociaux et projet associatif : des niveaux à relier

Les associations de solidarité ont d'abord un objet social. Elles relèvent de l'économie sociale et solidaire. À la différence des entreprises à but lucratif, elles ne s'inscrivent pas seulement dans un rôle de prestataire de services mais assument un rôle d'accompagnement de leurs usagers sur des registres plus riches que celui de simples consommateurs. Mais, comme les autres entreprises, elles subissent la pression économique issue de la mondialisation, qui induit de profonds changements liés à l'influence des valeurs du marché et de la concurrence. Dans un contexte de déconstruction des valeurs collectives traditionnelles qui permettaient de fonder le sens de leur action, elles sont amenées à s'interroger sur leurs spécificités à la lumière de leurs valeurs fondatrices, à repenser leurs projets et leur organisation pour faire valoir leur identité. Leur vocation de base est un engagement citoyen et donc d'abord politique et social, pour « faire société », pour favoriser l'accès des plus fragiles à leurs droits, dans une société démocratique qui promeut aussi l'élitisme et la compétition et génère donc de l'exclusion. Cela les conduit à s'interroger sur leur façon d'entreprendre, sur les rapports humains et sociaux qu'elles souhaitent développer et donc sur leur organisation du travail.

Fondées initialement sur l'ambition d'associer dans leur action des personnes de statuts différents¹⁸, il leur faut reconstruire un projet qui fasse sens pour les acteurs qu'elles souhaitent mobiliser, une organisation permettant de développer une intelligence collective.

Revenir à leurs fondements dans la conception des relations humaines et des rapports sociaux suppose de dépasser les tensions catégorielles traditionnelles (exemple salariés-bénévoles) pour mieux faire place aux bénéficiaires ou usagers. Cela passe par un examen plus approfondi des situations de tension afin de construire les complémentarités et alliances : pour développer une approche où chaque acteur se per-

¹⁸ Administrateurs bénévoles, salariés, usagers et leur entourage, bénévoles de terrain, donateurs, etc.

çoive comme partie prenante du projet avec d'autres, il faut créer des espaces de débats, mieux connaître et faire connaître les rôles et missions respectifs de chacun, créer de la confiance et donc concevoir non seulement une politique des ressources humaines mais aussi de relations humaines et de rapports sociaux qui ne s'en tienne pas à la seule relation instrumentale employeur-salarié, tout en prenant pleinement celle-ci en considération. La gouvernance, les dirigeants associatifs, se voient donc interpellés au premier chef sur leur conception des RH au vu de leurs valeurs et projets, des changements qu'ils envisagent.

Il ne saurait y avoir de modèle universel : à chaque association de construire sa propre politique RH, selon ses formes de citoyenneté et de responsabilité sociale, dans le respect des cadres légaux et réglementaires. Pour progresser de manière opérationnelle à partir de la réalité des situations, la démarche de l'Uniopss a donc été engagée à partir des outils RH, interrogés par rapport au « fil rouge » de la participation des différents acteurs à la construction d'un sens partagé, avec le projet d'intégrer la RH dans une approche pluridisciplinaire de l'accompagnement au changement.

2. Actions menées

Dans ce contexte, le pôle emploi et ressources humaines de l'Uniopss a poursuivi ses investigations visant la consolidation du rôle des associations : les travaux sur le thème « droit social et restructurations » pilotés dans le cadre du CNAR ont été poursuivis ; la consolidation de la maîtrise des obligations légales a été soutenue par le « guide de l'employeur » en ligne, complété et mis à jour tout au long de l'année ; la promotion d'une politique associative des ressources humaines a été soutenue par la publication au moment du Congrès de l'Uniopss des outils issus de la recherche action « RH » ; la commission « emploi et ressources humaines » a été à nouveau réunie ; une réflexion sur la régulation de l'emploi a été engagée.

2.1. Animation

Veille générale active : production et consultations massives sur les sites Uniopss-Uriopss, coordonnée via le groupe de veille Internet « Droit social RH »

Le groupe de veille, composé de juristes en droit social et experts en gestion des ressources humaines, publie de nombreuses fiches en complément du « guide de l'employeur ». Ces fiches ont été consultées 27 500 fois en 2009 (les chiffres 2010 ne sont pas exploités). Par ailleurs, 2 400 personnes sont inscrites à la lettre électronique de l'Uniopss spéciale « Droit social RH ».

Groupe Droit social Uriopss-Uniopss : capitalisation et mutualisation d'expertise, dans le cadre d'un groupe d'experts en interactions

Ce groupe, qui réunit les juristes en droit du travail des Uriopss, est animé par l'Uniopss à raison de 5 réunions annuelles. Il vise en priorité la mutualisation et la consolidation de l'expertise nécessaire pour accompagner les associations de terrain confrontées à l'actualité législative, réglementaire ou conventionnelle. Les 5 réunions de 2010 ont également permis le pilotage de projets en réseau.

GRHAF : développement d'une démarche RH adaptée au positionnement associatif à travers l'entrée de la construction d'outils RH ou de formations

Le groupe « ressources humaines associatives et formation » (GRHAF) s'est réuni quatre fois¹⁹ et a tenu 3 conférences téléphoniques²⁰. Ainsi, le réseau Uniopss-Uriopss a échangé en autour de la dynamique RH des associations, des enjeux de l'actualité. Le GRHAF a préparé un module de formation à destination du réseau, pour faciliter une réflexion stratégique à partir d'échanges pluridisciplinaires intégrant les RH selon la démarche élaborée lors de la recherche. Il a travaillé autour de l'attestation des acquis en matière de formation professionnelle.

¹⁹ 10 mars, 25 mai, 18 et 19 novembre 2010.

²⁰ 27 avril, 1^{er} juillet et 19 octobre 2010.

Participation au groupe coopération

Le succès des coopérations étant très lié à leur appropriation par les salariés mais aussi les autres acteurs parties prenantes, il a paru important de développer l'axe RH dans l'accompagnement des coopérations développé par le Réseau. Cet axe a donné lieu à la production d'outils, dont le référentiel de la fonction d'accompagnateur de coopération, ou la description d'une méthode d'accompagnement ; l'apport « RH » a insisté sur la politique de communication, la participation des différents acteurs des associations, l'incitation à développer une politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences et de conduite du changement.

Commission politique « Emploi et RH : gouvernance RH et projet associatif »

L'Uniopss a relancé cette commission politique²¹ avec un rôle différent de celui d'autres commissions. Elle n'a pas pour objet de construire des positions par rapport aux politiques publiques, mais de construire en priorité des positions à partager au sein du secteur associatif. Elle amène ainsi à se pencher sur ce qui peut faire sens dans les associations, au-delà de la technique RH. Le projet adopté pour cela vise à produire un texte de référence abordant les spécificités associatives en matière de gestion des ressources humaines. Quatre thèmes essentiels sont *a priori* retenus :

- la nécessité des outils RH, les conditions de leur introduction dans la pratique associative ;
 - les liens entre RH et gouvernance (dont les liens bénévoles/salariés) ;
 - la qualité de l'emploi (pénibilité, santé au travail, discrimination, attractivité, etc.) ;
 - les modèles de référence (administration, entreprise, économie sociale).
- Le but est de valoriser des pratiques diverses, afin d'étayer et d'outiller la réflexion des associations.

2.2. Représentations permanentes

Conférence nationale des formations sociales : cette instance permet d'articuler la vision de l'État et des régions ainsi que les observations de certaines branches. La conférence du 26 octobre a été tenue en préparation des orientations des formations sociales du ministre en charge des affaires sociales aux régions²². Au sein des réunions préparatoires du Comité de pilotage²³, l'Uniopss a souligné l'importance de la formation des bénévoles, l'insuffisante représentation de l'économie sociale et solidaire au niveau interprofessionnel et l'insuffisante prise en compte de la professionnalisation du secteur Petite enfance dans la formation tout au long de la vie.

CSTS : la rénovation du CSTS a donné lieu à la nomination de Sylvie Mathieu²⁴ comme membre titulaire et Hélène Dolgorouky²⁵ comme suppléant. La réunion d'inauguration du 29 septembre a été l'occasion de propositions nouvelles pour le fonctionnement des groupes du CSTS afin de mieux faire reconnaître la participation du collège des associations. L'Uniopss a assuré la coordination des candidatures associatives aux différents groupes de travail, et Hélène Dolgorouky a été nommée suppléante à la commission permanente. Ces propositions ont été accueillies favorablement par la DGCS et le vice-président du CSTS, Michel Thierry.

CPC TS : l'Uniopss a souligné l'enjeu de l'articulation des diplômes sociaux avec le nouveau bac professionnel en cours de création, ainsi que l'importance que le secteur se situe mieux dans les dispositifs d'orientation, suite à la loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et la formation tout au long de la vie. La CPC a aussi permis d'échanger sur la préparation de la conférence nationale des formations sociales et sur la conception de l'alternance intégrative, comme axe fondamental de la formation au travail social²⁶.

²¹ Mise en veille depuis la fin 2007.

²² Devant aboutir en 2011.

²³ 4 mai, 8 juin, 6 juillet, 7 septembre 2010.

²⁴ Directrice de l'Uniopss Lorraine.

²⁵ Conseillère technique Uniopss.

²⁶ Réunions des 15 mars, 22 juin, 18 octobre 2010, sur la rénovation des diplômes – médiateur familial – et leur simplification pour éviter la multiplication des certificats.

Groupe alternance : ce groupe doit réexaminer les conditions de l'alternance théorie-pratique dans les formations sociales, pour une meilleure collaboration entre employeurs et centres de formations à travers les différents statuts de l'alternance²⁷. L'alternance est un aspect essentiel pour l'acquisition de la posture professionnelle en travail social nécessaire pour l'accompagnement des usagers, même si certaines réglementations peuvent décourager des employeurs dans la conjoncture actuelle. Il faut pouvoir dépasser les difficultés rencontrées²⁸.

20^{ème} CPC : les travaux ont notamment porté sur la création d'un nouveau bac professionnel « accompagnement, soins et service aux personnes » à destination du secteur sanitaire et social et de l'aide à domicile. Ce bac pro en trois ans doit conduire à des diplômes intermédiaires encore non ciblés. L'Uniopss a alerté sur la nécessité de procéder selon une approche interministérielle pour créer ce diplôme, pour ne pas orienter des jeunes vers le chômage ou des emplois de niveau moindre : les administrations n'ayant pour l'heure pas trouvé de terrain d'entente, elle s'est abstenue de voter pour les mesures proposées. Elle a néanmoins attiré l'attention sur la nécessité de favoriser des parcours professionnels dans le secteur de la petite enfance²⁹.

CPN IUT Carrières sociales : dans le cadre du renouvellement des membres, l'Uniopss a désigné M. Jacques Eloy, administrateur à la FCSF pour l'y représenter.

Évaluation de l'application du décret sur la qualification des professionnels de direction : participation à la réunion du 17 juin.

2.3. Information et communication : temps forts et productions

Le guide de l'employeur a été mis à jour et diffusé tout au long de 2010. Le nombre d'utilisateur en 2010 est de 294 abonnements³⁰. Globalement, depuis 2009, 636 abonnements³¹ ont été contractés.

La recherche-action-formation « RH et spécificités des rapports sociaux dans les associations de solidarité : comment mieux utiliser les outils RH ? », réalisée grâce à la forte implication de 6 Uriopss (Auvergne-Limousin, Bretagne, Haute-Normandie, Ile de France, Lorraine, Pays-de-la-Loire) a été finalisée après un dernier comité de suivi le 7 janvier. Elle a permis la publication de 14 fiches présentées sur le site Internet de l'Uniopss sous le dossier « construire ses outils RH » fin janvier : la démarche de la recherche autour de sept outils RH³² est présentée sous forme d'une fiche développée et d'une fiche synthétique par outil. Un rapport a été réalisé à l'intention de ses partenaires et financeurs : Chorum, le Crédit coopératif, la DGCS, la DIISES. La production des fiches a été valorisée sur le site de l'Uniopss en page d'accueil, dans l'atelier du Congrès de l'Uniopss intitulé « Ressources humaines et spécificités des rapports sociaux dans les associations de solidarité », dans la presse dont Union sociale³³ et TSA³⁴. Elle a été présentée en Commission politique emploi-RH de l'Uniopss le 5 octobre 2010.

L'atelier emploi RH au Congrès de l'Uniopss de janvier 2010 a permis de recueillir les réactions des adhérents au déplacement de conceptions et de représentations que propose cette conception revue des RH qui se veut en appui de la vitalité associative et de ses spécificités, selon une approche qui lie l'ambition associative d'associer une multiplicité d'acteurs à son action³⁵ avec le repérage des activités de chacun et de leur dynamique dans l'organisation du travail, pour faciliter relations humaines et rapports sociaux autour d'un projet partagé, qui fasse sens pour tous. Cette démarche bouscule les représentations traditionnelles des RH axées exclusivement sur les salariés. **Un dossier documentaire** a été réalisé pour cet atelier portant sur des références en matière d'emploi-RH.

²⁷ Alternance intégrative en formation initiale, apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue, etc.

²⁸ Participation aux réunions du 7 septembre, 11 octobre, 16 novembre 2010.

²⁹ Participation à la réunion du 26 mai 2010.

³⁰ 84 nouveaux abonnements et 210 réabonnements.

³¹ En comptant les abonnements et les réabonnements.

³² La fiche de fonction, la fiche de poste, le document unique de délégation, l'entretien annuel, l'entretien professionnel, la formation pratique *in situ*.

³³ Dans le numéro de février 2010 et dans le numéro de janvier 2011.

³⁴ En janvier et octobre 2010.

³⁵ Salariés, administrateurs, usagers, bénévoles de terrain, etc.

Un dossier VAE est en cours de rénovation pour rendre plus accessible l'information sur les diplômes rénovés selon l'approche compétences. Sont mis en relief les textes présentant les référentiels professionnels et d'activité des principaux diplômes du secteur, classés par niveaux de qualification et ministère de validation. 28 fiches nationales ont été produites, sur les outils RH, les rénovations de diplômes et les politiques de formation.

La rentrée sociale a mis, en octobre 2010, l'accent sur le thème « emploi et régulation », avec une proposition d'orientations sur l'avenir du système agrément-opposabilité :

- exiger des conditions saines de concurrence, avec des obligations pesant sur tout le secteur et pas seulement sur le non lucratif,
- mieux articuler un socle national applicable à tous et la négociation d'accords d'entreprise,
- maintenir ainsi l'agrément au niveau national, notamment pour les grands domaines structurants que sont les salaires, les classifications, les régimes de retraite, de prévoyance complémentaire et de mutualisation des fonds de formation (ou garantir, à défaut, des paramètres adaptés dans les systèmes de tarification),
- favoriser le débat public des enjeux de l'emploi sanitaire et social et peser collectivement sur la négociation des enveloppes nécessaires,
- tabler sur tous les autres mécanismes, notamment les référentiels (métiers, secteurs) qui peuvent directement ou indirectement soutenir une exigence de qualité de l'emploi et de qualité de service,
- alléger les contraintes d'agrément pesant sur les accords d'entreprise,
- miser sur la contractualisation pour faire valoir, auprès des autorités de tarification locales, les ressources humaines nécessaires au projet.

Cette proposition, à débattre et approfondir, table sur la régulation collective et sur le rôle propre de chaque association.

Au sujet de la connaissance statistique de l'emploi associatif sanitaire et social, plusieurs publications ont été diffusées en 2010³⁶.

3. Perspectives 2011

L'Uniopss poursuit l'approfondissement des liens entre qualité pour l'utilisateur et qualité des rapports sociaux dans les associations. Cette orientation suppose de peser en ce sens dans les politiques générales de régulation de l'emploi et de mener parallèlement des actions touchant à la pratique « RH ». Elle s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'organisation de l'Uniopss. En effet, l'affirmation d'une pratique RH renouvelée permettant d'exprimer une spécificité associative est un projet transversal aux différents domaines de l'Uniopss. De même, les modes de régulation de l'emploi, avec leurs différents leviers, peuvent être appréhendés de manière transverse, en reliant les problématiques des différents secteurs ainsi que les liens entre les différents niveaux du pilotage.

Dans cette perspective, plusieurs projets sont engagés pour 2011 :

- la publication de nouvelles études sur l'évolution de l'emploi associatif sanitaire et social en lien avec Recherches & Solidarités ;
- la poursuite de la capitalisation d'expertise sur les RH en Réseau à partir de l'animation du GRHAF, de formations de formateurs ;
- l'élargissement de la réflexion en vue de la production ultérieure d'une journée d'études et d'un ouvrage de l'Uniopss sur ce thème ;
- la participation aux travaux sur les coopérations pour affermir le volet RH (conduite du changement, GPEC notamment) ;

³⁶ Pour plus de détails : voir chapitre « Économie des politiques sociales et de l'emploi ».

- l'approfondissement des travaux de la commission politique emploi et ressources humaines dans le but de construire un texte commun sur la spécificité associative en gestion des ressources humaines et des contributions régulières dans Union Sociale, avec un premier dossier en janvier 2011 ;
- une représentation consolidée au CSTS et dans les différentes CPC pour une prise en compte de l'approche des associations dans la conception du travail social et des formations sociales ;
- la veille sur les évolutions de la formation professionnelle tout au long de la vie et les diplômes ; avec une attention spécifique aux évolutions des métiers dans certains secteurs et notamment le projet d'approfondir la problématique de la professionnalisation du secteur petite enfance dans le cadre de la formation tout au long de la vie et pour une meilleure prise en compte de la parentalité ;
- des liens repensés avec les OPCA et entre autres avec Unifformation, dans laquelle l'Uniopss favorise l'expression collective des besoins de formation des associations qu'elles relèvent, ou non, de branches professionnelles ;
- des relations régulières avec les partenaires sociaux du secteur, une implication active dans les institutions représentatives de l'économie sociale, afin de concourir à l'affirmation du secteur non lucratif de solidarité.

Économie des politiques sociales

1. Constats

Les associations ont fait le constat depuis longtemps d'un manque de visibilité au sein des productions réalisées par la statistique publique. Cette lacune fait que le poids réel des associations, notamment sanitaires et sociales, est encore relativement méconnu, chez les décideurs politiques et économiques, comme pour le grand public. Dans un monde marqué par la culture du chiffre, « *tout ce qui ne se compte pas, ne compte pas* ». Le manque de données fiables et régulières est un frein à la bonne compréhension du fait associatif dans la société, des causes de son développement, du poids de ses activités dans l'économie de service et, au final, de son utilité sociale. C'est aussi une limite pour la conduite d'une politique associative, en l'absence de points de repère.

Cette analyse commence désormais à être partagée. Les rapports Morange³⁷, Langlais³⁸, Vercamer³⁹ ont tous trois insisté sur l'importance de disposer d'informations pertinentes sur les associations et plus généralement sur l'économie sociale et solidaire. La Conférence de la vie associative de 2009 a permis de franchir un cap. Un des groupes de travail visait à dresser un état des lieux des besoins en matière de connaissance des associations. L'Uniopss en faisait partie au nom de la Conférence Permanente des coordinations associatives (CPCA)⁴⁰. Le rapport final « *considère qu'il est indispensable à un horizon rapproché de disposer d'un dispositif d'observation pérenne, le plus complet possible et doté de moyens adéquats* »⁴¹.

L'Uniopss s'est mobilisée en 2010 pour faire avancer ce chantier.

2. Actions menées

2.1. Participation au comité de pilotage du rapport Cnis / Archambault sur « la connaissance des associations »

La Conférence de la vie associative (CVA) de 2009 a exprimé le besoin d'une meilleure connaissance des associations. Un groupe de travail du Conseil National de l'Information Statistique (Cnis) a été mandaté pour proposer des pistes d'améliorations applicables pour le système statistique public. Édith Archambault, professeur émérite a eu la responsabilité de l'animation de ce rapport.

L'Uniopss, par la voix de Romain Guerry, membre du Cnis, représentant le mouvement associatif de solidarité, a été membre du comité de pilotage du rapport (avril 2010 – janvier 2011).

L'Uniopss a ainsi pu contribuer à élaborer le plan du rapport à partir de la feuille de route de la CVA, discuter le contenu, fournir des compléments d'information et, enfin, relire le rapport.

Plusieurs auditions d'experts (Baudoin Seys, Jean Gadrey, Acoss, Kaminski, etc.) ont été menées.

Ce rapport a reçu un accueil favorable du Cnis lors de la séance plénière de son Assemblée générale en janvier 2011⁴².

Depuis la parution du rapport en décembre 2010, l'Uniopss participe activement à sa diffusion : articles dans Juris Association et Union Sociale, mise en ligne sur le site Internet de l'Uniopss, diffusion aux médias du secteur de l'ESS.

³⁷ Pierre Morange, député des Yvelines, *La gouvernance et le financement des structures associatives*, octobre 2008.

³⁸ Jean Louis Langlais, inspecteur général de l'administration honoraire, *Pour un partenariat renouvelé entre l'État et les associations*, juin 2008.

³⁹ Francis Vercamer, député du Nord, *L'économie sociale et solidaire*, avril 2010.

⁴⁰ <http://cpca.asso.fr/>

⁴¹ Rapport final du Groupe de travail numéro 1 Conférence de la Vie Associative 2009, p4.

⁴² Voir avis n°20.

2.2. Études statistiques sur l'emploi dans les associations de solidarité

Connaître l'évolution de l'emploi dans les associations sanitaires et sociales est important pour l'Uniopss. Il s'agit de mesurer le poids économique du secteur. De plus cela reste bon indicateur de l'état de santé des associations. À cette fin, l'Uniopss a noué un partenariat avec l'association Recherches & Solidarités qui dispose en exclusivité des données Urssaf / Acof pour publier des études sur l'emploi dans les associations sanitaires et sociales.

En 2010, plusieurs publications ont été diffusées :

- 22 diaporamas sur l'emploi des associations sanitaires et sociales en régions (en partenariat avec la Caisse d'Épargne).
- Bilan des créations d'emplois dans les associations sanitaires et sociales en 2009 (Cnar).
- « L'importance économique de l'emploi d'aide à domicile » : bilan sur 10 ans et conjoncture 1^{er} semestre 2010 (Cnar).
- Exploitation des enquêtes réalisées par la Drees sur le secteur sanitaire et social (répartition des emplois, activité par sous-secteurs).
- Une intervention devant les adhérents de l'Uniopss Pacac en partenariat avec le Crédit Coopératif (Cnar).

2.3. Étude sur l'offre associative sanitaire et sociale, en partenariat avec la Macif

Faire connaître le rôle et l'importance des associations dans l'offre sanitaire et sociale en France est pour l'Uniopss une priorité. Comme elle partage cette préoccupation, la Macif soutient la réalisation d'une plaquette de communication sur ce sujet.

Il s'agira d'une plaquette, diffusée à grande échelle, et comparant l'offre associative sanitaire et sociale avec celles des autres acteurs que sont le secteur public et le secteur privé lucratif.

En 2010, les données ont été collectées et la maquette réalisée. La plaquette sera finalisée et diffusée en 2011.

2.4. Auditions et participations aux travaux des observatoires et centres d'étude sur le poids économique des associations

En complément de son rôle actif au sein du Cnis, l'Uniopss participe également aux travaux de plusieurs observatoires et centres d'études.

Ainsi, l'Uniopss est membre :

- du comité d'orientation de l'observatoire du Conseil National des Cress (Atlas de l'ESS, travaux avec les Insee régionales sur le dispositif Clap) ;
- du comité d'orientation de l'association Recherches & Solidarités.

L'Uniopss a participé :

- au colloque de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (Ades) ;
- au séminaire de l'OCDE sur le rôle et le poids des acteurs privés non-lucratifs dans l'aide au retour à l'emploi et l'insertion (21 juin 2010) ;
- au programme de recherche « Usage des chiffres dans l'action publique territoriale » UCAP : audition en tant qu'expert par Annie Dussuet, Erika Flahaut et Emmanuel Bioteau (29/11/2010) ;

L'Uniopss a été auditionnée par un stagiaire ENA / Pôle Emploi sur le poids de l'emploi associatif sanitaire et social.

2.5. Panorama des financements de la protection sociale et conjoncture économique

Connaître l'ampleur et l'évolution des financements de la protection sociale sur les associations de solidarité est primordiale pour les adhérents de l'Uniopss. Il s'agit de pouvoir anticiper l'évolution des financements à venir. Ce n'est pas une tâche aisée ; elle nécessite de collecter un grand nombre de données disparates et pas toujours cohérentes entre elles.

Chaque année, en septembre, l'Uniopss rédige, dans le « Document de rentrée sociale », un chapitre sur l'économie des comptes sociaux (Sécurité sociale, départements, État, Assurance chômage). Sur cette base, deux présentations ont été faites devant les adhérents de l'Uniopss Limousin et Auvergne.

En complément, et afin de confronter les analyses de l'Uniopss avec celles d'un expert du sujet, une interview de Christian Babusiaux, président de la 1^{ère} chambre de la Cour des comptes sur la situation économique et de la protection sociale a été diffusée dans le mensuel Union sociale d'octobre 2010.

3. Perspectives 2011

- Parution de la plaquette Uniopss / Macif sur l'offre de service des associations sanitaires et sociales en comparaison avec celle des secteurs publics et lucratifs. En complément, une ou plusieurs rencontres seront organisées pour faire connaître cette étude.
- Relayer le rapport Cnis sur la connaissance des associations via des articles (Union sociale, Juris Asso, etc.), des présentations (CNCRES, CPCA, etc.).
- Poursuivre les travaux sur le suivi des financements de la protection sociale en direction des associations (rentrée sociale ; impact réforme de la dépendance ; crise des finances publiques ; etc.).
- Publier des études sur l'évolution de l'emploi associatif sanitaire et social en lien avec Recherches & Solidarités.

Centre National d'Animation et de Ressources (Cnar) action sociale, médico-sociale et santé

Convention Cnar Uniopss / DGEFP / Caisse des dépôts / DGCS

1. Constats

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif public d'appui et de conseils aux associations d'utilité sociale. Répartis sur tout le territoire, des chargés de mission DLA réalisent un diagnostic et proposent des prestations de conseils adaptées à leurs besoins. Des centres régionaux de ressources et d'animation (C2RA) animent le dispositif sur les territoires. Au plan national, des Centres Nationaux d'Animation et de Ressources (CNAR) existent sur les principaux secteurs d'activité associatifs. L'Uniopss anime celui sur le secteur social, médico-social et la santé.

Les objectifs poursuivis par l'Uniopss définis dans ses conventions avec le Ministère de la cohésion sociale (DGCS), de l'emploi (DGEFP) et la Caisse des dépôts, portent sur les éléments suivants :

- 1- Informer les adhérents de l'Uniopss et les associations du secteur sur le DLA et les politiques de soutien à l'emploi et à la viabilité économique.
- 2- Mettre à disposition des adhérents, associations du secteur et des opérateurs du DLA des outils et ressources sectoriels pour renforcer la qualité de leurs interventions d'accompagnement à l'emploi et à la viabilité économique.
- 3- Promouvoir l'activité et l'emploi dans le secteur sanitaire et social par la mise en place d'actions de professionnalisation et l'élaboration d'outils méthodologiques.
- 4- Contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du DLA en participant aux démarches régionales et nationales d'évaluation de l'impact du dispositif national DLA/C2RA

2. Actions menées

2.1. Centre de ressources

Le Cnar, au moyen de fiches pratiques, fait connaître les problématiques associatives du secteur sanitaire et social sur les domaines de l'emploi, la gestion et la viabilité économique.

Le public visé regroupe les chargés de mission DLA et C2RA, les responsables d'associations de solidarité et les experts les entourant (commissaires aux comptes, experts comptables, les banques, prestataires, etc.), les institutions qui régulent et financent le secteur : Conseil généraux, services déconcentrés de l'État, ARS, etc.

2.1.1 Chiffrage de l'emploi associatif sanitaire et social

- Bilan des créations et de l'emploi en 2009, dans le secteur associatif sanitaire et social en partenariat avec Recherches et Solidarités⁴³.
- L'emploi dans l'aide à domicile associative : analyse sur 10 ans et conjoncture 2010 en partenariat avec Recherches et Solidarités⁴⁴.
- Présentation en Picardie des chiffres de l'emploi associatif sanitaire et social régionaux devant la Direccte, le Conseil régional et les Conseils généraux. 3 décembre 2010.

2.1.2 La fonction employeur, les restructurations et le droit social

- Création d'une nouvelle fiche Internet sur : Le régime de l'agrément des conventions et accords collectifs dans le secteur associatif social et médico-social⁴⁵
- Mise à jour de plusieurs fiches pratiques « Restructuration et droit social » :
 - Impact des restructurations sur l'application des conventions collectives nationales⁴⁶,
 - Dénonciation ou mise en cause d'un accord collectif⁴⁷,
 - Accords de substitution et d'adaptation⁴⁸,
 - Impact d'une restructuration sur l'adhésion à un régime de prévoyance⁴⁹,
 - Présentation des syndicats employeurs et conventions collectives du secteur associatif sanitaire et social⁵⁰,

2.1.3 Gestion et financement des associations de solidarité

- Création de nouvelles fiches sur la gestion :
 - Panorama du financement public du secteur sanitaire, social et médico-social⁵¹.
 - Le financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux⁵².
 - Le compte administratif⁵³.
- Mise à jour des fiches gestion :
 - Le fonds de roulement⁵⁴.
 - Le besoin en fonds de roulement et la trésorerie⁵⁵.
 - La pluriannualité budgétaire et les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens⁵⁶.
 - Le budget⁵⁷.
 - Le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)⁵⁸.

⁴³ Fiche Internet Uniopss n°58965.

⁴⁴ Fiche Internet Uniopss n°59620.

⁴⁵ Fiche Internet Uniopss n°58964.

⁴⁶ Fiche Internet Uniopss n°42778.

⁴⁷ Fiche Internet Uniopss n°42781.

⁴⁸ Fiche Internet Uniopss n°42785.

⁴⁹ Fiche Internet Uniopss n°47673.

⁵⁰ Fiche Internet Uniopss n°47515.

⁵¹ Fiche Internet Uniopss n°56365.

⁵² Fiche Internet Uniopss n°56366.

⁵³ Fiche Internet Uniopss n°58917.

⁵⁴ Fiche Internet Uniopss n°53351.

⁵⁵ Fiche Internet Uniopss n°53352.

⁵⁶ Fiche Internet Uniopss n°47140.

⁵⁷ Fiche Internet Uniopss n°47141.

⁵⁸ Fiche Internet Uniopss n°49877.

2.1.4 Relations contractuelles entre pouvoirs publics et associations sanitaires et sociales

- Création d'une nouvelle fiche sur : Associations de solidarité et mise en concurrence⁵⁹

2.1.5 Aide à domicile et services à la personne

- Création d'une nouvelle fiche sur : L'emploi dans l'aide à domicile associative : analyse sur 10 ans et conjoncture 2010⁶⁰

2.2. Interventions en régions et formations des DLA et C2RA

Pour les DLA, il est souvent difficile de s'approprier les nombreuses informations sectorielles nécessaires à l'exercice de leur métier. Les fiches pratiques diffusées par le Cnar sont une base utile et adaptée pour une première approche mais qui doit être complétée par des modules de formation pour une montée en connaissance. Les principales réalisations sont :

2.2.1 Les enjeux et les acteurs du secteur associatif sanitaire et social

Intervention le 4 octobre en Picardie à l'invitation du C2RA et des DLA en lien avec l'Uriopss.

2.2.2 La régulation et le financement des associations sanitaires et sociales

Intervention en région PACA le 30 mars sur le financement des associations à l'invitation du Crédit Coopératif, avec le DLA (ESIA) en lien avec l'Uriopss Pacac.

2.2.3 Les nouveaux modes de relation entre associations et pouvoirs publics (appel à projet, appel d'offre, marché public, délégation de service public)

- Participation au module de formation Avise à destination des DLA en partenariat avec la Fnars.
- Lancement d'un travail, en partenariat avec le Cnar Financement et la CPCA sur la convention pluri-annuelle d'objectif (CPO « eurocompatible »)
 - Réalisation d'une fiche pratique sur les caractéristiques de la CPO.
 - Organisation d'une journée « experts » en 2011 à destination des associations sanitaires et sociales.

2.3. Production d'outils méthodologiques (« boîte à outils »)

Les associations de solidarité, malgré un professionnalisme grandissant, n'ont pas toujours les moyens de créer les outils méthodologiques nécessaires à leur gestion. Les DLA souhaitent connaître des experts en gestion vers qui orienter les associations qu'ils accompagnent. Le Cnar Social souhaite offrir des outils méthodologiques adaptés aux associations de solidarité :

- Guide pour l'accompagnement des associations.
- Outils de diagnostic économique des associations.
- Outils d'aide à la gestion économique, RH, etc.

⁵⁹ Fiche Internet Uniopss n°54789.

⁶⁰ Fiche Internet Uniopss n°59620.

Les principales réalisations sont les suivantes :

2.3.1 La création d'un outil d'aide au montage de budget, de plan de financement et plan de trésorerie pour les micro-crèches privées non lucratives

L'objectif est de soutenir les associations qui portent un projet de création de micro-crèche sur les aspects économiques et financiers, en mettant à leur disposition un outil qui leur permet de construire leur budget prévisionnel et leur plan de financement, selon différentes hypothèses, et facilite le dialogue avec les partenaires financiers.

L'outil a été réalisé en partenariat avec le Cnar Financement (France Active) et l'aide de plusieurs membres de la commission petite enfance, adhérents nationaux de l'Uniopss constitués en groupe de travail : ACEPP, Familles Rurales, UNA, ADMR, CCMSA.

L'outil a été ensuite testé par le service technique de la Cnaf, plusieurs Caf et MSA régionales.

L'outil est désormais opérationnel. Sa diffusion aux associations se fait par le biais d'un réseau d'accompagnateurs spécialisés en création de micro-crèches (membre des réseaux adhérents à l'Uniopss) ayant reçu la formation dédiée à l'utilisation de l'outil. Un consultant⁶¹ anime les quatre sessions de formations en 2011. Il répondra aux questions des utilisateurs de l'outil grâce à une liste électronique.

À noter que les utilisateurs finaux s'engagent en signant une charte d'utilisation à ne pas le diffuser ni en faire une utilisation commerciale.

2.3.2 Création d'un outil de calcul du prix de revient de l'heure de travail dans l'aide à domicile associative

Les petites associations d'aide à domicile, non rattachées à une fédération ou un réseau, peuvent ne pas disposer d'outils élémentaires de calcul de coût. Dans cette optique, a été lancée l'idée de créer un outil simple de mesure du prix de revient d'une heure de travail dans l'aide à domicile, afin de pouvoir aider les associations à situer leur niveau de prix. Ce travail a démarré en 2010, en partenariat avec les Uriopss Picardie et Champagne-Ardenne, le C2RA Picardie et le Griep (DLA de la Somme et de l'Aisne).

2.4. Déploiement d'actions de terrain : plan d'accompagnement pour le développement économique et le développement de l'emploi

Face à la complexité des situations locales, les DLA ont parfois des difficultés à mettre en place des plans d'accompagnement collectifs concertés avec les réseaux associatifs locaux. Cela suppose de connaître les acteurs locaux, le secteur et les particularités du territoire. Pour cela le Cnar met en place des actions de développement sur le terrain, en lien avec les Uriopss volontaires, le C2RA et les DLA.

Les principales réalisations sont les suivantes :

2.4.1 L'accompagnement des associations du médico-social et de l'Insertion par l'activité économique (IAE) intervenant dans l'aide à domicile en Picardie

Le Cnar Social a soutenu l'Uriopss Picardie dans sa démarche innovante d'intégration des personnels de l'insertion par l'activité économique (IAE) vers des associations d'aide à domicile par le biais du tutorat. Le but de l'expérimentation était double :

- offrir des perspectives d'emplois pour les personnels issus de l'insertion sur leur bassin d'emploi ;
- permettre aux structures de l'aide à domicile de sécuriser leurs recrutements.

⁶¹ Laurent Roux, E2S conseil.

La démarche s'est déroulée en quatre temps :

1. Rencontre des structures volontaires / définition des profils des tuteurs / analyse du cadre financier et juridique.
2. Repérage des salariés de l'IAE et choix des tuteurs.
3. Préparation à la constitution de binôme salarié/tuteur opérationnels.
4. Évaluation de la première expérimentation.

L'expérience a été concluante. Quasiment toutes les personnes suivies ont trouvé un emploi dans une association d'aide à domicile. L'intérêt de la démarche mérite qu'elle soit essaimée. Pour cela, à partir des expériences menées par trois binômes de structures (Association et IAE), l'Uriopss et le Cnar ont capitalisé les enseignements à retenir. Ils sont présentés sur un site Internet spécifique : www.integration-par-le-tutorat.fr

2.4.2 L'accompagnement à la formation dans les services à la personne (SAP) en Champagne-Ardenne⁶²

La formation professionnelle est un facteur indéniable de qualité dans les services à la personne. Pourtant, dans certaines régions, les structures qui souhaitent mettre en place des formations sont confrontées à de nombreuses difficultés : trouver une formation adéquate, la faire financer, etc.

Face à ces constats, l'Uriopss Champagne-Ardenne, avec le soutien du Cnar Social, a constitué en région un groupe de travail avec les différentes parties prenantes de la formation professionnelle dans les services à la personne. Il réunit les OPCA⁶³, les fédérations associatives, les syndicats employeurs, les Conseils généraux, les services de l'État, le Conseil régional, les collectivités locales, des structures de formation, les DLA⁶⁴, le C2RA⁶⁵, etc.

En 2010, les actions menées sont :

- Identification des formations disponibles sur la région.
- Enrichissement de la base de données de l'ARIFOR qui est un espace ressources au service des professionnels de la formation, l'insertion et l'orientation en Champagne-Ardenne.
- Identification des supports de communication sur le montage de formation.
- Veille sur l'offre et les besoins de formation.

Cette action n'a pas vocation à perdurer. Une fois le travail de sensibilisation effectué l'Uriopss pourra passer le relais aux structures spécifiquement consacrées à cette fonction.

2.4.3 L'accompagnement des SSIAD de Basse-Normandie à la démarche qualité⁶⁶

La mise en place d'une démarche qualité est un élément déterminant de la pérennité des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Pour cela, le Cnar soutient l'action d'accompagnement des SSIAD à la démarche qualité mise en place par l'Uriopss Basse-Normandie, en lien avec le C2RA/DLA, l'URACCS, et les OPCA Uniformation et Unifaf. Elle concerne huit SSIAD de la région dont quatre SSIAD du réseau ADMR.

En 2010 les actions menées sont :

- la mise en place du comité de pilotage ;
- l'engagement des SSIAD participant à l'action ;
- les diagnostics des DLA sur les besoins des associations ;
- la mise en place des premiers modules d'autoévaluation.

⁶² Pour en savoir plus, voir le bilan de l'action dans la fiche Internet Uriopss n°54401 « La formation sans les services à la personne en Champagne-Ardenne ».

⁶³ Organismes paritaires collecteurs agréés.

⁶⁴ Dispositifs locaux d'accompagnement.

⁶⁵ Centre Régional de Ressources et d'Animation.

⁶⁶ Pour plus de détails voir la fiche Internet Uriopss n°53112, « Projet d'accompagnement à la démarche qualité pour les SSIAD de Basse-Normandie »

L'année 2011 sera consacrée à la mise en place des plans d'accompagnement à la démarche qualité financés par les DLA. Le Cnar apportera un soutien financier à l'Uniopss Basse-Normandie pour sa fonction de coordination et mettra à disposition pour des interventions les conseillers techniques Santé et Aide à domicile.

2.5. Valorisation des travaux et communication

Par leur fonction de généralistes de l'accompagnement, les DLA doivent analyser des informations complexes de secteurs différents. Il leur est parfois difficile d'y avoir accès. Pour en permettre l'appropriation, il est nécessaire pour le Cnar Social de faire connaître ses travaux auprès des acteurs. Il rend l'information directement accessible par voie électronique aux DLA / C2RA. Le Cnar Social met en ligne, sur la page d'accueil de son site Internet, les différentes productions réalisées. En 2010, les actions menées sont les suivantes :

2.5.1 Medias Uniopss / Cnar

- Rubrique « CNAR » en page d'accueil du site Internet Uniopss : Présentation du Cnar⁶⁷.
- La lettre électronique du CNAR envoyée aux DLA : Trois numéros diffusés en 2010.

2.5.2 Médias partenaires

- Lettres Avise : DLA et Territoires, Fil info DLA, site Internet Avise (espace DLA).
- Site Internet SOLFIA (Solutions de financement associatif) du Cnar Financement :
 - Panorama du financement public du secteur sanitaire, social et médico-social⁶⁸.
 - Le financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux⁶⁹.
- Autres médias : Site Internet CIDES (Malakoff Médéric), Associatis (Caisse d'Épargne), Macif, Associations Mode d'emploi, TSA, ASH, Direction(s), etc.

2.5.3 Interventions de présentation du Cnar et du DLA

Présentation du Cnar et du DLA lors du Colloque SIDACTION le 4 juin 2010.

3. Perspectives 2011

3.1. Centre de ressources

En 2011, le Cnar social souhaite orienter ces travaux autour des thèmes suivants :

3.1.1 Informer sur des secteurs d'activité, notamment :

- Secteur de la petite enfance.
- Secteur du handicap et secteur de la lutte contre l'exclusion et du logement.

3.1.2 Informer sur des thématiques transversales aux associations de solidarité, notamment :

- Le financement et la régulation des associations sanitaires et sociales.
- La gestion des ressources humaines associatives.
- La coopération et les regroupements d'associations sanitaires et sociales.
- Gouvernance des associations de solidarité.

⁶⁷ Fiche Internet Uniopss n°55109.

⁶⁸ Fiche Internet Uniopss n°56365.

⁶⁹ Fiche Internet Uniopss n°56366.

3.2. Interventions en régions et formations des DLA et C2RA

Chaque année, le Cnar Social intervient en régions pour présenter aux DLA les enjeux des associations de solidarité sur l'emploi et la viabilité économique. Sont notamment prévues :

- La présentation des enjeux du secteur sanitaire et social en lien avec les Uriopss volontaires.
- Une ou plusieurs formations aux DLA sur les risques psychosociaux (RPS) dans les associations de solidarité animées par les experts du réseau Uriopss.
- Une ou plusieurs formations aux DLA sur les particularités de la GRH dans les associations de solidarité.
- L'organisation d'une journée « experts » sur l'utilisation de la CPO et une ou plusieurs journées en régions sur les financements pour les associations de solidarité, en lien avec le Cnar Financement.

3.3. Production d'outils méthodologiques (« boîte à outils »)

- La finalisation et la diffusion de l'outil d'aide au montage de budget d'une micro-crèche privée non lucrative.
- La mise à l'étude d'autres outils de gestion à l'étude en vue d'une diffusion pour 2012

3.4. Déploiement d'actions de terrain : plan d'accompagnement pour le développement économique et de l'emploi

Le Cnar Social contribue au développement de plans d'accompagnement sur des secteurs porteurs d'innovations sociales et/ou créateurs d'emplois.

Pour 2011, la priorité sera portée sur :

- L'accompagnement des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) à la démarche qualité en Basse-Normandie.
- D'autres accompagnements en régions pourront être soutenus en fonction des besoins identifiés par le C2RA, les DLA et l'Uriopss locale.

3.5. Valorisation des travaux et communication

Le Cnar Social communique en direction de deux cibles principales, les DLA et C2RA d'une part et les associations de solidarité d'autre part. Il diffuse ses productions par plusieurs canaux :

- Uniopss / Cnar Social :
 - Sous-rubrique « CNAR » dans le menu du site Internet de l'Uniopss.
 - Lettre électronique du Cnar Social envoyée aux DLA : 4 numéros sont prévus pour 2011.
 - Union Sociale, le mensuel de l'Uniopss (5000 exemplaire) : article sur l'action du Cnar Social.
- Partenaires associatifs ou de l'ESS :
 - Lettres de l'Avisé : DLA et Territoires, Fil info DLA, site Internet Avisé (espace DLA).
 - Site Internet SOLFIA (Solutions de financement associatif) du Cnar Financement
- Autres médias : Site Internet CIDES ; Macif ; Juris Association ; presse spécialisée (ASH, TSA), etc.
- Mise en ligne du site Internet sur l'insertion dans l'emploi par le tutorat dans l'aide à domicile : www.integration-par-le-tutorat.fr

La méthode et les enseignements tirés de l'expérience d'accompagnement de personnes issues de l'IAE vers un emploi dans les associations d'aide à domicile en Picardie méritent d'être connus largement. Pour cela, un site Internet spécifique est mis en ligne à partir du mois de mars 2011⁷⁰.

⁷⁰ Pour en savoir plus voir : <http://www.integration-par-le-tutorat.fr>

Organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales

Le pôle organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales de l'Uniopss est notamment chargé des questions relatives à la décentralisation et à la réforme de l'État et de celles relatives à la régulation du secteur social et médico-social. Il coordonne également les travaux de l'Uniopss sur les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale.

1. Contexte

La réforme de l'État et celle moins avancée des collectivités territoriales interviennent dans un contexte de forte dégradation des comptes publics. Le déficit public a été de l'ordre de 7,7 % du PIB en 2010, un niveau très éloigné des 3 % maximum fixé par le traité de Maastricht. Le gouvernement a donc annoncé de nouvelles mesures d'économies et de mobilisation de recettes supplémentaires. Ces mesures ne sont pas sans conséquences pour les associations de solidarité et les publics qu'elles accompagnent.

La réforme des missions et de l'organisation de l'État est devenue encore plus concrète en 2010 avec l'installation des nouvelles directions régionales et départementales et celle des agences régionales de santé (ARS). De nouvelles mesures touchant à ses missions et à son organisation ont par ailleurs été annoncées en juin 2010.

Les collectivités territoriales, notamment les départements, connaissent une situation financière tendue. Les conseils généraux sont en effet confrontés à une forte progression de leurs dépenses sociales et à une faible augmentation de leurs recettes de fonctionnement. Environ une trentaine d'entre eux seraient dans une situation financière délicate, ayant amené le gouvernement à mettre en place un fonds de soutien de 150 millions d'euros. Cette mesure sera sans aucun doute insuffisante et contrebalancée par de nouvelles charges qui sont imposées aux départements du fait notamment de la réduction des exonérations de cotisations sociales dans l'aide à domicile. Si de nouvelles sources de recettes ne sont pas trouvées, nombre d'observateurs prédisent à court ou moyen terme une situation d'impasse. D'ores et déjà, des collectivités se désengagent de certains dispositifs, se recentrant sur le financement de leurs compétences obligatoires. Ce mouvement pourrait s'amplifier à partir du 1^{er} janvier 2015. La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales prévoit à compter de cette date la suppression de la clause de compétence générale dont bénéficient les départements et les régions. La possibilité pour ces collectivités de soutenir ensemble certains projets sera très réduite, posant la question de la recherche de financements de substitution pour les acteurs concernés. La création de métropoles est également prévue par cette réforme. Celles-ci, créées sur une base volontaire, exerceront certaines compétences des départements ou des régions, soit de manière automatique (exemple : transports scolaires), soit au coup par coup sur la base d'un accord préalable entre, d'une part, le département ou la région et, d'autre part, la métropole (exemple : compétence d'action sociale des départements).

Parallèlement, **les règles d'encadrement du secteur social et médico-social évoluent substantiellement**, remettant largement en question la logique ascendante qui a longtemps prévalu. Traduisant cet inversement de logique, la nouvelle procédure d'appel à projet a été précisée en 2010 par un décret, un arrêté et une circulaire. Elle renforce le rôle des outils de planification et de programmation financière. Elle réinterpelle le monde privé à but non lucratif sur sa capacité à porter en amont une parole commune sur les besoins de la population et les réponses à mettre en œuvre pour les satisfaire. La mise en place de nouvelles instances de concertation (CRSA, conférences de territoire, commissions de sélection d'appel à projet, etc.) constitue à cet égard un premier test.

2. Actions menées

2.1. Plaidoyer en direction des pouvoirs publics

L'Uniopss a continué à sensibiliser les ministères de la Santé et de la Cohésion sociale aux enjeux liés à la mise en place des **agences régionales de santé (ARS)**. La nécessité pour ces agences de travailler en lien étroit avec les administrations de l'État⁷¹, les collectivités territoriales et organismes de Sécurité sociale⁷² a été fortement réaffirmée lors des rendez-vous avec le Secrétariat général des ministères sociaux et dans les différentes instances dans lesquelles l'Uniopss s'est impliquée (ex : CNCPH). De la capacité pour les différents décideurs et financeurs publics à travailler ensemble dépend en effet la capacité de notre pays à apporter des réponses globales et cohérentes à la population. L'Uniopss a également demandé que les ARS et les nouvelles administrations d'État pratiquent une concertation approfondie avec les acteurs concernés par les politiques qu'elles pilotent. L'Uniopss a ainsi interrogé les ministères sur la conciliation entre le calendrier très serré imposé pour l'élaboration des projets régionaux de santé et la nécessité de concerter réellement les représentants des usagers et des porteurs de réponses. Si le calendrier s'est un peu desserré, il reste trop contraint.

L'Uniopss a également sensibilisé les parlementaires aux enjeux liés à la **réforme des collectivités territoriales** dans le champ de la santé et de l'action sociale et médico-sociale, notamment sur deux points particuliers : **la fin de la clause de compétence générale et la création des métropoles**.

Si l'Uniopss n'est pas opposée à une clarification des compétences des collectivités publiques, c'est à la condition que celle-ci ne s'accompagne pas d'un affaiblissement des soutiens publics dans le champ de la solidarité. Or, l'Uniopss s'est inquiétée auprès des députés et des sénateurs de ce que les passages de relais ne soient pas prévus par le projet de loi. Ainsi, certains financements volontaires des départements et des régions pourraient ne plus être possibles après le 1^{er} janvier 2015, date d'entrée en vigueur de cette partie de la loi.

S'agissant de la création des métropoles, l'Uniopss a notamment mis l'accent sur la question de la péréquation des ressources entre les territoires plus ou moins bien dotés et la question de l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du département. Elle a également pointé le risque de complexification du pilotage du secteur social et médico-social. Plus globalement, l'Uniopss a appelé à s'attaquer de manière structurelle au financement des politiques sociales des départements. Alors que leurs dépenses sont croissantes avec le temps, notamment en raison de facteurs démographiques, il est important de doter ces collectivités de nouvelles sources de financement. Dans le cadre du chantier dit du 5^{ème} risque, l'Uniopss a notamment milité pour que de nouveaux financements nationaux soient mobilisés. L'Union milite également pour le renforcement des mécanismes de péréquation financière. L'Uniopss a rencontré en 2010 les dirigeants de l'ADF qui l'ont invitée à assister à son Congrès annuel. Elle a par ailleurs été auditionnée par le CESE sur la réforme des collectivités territoriales.

L'Uniopss a par ailleurs participé activement à la **concertation préalable à l'élaboration de plusieurs textes d'application de la loi HPST**. Elle a ainsi formulé de nombreuses propositions sur l'ordonnance de coordination du 23 février 2010, notamment sur son volet social et médico-social. Elle a cependant formé un recours gracieux contre deux dispositions de ce texte :

- celle portant exclusion de la procédure d'appel à projet pour certaines mesures mises en œuvre par le secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse
- et celle portant sur les centres de santé.

L'Uniopss a en outre formulé de nombreuses propositions sur le projet de décret relatif au projet régional de santé (PRS) pointant les nécessaires articulations avec les autres démarches de planification, la question de l'accessibilité financière de l'offre de service, la concertation à mener par les ARS avant la finalisation des PRS, etc. Ce même souci d'articulation et de cohérence a guidé l'Uniopss dans ses observations sur le projet de décret relatif aux modalités de concertation que doivent engager les Présidents de conseils généraux lors de l'élaboration des schémas départementaux personnes âgées-personnes handicapées. Prenant acte du vote de la loi HPST, l'Uniopss a cherché à contribuer positivement à l'élaboration du décret sur la

⁷¹ Éducation nationale, cohésion sociale, etc.

⁷² Branche vieillesse, branche famille, etc.

nouvelle procédure d'autorisation et d'appel à projet. Elle a ainsi participé aux deux réunions de concertation organisées par la DGCS. Certaines de ses propositions ont été prises en compte, soit totalement, soit partiellement comme par exemple : l'audition systématique des porteurs de projet par les commissions de sélection, la présence au sein de celles-ci avec voix consultative de représentants des Unions, Fédérations ou regroupements représentatifs des gestionnaires, la présence de deux représentants des usagers spécialement concernés par l'appel à projet en plus des représentants permanents des usagers, l'allongement du délai de réponse des gestionnaires, le délai de caducité des autorisations, etc.

Par contre, le ministère aura refusé d'être plus précis sur les critères de sélection qui devront être retenus par les autorités administratives compétentes, renvoyant à chacune d'entre-elle le soin de les fixer. L'administration centrale aura également refusé de prévoir des mécanismes de concertation préalables à la fixation du cahier des charges et de l'avis d'appel à projet renvoyant à la concertation sur les schémas et les Priac, ce qui est insuffisant pour l'Uniopss. L'Union a par ailleurs formulé des propositions d'amélioration de l'arrêté portant sur le contenu minimal de la réponse des gestionnaires à un appel à projet. Elle a notamment obtenu que les plans des locaux ne soient pas obligatoirement réalisés par un architecte. Enfin, l'Uniopss a adressé des propositions très détaillées sur le projet de circulaire d'application. Certains points ont été repris par l'administration centrale comme par exemple la nécessité de valoriser les démarches de professionnalisation et de qualification des intervenants. En septembre 2010, le Président de l'Uniopss avait écrit aux ministres pour demander une modification de la loi et du décret d'application. Dominique Balmay y affirmait la nécessité de prévoir des mécanismes de concertation lors de la phase d'élaboration des schémas régionaux portant sur les CADA et les services mettant en œuvre des mesures judiciaires de protection des majeurs ou d'aide à la gestion du budget familial. Il demandait également que les transformations d'établissements et services sociaux et médico-sociaux soient exclues de la procédure d'appel à projet afin de ne pas freiner les nécessaires évolutions du secteur social et médico-social. Il revenait également sur la concertation à mener en amont du cahier des charges et sur les critères de sélection des projets, réaffirmant la nécessité de ne pas privilégier le projet le moins coûteux mais bien le projet apportant la meilleure réponse à la personne accompagnée au juste coût pour la collectivité. Certaines de ses propositions se sont traduites en propositions d'amendement adressées aux parlementaires en janvier 2011.

2.2. Plate forme d'interpellation des candidats aux élections régionales

Le pôle organisation territoriale a mobilisé les Uriopss et l'équipe d'animation de l'Uniopss autour des enjeux des élections régionales. Il en a résulté une plate forme d'interpellation des candidats largement diffusée par les Uriopss et l'Uniopss et relayée par la presse spécialisée. Cette plate forme a appelé les futurs élus à amplifier leurs efforts en direction du soutien à la vie associative, de la formation, de la lutte contre les exclusions, de l'accessibilité des locaux et moyens de transports aux personnes handicapées, du secteur de l'aide à domicile, de la modernisation des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux

2.3. 30^{ème} congrès de l'Uniopss

Le pôle organisation territoriale a construit et animé l'atelier réforme de l'État et des collectivités territoriales du 30^{ème} congrès de l'Uniopss. Il a également contribué à la construction et au choix des intervenants de l'atelier personnes handicapées. Il a par ailleurs participé à la préparation de la plénière du congrès consacrée à la régulation.

2.4. Information et formation sur les enjeux des réformes en cours

Le pôle organisation territoriale a animé avec le pôle santé et médico-social un séminaire de formation de formateurs des Uriopss de deux jours consacré à la loi HPST et ses décrets d'application. Un support et un dossier de formation ont été réalisés à cette occasion. Le pôle a également animé une formation de formateurs des Uriopss sur la nouvelle procédure d'appel à projet. Il a organisé une réunion d'information et d'échanges avec l'équipe d'animation de l'Uniopss sur la loi HPST, la réforme de l'État et des collectivités territoriales. Deux formations sur la régulation des ESSMS ont été réalisées en direction des personnels de la Caisse des dépôts et consignation (CDC) et une en direction des personnels des établissements mem-

bres de la Fédération nationale des Marpa. 15 interventions ont en outre été assurées en direction des Uriopss, des adhérents nationaux et des partenaires de l'Uniopss (RGPP, loi HPST, nouvelles régulations du secteur social et médico-social). Des interventions ont également été assurées en direction des Commissions vie associative, handicap et décentralisation et territoires.

2.5. Commission décentralisation et territoires, task force loi HPST & réunions téléphoniques des directeurs d'Uriopss sur les nouveaux décideurs et formes de régulation

Le pôle organisation territoriale a animé la commission décentralisation et territoires. En raison des mouvements de grève dans les transports, une seule réunion physique a pu se tenir, deux autres ayant dû être annulées. Des échanges électroniques plus soutenus ont été mis en place pour y suppléer.

Suite à la réunion des adhérents nationaux du 6 janvier 2010, une task force loi HPST a été constituée, composée pour partie d'adhérents nationaux de l'Uniopss et pour partie d'Uriopss. Co-animée par les pôles organisation territoriale et santé et médico-social de l'Uniopss, cette task force s'est réunie 6 fois en 2010, notamment autour de l'élaboration des décrets d'application de la loi HPST. Ces réunions ont débouché sur des prises de position communes ou similaires notamment sur le projet de décret relatif au projet régional de santé, la nouvelle procédure d'appel à projet, etc.

Quatre conférences téléphoniques ont par ailleurs été organisées avec les Directeurs d'Uriopss sur la mise en place des ARS et des nouveaux lieux de concertation, les travaux préparatoires aux projets régionaux de santé et la nouvelle procédure d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

2.6. Commission organisation institutionnelle du CNCPH

À la demande des membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), l'Uniopss a accepté d'animer la commission organisation institutionnelle de cette instance. Ce lourd investissement s'est traduit par la préparation et l'animation de la commission proprement dite, ainsi que la présence aux commissions permanente et plénière de cette instance et à réunion des animateurs organisée chaque mois par le Président du CNCPH. 11 réunions de la commission organisation institutionnelle se sont tenues en 2010. L'Uniopss a contribué activement à élaborer des positions communes aux membres de la commission sur les projets de décret soumis à concertation. Elle a également contribué à l'élaboration de notes d'analyse de la conjoncture et de la réforme de l'État et des collectivités territoriales. La qualité de ces différentes productions a été saluée par le CNCPH qui a fait siennes les analyses et propositions contenues dans les différents documents produits.

2.7. Droits des usagers dans les ESSMS

Les travaux sur la mise en œuvre des droits des usagers se sont poursuivis en 2010. Ainsi, les résultats de l'enquête sur le dossier de la personne accompagnée ont été diffusés. Le pôle organisation territoriale a analysé les changements législatifs, réglementaires et jurisprudentiels et a élaboré une note sur la mise en œuvre des droits des usagers dans les services mettant en œuvre des mesures judiciaires de protection des majeurs ou d'aide à la gestion du budget familial.

2.8. Analyse des arrêtés d'autorisation des ESSMS

Le travail d'analyse des arrêtés d'autorisation des ESSMS s'est poursuivi en 2010, montrant une très grande variété de pratiques selon les décideurs. Celles-ci ne sont pas sans interroger le monde bancaire dans sa politique de prêts au secteur social et médico-social. Ce travail sera approfondi en 2011.

2.9. Mise en œuvre des GCSMS

Le travail de repérage des GCSMS et d'analyse des conventions constitutives s'est poursuivi en 2010. L'accompagnement d'un adhérent national a été mené. Le 30^{ème} congrès de l'Uniopss a également été l'occasion d'échanger sur la mise en œuvre des démarches de coopération⁷³. Il en a été de même des journées de rentrée des Uriopss et autres manifestations organisées par celles-ci.

2.10. Co-pilotage de la convention Uniopss-MSA

Le pôle organisation territoriale a piloté, avec le conseiller technique personnes âgées de l'Uniopss, le travail de négociation et de mise en œuvre de l'avenant 2010 à la convention de partenariat qui lie Uniopss à la MSA.

2.11. Coordination des travaux sur les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2011

Le pôle organisation territoriale a coordonné les travaux de l'Uniopss sur les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2011 et sur les projets de loi de finances rectificative pour 2010. Il a ainsi informé les membres de l'équipe d'animation de l'Uniopss du contenu de ces textes, leur calendrier d'examen par le Parlement et a consolidé les propositions en vue de leur validation par les dirigeants de l'Uniopss. Il a assuré leur diffusion auprès du gouvernement et des parlementaires. Il a également participé à plusieurs auditions par des députés et sénateurs et rapporteurs des textes. L'Uniopss a formulé de nombreuses propositions d'amendement portant sur ses textes⁷⁴.

2.12. Autres travaux menés

Le pôle organisation territoriale a activement contribué à l'élaboration du dossier décentralisation et réforme de l'État du numéro de juin-juillet 2010 de la revue Union sociale. Il a également rédigé un article sur les appels à projet dans le numéro de mai 2010⁷⁵.

Il a par ailleurs rédigé un chapitre de l'ouvrage « L'année de l'action sociale 2010 »⁷⁶, consacré à l'impact de la loi HPST pour le secteur social et médico-social.

Trois fiches ont été réalisées pour le CNAR : nouveaux décideurs, nouvelle planification et procédure d'autorisation et d'appel à projet. De très nombreuses fiches ont par ailleurs été produites sur le site Internet de l'Uniopss.

3. Perspectives 2011

3.1. Réforme de l'État et des collectivités territoriales

- L'année 2011 sera consacrée au décryptage de la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales. Elle permettra également de finaliser deux plates formes d'interpellation des candidats aux élections cantonales et sénatoriales. La commission décentralisation et territoires travaillera sur des constats et propositions en vue des élections présidentielles et législatives. Il s'agira d'alimenter les plates formes de positionnement de l'Uniopss et les préoccupations prioritaires adressées au futur gouvernement.

⁷³ Primauté du projet, pré-requis, gouvernance, outils juridiques à disposition, etc.

⁷⁴ Exemple : fin de la rétroactivité sur 3 mois pour les allocations logement, relèvement du plafond de l'aide à la complémentaire santé, montant de l'ONDAM et de sa déclinaison médico-sociale, durée d'autorisation des CSAPA, non réintégration des médicaments dans les dotations soins des EHPAD ne disposant pas de pharmacie d'usage intérieur...

⁷⁵ Rubrique : Information technique.

⁷⁶ Ed. Dunod.

- Le suivi de la mise en œuvre de la loi HPST se poursuivra avec l'analyse des pratiques des ARS et des nouvelles directions de l'État, les premiers pas des nouveaux lieux de concertation, l'élaboration des projets régionaux de santé. Les réunions de la task force loi HPST et les conférences téléphoniques avec les directeurs d'Uriopss seront ainsi reconduites en 2011.

3.2. Régulation des ESSMS

- Travaux préparatoires sur l'élaboration d'un nouvel outil d'information sur les décideurs publics et la nouvelle régulation du secteur social et médico-social⁷⁷ :
 - Engagés en 2010, ils seront poursuivis en 2011 en vue d'une publication au cours du premier semestre 2012.
 - Poursuite des travaux sur les droits des usagers, les arrêtés d'autorisation et les GCSMS :
- Il s'agira également d'outiller les Uriopss dans leur travail d'accompagnement des adhérents sur la nouvelle procédure d'autorisation par appel à projet.

3.3. Lois de finances et de financement de la Sécurité sociale

L'Uniopss contribuera au décryptage et à la construction de propositions sur les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2012 et sur les différents projets de loi de finances rectificative pour 2011.

⁷⁷ Cd-rom, ouvrage ou site internet.

Gestion Financière, Tarification

Depuis 2008 et surtout 2009, des réformes de la tarification sont à l'œuvre, transformant le mode de financement des ESMS et mettant fortement en avant un impératif de maîtrise budgétaire. Divers projets de textes ont introduit des dispositions tarifaires questionnant fortement le système existant et bouleversant complètement la logique jusqu'alors existante. Ces réformes recouvrent plusieurs dispositions dont : des tarifs plafonds, la disparition de la procédure contradictoire, le remplacement du BP par un EPRD, la fin du mécanisme de reprise du résultat, la fin de l'opposabilité financière des conventions collectives pour les Ehpad, etc. S'y ajoutent des réformes sectorielles, visant au 1^{er} chef les Ehpad, les Ssiad, les services d'aide à domicile et les CHRS et structures relevant de l'AHF (accueil, hébergement, insertion).

Une part conséquente de l'activité du pôle Gestion financière et tarification en 2010 a porté sur le suivi de l'ensemble de ces **réformes et chantiers tarifaires** ; ainsi que sur le pilotage de la réflexion et des travaux sur la **coopération** au sein du réseau.

1. Constat et problématique

1.1. Tarification

La réforme de la tarification du secteur social et médico-social avait été enclenchée en 2009. En effet, la loi de finances (LF) et la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2009, ainsi que la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) ont introduit des dispositions tarifaires qui questionnent fortement le système existant. En 2010 (dès 2009 pour les Ehpad), plusieurs projets de textes réglementaires ont précisé la direction choisie par les pouvoirs publics et ses modalités techniques pour la mise en œuvre des nouveaux modes d'allocation des ressources. Cependant, il n'existe encore aujourd'hui quasiment aucune (excepté les arrêtés sur les tarifs plafonds) disposition réglementaire construisant réellement de nouveaux systèmes de tarification.

1.2. Coopération

À l'heure actuelle, le secteur social et médico-social fait face à de profondes mutations et à la naissance d'une nouvelle régulation ; le contexte politique incite fortement à la restructuration du secteur, par le biais de la contractualisation et de la coopération, en privilégiant les CPOM, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et les GCSMS, groupements de coopération sociale et médico-sociale. Depuis l'intervention de la loi du 11 février 2005, (décret du 6 avril 2006 sur les GCSMS) l'article L 312-7 du code de l'action sociale définit le cadre de la coopération en matière sociale et médico-sociale. Toutefois, rappelons que les choix de coopération ou d'adaptation de ses moyens ne sont pas uniques ; ils peuvent être combinés et offrent des niveaux de complexité forts divers. Les enjeux et opportunités de chacune des formules doivent être clairement dégagés. La démarche nécessite à la fois une réflexion politique et stratégique, partant du projet associatif, et une opération technique visant à analyser et, éventuellement, modifier le mode d'organisation des activités économiques, conciliant ainsi le projet avec les impératifs de gestion. C'est pourquoi le réseau Uniopss-Uriopss, qui avait bien entendu déjà investi la question depuis plusieurs années, a accru sa réflexion et ses travaux sur cette thématique depuis 2009, en mettant en place un groupe de travail réseau, piloté par le pôle gestion financière tarification.

2. Actions menées

2.1. Tarification

2.1.1 Les actions auprès des pouvoirs publics et autres actions

Les réformes de la tarification ont été l'occasion de nombreuses réunions à la DGCS, la majorité du temps suivies de courriers et prises de position, interassociatives ou au nom de l'Uniopss, concernant les Ehpad. (voir point 2.1 du chapitre 12), les Ssiad (voir point 1.2 du chapitre 14) et les CHRS (voir point 2.8 chapitre 9).

Le pôle est intervenu à plusieurs reprises sur les réformes de la tarification et les CPOM.

De plus, l'Anap a continué la mise en œuvre de son chantier « Pilotage de la performance des ESMS », ce qui a été l'occasion de plusieurs groupes de travail (sur différentes thématiques) et réunions « en plénière ».⁷⁸

2.1.2 EPRD

Un projet d'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses) avait été diffusé par la DGAS en juillet 2009. Certains projets de textes réglementaires portant sur la réforme de la tarification de certains types d'établissements ou services, notamment les Ehpad et les Ssiad, prévoient l'introduction de l'EPRD. Mais ce thème n'a pas été ni plus précisément à l'ordre du jour des rencontres avec l'administration centrale.

2.1.3 Loi de finances et loi de financement de la Sécurité sociale

Le pôle a suivi les deux projets de lois de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011, contenant d'importantes dispositions en matière de tarification. Le pôle a fait part de ses observations et propositions d'amendements⁷⁹ sur ces mesures et a rédigé une note récapitulative⁸⁰, une fois les lois parues.

2.1.4 Keopss : mises à jour Comptes administratifs 2009 et Budget prévisionnel 2011

Le logiciel Keopss appartient à la société Apologic mais les développements et son contenu sont élaborés et validés par l'Uniopss.

Deux mises à jour ont été élaborées en 2010 : celle relative aux Comptes administratifs 2009 début février et celle sur les Propositions budgétaires à la mi-juillet.

Keopss comprend, dans son menu Documentation plusieurs documents élaborés par le réseau Uniopss-Uriopss et régulièrement mis à jour : une note sur la réforme de la tarification, une liste de la réglementation budgétaire et tarifaire et des modèles de rapport d'activité et de rapport budgétaire.

2.1.5 Guide du budget

Ce guide n'a pas été mis à jour depuis 2 ans ; d'une part, compte tenu de la « nouvelle donne » budgétaire et tarifaire qui se profile et se met progressivement en place, mais sans réglementation encore stabilisée au jour d'aujourd'hui et, d'autre part, parce que ce Guide a aujourd'hui 6 ans et qu'il nécessite donc d'être à la fois réorganisé et réécrit en grande partie (ce qui devrait être fait fin 2011). La refonte de ce futur guide de la tarification a été lancée en 2010, avec les membres de la commission gestion et la direction de la communication de l'Uniopss.

⁷⁸ Sites Internet Uniopss/Uriopss, fiches n° 55323, 56724, 56772, 59303.

⁷⁹ Sites Internet Uniopss/Uriopss, fiches n° 57938, 58211.

⁸⁰ Sites Internet Uniopss/Uriopss, fiches n° 58929, 59532, 59535.

Cependant, l'ensemble des nouveautés tarifaires est mis en ligne sur les sites Internet du réseau et réuni au sein d'un dossier thématique Réforme de la tarification.

De même, deux notes rappelant les obligations des gestionnaires et les règles applicables à l'occasion de la construction et de la transmission du CA 2009 et du BP 2011 ont été diffusées.

2.1.6 Enfance, famille, jeunesse

Le pôle contribue à la réflexion sur le système de financement dans ce secteur.

Par ailleurs, le chantier sur les microcrèches a pris de l'ampleur en 2010. Pour mémoire, dans le cadre du dispositif DLA, le Cnar Social porté par l'Uniopss et le Cnar Financement, porté par France Active avaient créé en 2009 un outil d'aide au montage de budget, de plan de financement et plan de trésorerie pour les micro-crèches privées non lucratives. L'outil a été rendu opérationnel en 2010 et diffusé aux associations par le biais d'un réseau d'accompagnateurs spécialisés en création de micro-crèches (membre des réseaux adhérents à l'Uniopss) ayant reçu la formation dédiée à l'utilisation de l'outil. Pour plus de détails, voir le point 2.3.1 du chapitre 6.

2.1.7 Aide et soins à domicile et à partir du domicile – Ssiad

Le pôle est intervenu lors de 2 commissions « Aide et soins à domicile et à partir du domicile » (avril et septembre) afin de présenter la réforme de la tarification du secteur social et médico-social et le projet de nouveau mode d'allocation des ressources pour les Ssiad.

Pour plus de détails à ce sujet, voir le point 1.2 du chapitre 14.

2.1.8 Personnes âgées

Les Ehpad connaissent une réforme de la tarification d'ampleur, née avec la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 et un 1^{er} projet de décret en juin 2009. Ce projet et ses 4 versions ont fortement mobilisé le secteur.

Le pôle a commenté ces dispositions lors de 4 Cnuespa (commission de l'Uniopss traitant des personnes âgées), a analysé l'ensemble des dispositions des différentes versions du projet de décret et rédigé une note à ce sujet, remise à jour à chaque version du décret.

Pour plus de détails à ce sujet, voir le point 2.1 du chapitre 12.

2.1.9 Personnes handicapées

La conseillère technique a présenté la réforme de la tarification du secteur en commission Handicap en juin.

2.1.10 Lutte contre l'exclusion

Le pôle appuie et contribue à la réflexion sur le référentiel prestations/coûts des CHRS, s'inscrivant dans le chantier refondation visant à la création d'un service public de l'hébergement et de l'accès au logement, piloté par le Secrétaire d'État M. Appar. La réflexion sur les coûts et sur un futur système de financement et de contractualisation a véritablement démarré en 2010 et a fortement mobilisé le pôle. Pour plus de détails sur ce chantier, voir le point 2.8 du chapitre 9.

2.2. Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

Les CPOM ont continué à être l'objet de l'intérêt du secteur et à être mis en place sur le territoire.

La conseillère technique du pôle est intervenue à plusieurs reprises et a animé des formations sur le sujet : à l'Uriopss Pays-de-la-Loire (mars) et l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais (2 jours, septembre).

2.3. Coopération

Les travaux sur la coopération ont été relancés et développés au niveau du réseau en 2009, avec une volonté de mutualiser et capitaliser sur les réflexions et outils déjà existants. En 2010, 4 séminaires réunissant les Uriopss et l'équipe de l'Uniopss ont été organisés en mars, juin, juillet et septembre (40 participants au total). 2 groupes de travail avaient été constitués : l'un sur la méthodologie, l'autre sur les outils. Ces groupes de travail ont pu élaborer un « kit coopération » à destination du réseau Uniopss-Uriopss pour l'accompagnement aux démarches de coopération. Ce kit contient :

- le positionnement du réseau,
- une méthodologie,
- une boîte à outils n°1 sur les fondamentaux pour le lancement d'un accompagnement,
- une boîte à outils n°2 en construction en 2011
- et un dossier documentaire.

Ces travaux ont été présentés et débattus lors de réunions de directeurs d'Uriopss.

Dans le prolongement des travaux du groupe coopération, 2 journées de formations ont également eu lieu en octobre et novembre 2010 avec 20 participants à chaque journée. La 1ère journée était destinée à une sensibilisation à la thématique et à la démarche d'accompagnement afin de connaître les tenants et les aboutissants de la coopération. La 2è journée était un perfectionnement sur l'accompagnement des démarches coopération et de maîtrise des outils, partant d'exemples concrets.

Enfin, des contacts et des rencontres ont été établis avec la FEP (Fédération d'entraide protestante) concernant leur dispositif de formation à la coopération, Cooperact, afin d'imaginer une convention sur ce dispositif avec le réseau Uniopss-Uriopss.

2.4. Comptabilité

Un guide sur la comptabilité des associations et fondations et de leurs ESMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) avait été élaboré en 2009, en collaboration avec Juris Éditions, 7è opus de la nouvelle collection des Juri'Guides. Le guide est paru le 5 janvier 2010.

Le pôle a bien entendu suivi l'application de la nouvelle instruction comptable M22 (parue en février 2009) et du plan de comptes des ESMS privés.

2.5. Analyse financière

Un groupe de travail s'est réuni à 2 reprises en 2010 afin de finaliser un outil de diagnostic financier.

De plus, plusieurs fiches pratiques de gestion sur l'analyse financière ont été élaborées dans le cadre du Cnar et mises en ligne sur les sites Internet du réseau⁸¹.

2.6. Fiscalité

En binôme avec le pôle Vie associative/Europe, un groupe de travail sur l'état des lieux et le devenir de la fiscalité du non-lucratif s'est mis en place en 2010, réunissant des Uriopss, des adhérents nationaux et des experts externes au réseau ; dont la mission est d'établir un état des lieux et de dégager la problématique de la fiscalité aujourd'hui dans notre secteur et surtout de réfléchir à son devenir et aux pistes possibles. Pour plus de détails sur cette question et ces travaux, voir point 2.9 du chapitre 3.

2.7. Financement des associations du secteur

Le pôle a travaillé de concert avec le pôle Vie associative sur le nouveau modèle de CPO, convention pluriannuelle d'objectifs de subvention. 2 journées d'information sur cette CPO ont été organisées en

⁸¹ Sites Internet Uniopss/Uriopss, fiches n° 42817, 53353, 53351, 53352.

2010, à destination des Uriopss puis des adhérents nationaux, en y associant une réflexion et une information sur les enjeux liés à la mise en concurrence du secteur associatif de solidarité. Pour plus de détails à ce sujet, voir le point 2.7 du chapitre 3.

Le pôle a également continué à suivre l'actualité concernant les fonds de dotation.

La conseillère technique du pôle a participé à 3 reprises à la commission Vie associative de l'Uniopss (en mars, mai et septembre).

2.8. Information et communication

2.8.1 Veille juridique et politique – Base d'informations en ligne

Le groupe de veille chargé de l'alimentation des sites Internet sur la thématique Gestion financière et tarification est constitué de 9 conseillers techniques qui se partagent le traitement de l'information et de la réglementation, ainsi que d'une documentaliste chargée de leur repérage et qui envoie 2 fois par mois un fichier de veille à l'ensemble du groupe.

Chiffres 2010 : En 2010, 98 fiches ont été mises en ligne pour le domaine Gestion, dont 34 rattachées au dossier thématique Réforme de la tarification. Nous ne disposons pas de statistiques, notamment de consultation pour l'année 2010.

Rappel des chiffres 2009 : 124 notes d'informations nationales rattachées au domaine gestion financière et tarification et 107 au domaine Social et médico-social ont été produites et mises en ligne sur notre site (une même note d'information peut concerner plusieurs domaines). 23 étaient rattachées au dossier thématique réforme de la tarification. Ces fiches ont été consultées 67 469 fois pour le domaine « Gestion financière et tarification » et 73 418 fois pour le domaine « Social et médico-social » au total au cours de l'année 2009 par l'intermédiaire du site Internet de l'Uniopss et des 24 sites des Uriopss. Ce sont les 2 domaines transversaux les plus consultés. 15 de ces fiches sont parmi les 25 les plus consultées en 2009. 2 455 adhérents sont inscrits à la lettre électronique hebdomadaire pour le domaine « Gestion financière et tarification » et 2 432 pour le domaine « Social et médico-social », toutes régions confondues.

2.8.2 Actions d'information

Des commentaires et des notes d'information ont été élaborés et diffusés aux adhérents nationaux, aux Uriopss et à leurs adhérents, via la base d'information en ligne sur l'ensemble des sujets décrits plus haut. De même, le document conjoncturel de rentrée sociale édité par l'Uniopss a été l'occasion de faire un point sur ces différents thèmes.

Union sociale n° 235 de mars 2010 a accueilli des articles sur la coopération, notamment la synthèse de l'atelier consacré à cette thématique au Congrès de l'Uniopss 2010⁸². Un autre article en mai a porté sur les enjeux liés aux réformes de la tarification.

La conseillère technique a été régulièrement en relation avec des journalistes de la presse spécialisée du secteur, principalement sur la question des réformes de la tarification.

2.8.3 Journées de rentrée sociale en Uriopss

La conseillère technique est intervenue dans les journées de rentrée sociale de :

- l'Uniopss PACAC
- l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais
- l'Uriopss Basse-Normandie
- l'Uriopss Centre (journée départementale du Loiret)

⁸² Sites Internet Uniopss/Uriopss, fiche n° 55087.

2.8.4 Relations avec des banques intervenant dans le secteur

Trois demi-journées de formation pour des salariés de la Société Générale ont été animées en 2010.

D'autre part, le pôle pilote les conventions (l'une de partenariat, l'autre de formation) entre l'Uniopss et la BPCE (Banque Populaire Caisses d'épargne) qui se sont traduites en 2010 par :

- une formation pour la Caisse d'épargne Aquitaine/Poitou-Charentes (mars) et deux formations pour la BPCE nationale (juin et décembre),
- la mise à jour du guide élaboré par le pôle Gestion financière et tarification intitulé « Aborder les associations du secteur social et médico-social, et leur régulation budgétaire et tarifaire », à l'usage des acteurs du marché « Économie Sociale » des Caisses d'Épargne,
- 3 interventions des collaborateurs de l'Uniopss lors de journées nationales ou régionales Uriopss/Caisse d'épargne régionales,
- La présence de l'Uniopss, de ses productions (ex : Juri'Guides) ou manifestations sur l'Intranet BPCE et sur www.associatis.com, leur portail associations.

2.8.5 Partenariat avec France Active

Les collaborations de l'Uniopss avec France active ne sont pas nouvelles mais elles se sont concrétisées en 2010 par la signature d'une convention entre les 2 réseaux, portant sur l'appui à certains secteurs, la réflexion sur des sujets transversaux et une communication respective. En 2010, les axes dégagés étaient : le déploiement de l'outil microcrèches, la coopération et impact sur la structuration financière des associations du secteur social et médico-social et une information/formation sur la nouvelle régulation budgétaire, tarifaire et financière du secteur.

La conseillère technique du pôle a participé à un séminaire des directeurs des fonds territoriaux de France Active, en présentant les actions de l'Uniopss sur des sujets intéressant le réseau France Active.

2.8.6 Animation de la commission gestion

Le tableau à la fin de ce chapitre permet de récapituler les sujets abordés par les 6 réunions de la commission gestion en 2010 (4 ½ journées réunissant également les adhérents nationaux).

2.8.7 Cours sur la tarification

La conseillère technique a animé 2 cours d'1/2 journée sur la tarification au master Économie et gestion du secteur médico-social de l'Université Dauphine, en février 2010.

2.8.8 Congrès de l'Uniopss en janvier 2010

Deux ateliers préparés et animés par le pôle se sont tenus lors du Congrès de l'Uniopss en janvier 2010 : l'atelier « Réforme de la tarification : un bouleversement de logique » (qui a regroupé environ 150 personnes) et l'atelier « Regroupement, mutualisation, accompagnement – La coopération : enjeux politiques et stratégiques et pratiques associatives » (près de 300 personnes).

3. Perspectives 2011

3.1. Tarification

Les réformes en cours mobiliseront encore fortement le pôle et la commission gestion en 2011.

3.1.1 Guide du budget et cd-rom Keopss

Le cd-rom Keopss sera mis à jour en permanence et notamment à l'occasion du compte administratif 2010 (sortie le 15 février 2010) et du budget prévisionnel 2012 (sortie mi-juillet 2011).

L'Uniopss envisage de refondre le Guide du budget durant l'année 2011, suivant l'évolution et le calendrier de la réglementation à venir.

3.1.2 Secteurs

Le pôle continuera à suivre l'actualité de la tarification pour l'ensemble du secteur social et médico-social et les évolutions de la procédure budgétaire et tarifaire, notamment en ce qui concerne les Ehpad, les Ssiad et les CHRS.

3.2. Fiscalité

Le groupe de travail cité plus haut continuera ses travaux en 2011 et le Conseil d'administration de l'Uniopss en sera saisi. Voir le point 2.9 du chapitre 3.

3.3. Coopération

Les travaux engagés dans le réseau en 2009 et 2010 seront poursuivis et enrichis : une boîte à outil n°2 « experte » sur les domaines vie associative, ressources humaines, droit social et gestion ; 2 séminaires d'organisation et de partage d'expériences, un nouveau positionnement politique et une communication élargie.

3.4. Analyse financière

Des fiches pratiques de gestion continueront à être élaborées dans le cadre du projet Cnar (DLA). L'outil de diagnostic financier sera diffusé au réseau.

3.5. Autres

La conseillère technique animera de nouveau plusieurs sessions de formation pour la Société Générale, ainsi que pour la BPCE.

3 demies-journées de cours pour le master de Dauphine se tiendront.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Une année européenne non achevée

1. Constats et problématique

Lors de l'installation du nouveau CNLE⁸³, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a rendu public le deuxième rapport de suivi de l'objectif gouvernemental de réduction de la pauvreté d'un tiers en 5 ans. Le « taux de pauvreté monétaire ancré dans le temps⁸⁴ » utilisé par le gouvernement est de 11,6 % en 2008 contre 12,5 % en 2007 et, sur la période de 2006 à 2008, il a baissé de 11 %. La ministre s'est félicitée d'une « évolution favorable ».

Le taux de pauvreté monétaire relatif⁸⁵, beaucoup plus significatif que celui ancré dans le temps, est stable : 13 % de la population, contre 13,4 % en 2007, vivaient en 2008 sous le seuil de pauvreté. Mais ces derniers chiffres disponibles ne tiennent pas compte des effets de la crise économique intervenue courant 2008.

Les associations constatent une forte détérioration de la situation en 2009 et 2010, comme l'atteste notamment l'augmentation importante des personnes qui font appel à l'aide alimentaire. De plus, le nombre de bénéficiaires du RSA socle a augmenté de 10 % entre juin 2009 et juin 2010.

Face à cette situation, la réaction des pouvoirs publics a été faible. Certes le gouvernement poursuit un chantier de refondation de la politique de l'hébergement et du logement qui ne produit pas encore ses effets, mais l'opportunité de l'année européenne 2010 de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'a pas été politiquement saisie. Malgré la mobilisation associative, cette année a même connu des reculs importants, en particulier pour tout ce qui touche aux droits des étrangers, notamment en matière d'accès aux soins.

2. Actions menées en 2010

2.1. Fort investissement dans une année européenne inachevée

Le Conseil européen et le Parlement européen ont décidé de proclamer l'année 2010 année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La France, pour sa part, a constitué un Comité de pilotage pour organiser l'animation de cette année européenne. L'Uniopss a participé aux nombreuses réunions de ce Copil qui se sont déroulées tout au long de l'année sous l'animation de la DGCS.

L'Uniopss a participé notamment à la sélection de 68 projets locaux ou nationaux parmi plus de 600 projets déposés, pour un financement par la France et l'Union européenne. Dans ce cadre, un projet de l'Uniopss a été retenu : l'élaboration d'un guide de la participation des personnes défavorisées (cahier n°21).

⁸³ Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion.

⁸⁴ La proportion de personnes vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian de la population en 2007, réévalué chaque année pour prendre en compte l'inflation.

⁸⁵ Critère : revenus inférieurs à 60 % du revenu médian de l'année. En l'espèce, celui de 2008. Ce critère, contrairement au précédent, prend donc en compte l'augmentation de la richesse nationale.

Le Comité de pilotage a participé à l'organisation d'une cérémonie d'ouverture, de trois séminaires thématiques sur le partenariat et la gouvernance territoriale, sur la citoyenneté (participation), sur les parcours d'insertion, et d'une cérémonie de clôture.

L'Uniopss a soutenu activement la préparation du séminaire sur les parcours d'insertion, qui s'est tenu à Rennes le 20 mai 2010.

Par ailleurs, lors de la cérémonie de clôture le 30 novembre 2010, l'Uniopss est intervenue dans une table ronde pour présenter son guide de la participation⁸⁶.

Enfin, la Commission lutte contre la pauvreté de l'Uniopss, appelée Collectif ALERTE, a participé à l'élaboration des propositions associatives présentées en clôture par l'Ambassadeur français de l'année : François Soulage, lors du séminaire du 10 novembre 2010.

L'Uniopss appelle le gouvernement à donner à présent des suites concrètes à cette année européenne par l'adoption d'un plan global contre la pauvreté.

2.2. Réflexions et interventions sur la politique de lutte contre la pauvreté

Lutter contre la pauvreté ou contre les inégalités ? Atelier du 30^{ème} congrès de l'Uniopss

Faut-il, pour les associations, se donner pour objectif de lutter contre la pauvreté ou contre les inégalités ? Cette question a animé l'atelier exclusion du 30^{ème} congrès de l'Uniopss, en janvier 2010 à Lyon. Deux intervenants ont aidé à cette réflexion : Denis Clerc (économiste) et Nicolas Duvoux (sociologue).

La pauvreté remontante des personnes âgées : conférence de presse

Le collectif ALERTE-Uniopss a organisé une conférence de presse le 14 avril 2010 pour attirer l'attention de l'opinion sur la pauvreté à nouveau croissante des personnes âgées. Si celle-ci avait beaucoup diminué depuis les années 1970, elle croît de nouveau sous l'effet notamment du chômage, qui « hache » les carrières et donc diminue les retraites. La présence de vingt-six journalistes à cette conférence de presse a donné lieu à de nombreux articles.

Pour une hausse des minima sociaux : note à la CFDT

L'Uniopss a été auditionnée par la CFDT sur la question des minima sociaux. À cette occasion, l'Uniopss a produit une note de positionnement, où elle se prononce pour une revalorisation des minima sociaux, et notamment une indexation du RSA socle sur l'évolution du SMIC.

Attention au recouvrement des indus : lettre aux ministres

Le Président de l'Uniopss, Dominique Balmay, a adressé un courrier le 20 décembre 2010 respectivement à Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et à Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du Logement sur le projet de décret relatif au recouvrement des indus de prestations à caractère social ou familial et d'aides personnelles au logement.

L'Uniopss, comme le CNLE, souhaite que les principes de récupération des indus et de fongibilité des indus soient abandonnés. Elle demande donc des modifications profondes au projet de décret.

Trois interventions sur les politiques de lutte contre la pauvreté

L'Uniopss est intervenue le 26 janvier 2010 à Metz pour l'UDCCAS de Moselle sur l'urgence sociale ; le 14 octobre 2010 à Paris dans un séminaire de chercheurs animé par Jean-Claude Barbier sur les influences réciproques de l'Union européenne et du modèle social français ; enfin le 9 décembre 2010 au forum organisé par la Direction générale de la santé et la Conférence nationale de santé sur la participation.

La participation : investissement du réseau Uniopss-Uniopss

L'Uniopss et 6 Uriopss ont participé au projet européen « Apprenons la MOC »⁸⁷ piloté par la Fondation Armée du Salut. Ce projet vise à former et faire s'exprimer des personnes en situation de pauvreté sur les politiques les concernant.

⁸⁶ Cahier n°21 de l'Uniopss- Mai 2010. Plus d'informations sur : www.uniopss.asso.fr

2.3. Les jeunes en difficulté : atelier du 30^e congrès Uniopss

Le pôle lutte contre l'exclusion de l'Uniopss a participé à la préparation et à l'animation de l'atelier du congrès de l'Uniopss sur l'insertion des jeunes en difficulté.

Dans la foulée de la Commission de concertation sur la jeunesse, du livre vert et du plan « Agir pour la jeunesse », l'atelier a débattu avec deux intervenants : Jean-Benoît Dujol, Directeur adjoint du Cabinet de Martin Hirsch, Haut Commissaire à la jeunesse, et Joëlle Bordet, psychosociologue, chargée de recherche au CSTB⁸⁸. Le résultat des réflexions a fait l'objet d'un article dans le numéro spécial congrès d'Union sociale⁸⁹.

2.4. Santé : défense de l'accès aux soins des étrangers

Défense de l'aide médicale État

L'AME a fait l'objet de plusieurs attaques : dans le projet de loi sur l'immigration et dans le projet de loi de finances pour 2011. L'Uniopss est intervenue à chaque stade de la discussion parlementaire pour la défendre, hélas, sans succès. Dans le cadre du premier projet de loi, un amendement déposé par le député Claude Goasguen visait à supprimer l'AME. L'Uniopss, le CISS⁹⁰, l'ODSE⁹¹ et la Fnars se sont opposés à cette mesure qui aurait été dramatique, par une note adressée le 6 octobre aux députés. L'amendement n'a pas été voté.

Pendant l'été, la ministre de la santé, Roselyne Bachelot-Narquin, a annoncé envisager de mettre à la charge des bénéficiaires de l'AME une contribution financière forfaitaire annuelle. L'Uniopss s'est associée à l'ODSE, le CISS et la Fnars pour demander de renoncer à son projet, par une lettre ouverte du 29 juillet 2010, puis par un communiqué de presse du 6 septembre 2010. L'IGAS et l'IGF, saisies par la ministre, ont rendu un rapport favorable aux thèses défendues par les associations. L'Uniopss, l'ODSE, la Fnars et le CISS ont alors adressé un dossier aux parlementaires le 25 octobre 2010 et deux communiqués de presse (5 novembre et 15 décembre 2010). Après un vote de l'Assemblée nationale établissant le forfait, le Sénat l'a supprimé. Malheureusement, la Commission mixte paritaire, sur pression du gouvernement, l'a rétabli. L'Uniopss est inquiète de cette réforme qui va considérablement entraver et retarder l'accès aux soins des sans papiers.

Défense du droit au séjour des étrangers gravement malades

Le projet de loi sur l'immigration, qui est encore en cours d'examen au Parlement fin 2010, restreint fortement le droit au séjour en France des étrangers gravement malades. À nouveau l'Uniopss, l'ODSE, le CISS et la Fnars ont publié deux communiqués de presse, les 24 septembre et 13 octobre, demandant le maintien du droit au séjour des étrangers gravement malades.

2.5. Immigration : dénonciation du cinquième durcissement de la loi

Au delà du seul accès aux soins des sans papiers, le projet de loi sur l'immigration modifie sensiblement le CESEDA⁹². Pour la cinquième fois de suite en sept ans, la loi régissant la politique de l'immigration et de l'asile va être durcie. Les changements se produisent systématiquement dans le même sens : plus de contrôle, plus de rigueur, plus de formalités pour les migrants les plus précaires. Le collectif ALERTE animé par l'Uniopss a publié le 27 septembre 2010 un communiqué de presse demandant aux parlementaires de ne pas voter le projet de loi en l'état. Le débat parlementaire se poursuit début 2011.

⁸⁷ Méthode ouverte de coordination (politique européenne de lutte contre la pauvreté)

⁸⁸ Centre scientifique et technique du bâtiment.

⁸⁹ Numéro de mars 2010.

⁹⁰ Collectif inter-associatif sur la santé.

⁹¹ Observatoire du droit à la santé des étrangers.

⁹² Code de l'entrée et du séjour des étrangers et demandeurs d'asile.

2.6. RSA : participation à l'évaluation

Participation au Comité d'évaluation

L'Uniopss a participé aux réunions du Comité d'évaluation du RSA, à la fois dans sa plénière et dans un groupe sur la gouvernance et l'accompagnement. Elle a fait plusieurs propositions de modifications de questionnaires d'enquête réalisés par le Comité d'évaluation auprès de Conseils généraux d'une part et de bénéficiaires du RSA d'autre part. Pour cela, elle s'est appuyée sur un groupe de travail inter-associatif sur la mise en œuvre du RSA qu'elle a animé.

Demande d'association à l'élaboration des pactes territoriaux d'insertion

Associations et partenaires sociaux ont considéré qu'ils étaient peu associés à l'élaboration des PTI en cours de rédaction dans les départements pour mettre en œuvre le RSA. Ainsi, le collectif ALERTE animé par l'Uniopss et les partenaires sociaux ont écrit conjointement, le 6 janvier 2010, à l'ADF⁹³ et à tous les Présidents de Conseils généraux, pour leur demander de les associer à leurs travaux. Suite à ce courrier, des représentants d'ALERTE et des partenaires sociaux ont été reçus par René-Paul Savary, Président de la Commission insertion de l'ADF, le 6 avril 2010. Suite à ce rendez-vous et à ces courriers, plusieurs départements se sont rapprochés des associations et de partenaires sociaux.

Sommet social : message d'ALERTE

Les partenaires sociaux ont tenu un sommet social avec le chef de l'État le 15 février 2010. À cette occasion, le Président d'ALERTE-Uniopss a adressé un message aux partenaires sociaux pour leur demander une revalorisation du RSA socle.

RSA jeunes et mesures d'amélioration

L'Uniopss s'est déclarée défavorable aux conditions d'attribution du RSA jeunes qu'elle a jugées beaucoup trop restrictives. En revanche, elle a approuvé les mesures décidées en juillet 2010 par Marc-Philippe Dau-bresse pour améliorer la mise en œuvre du RSA. Le diagnostic qui a conduit à ces mesures coïncidait avec les observations recueillies par le groupe RSA de l'Uniopss.

2.7. Emploi : Réforme de l'IAE en suspend et baisse des contrats aidés

En 2010, l'Union a décidé d'investir le bureau du CNIAE pour pouvoir davantage influencer sur la réforme de l'IAE⁹⁴, cette instance étant cependant en pleine transition, son président depuis plus de 20 ans et son secrétaire général partants. L'Union a participé à ses 2 réunions, ainsi qu'à la réunion plénière.

De surcroît, 2010 était l'année de suspension de la réforme de l'IAE à la demande des réseaux d'acteurs de l'IAE souhaitant une expérimentation réelle et suffisamment longue sur les territoires avant mise en œuvre de la réforme⁹⁵. Le groupe Emploi prévu sur cette question le 13 septembre 2010 avec invitation d'une représentante de la DGEFP, Céline Jaeggy-Roulmann, ayant dû à titre d'exemple être reporté sine die en attente d'une nouvelle avancée des négociations entre État et réseaux d'acteurs de l'IAE.

L'Union espère cependant pouvoir à l'avenir influencer davantage en amont sur les réformes en cours du financement de l'IAE, notamment sur les contours de l'aide au poste modulable encadrée, puisque ceci aura des conséquences tant sur la viabilité économique des structures que sur l'éventuelle sélection des publics les plus défavorisés, dont ne veut pas l'Union.

Le Groupe Réseau Insertion (GRI) des Uriopss et l'Uniopss se sont également mobilisés sur la baisse annoncée des contrats aidés pour la fin 2010 et pour 2011. Dès la rentrée d'octobre 2010, l'Union a alerté les Uriopss à ce sujet tandis que les réseaux des acteurs de l'IAE demandaient un rendez-vous à Xavier Bertrand, sans succès.

L'Union a été ensuite alertée par une dizaine d'Uriopss (Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Bourgogne, PACA, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, notamment) de la vive inquiétude des associations de terrain suite aux annonces relatives aux contrats aidés du secteur non marchand (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi).

⁹³ Assemblée des départements de France.

⁹⁴ Insertion par l'activité économique.

⁹⁵ Voir leur courrier du 20 octobre 2010.

L'Union a donc alerté Xavier Bertrand le 25 novembre 2010, à ce propos, demandant un maintien au niveau de 2010 a minima des contrats aidés pour 2011, et insistant sur la dégradation des services rendus aux usagers du fait de la baisse des contrats aidés, des ruptures de parcours d'insertion de personnes très fragilisées, le tout dans un contexte de baisse des crédits locaux sur ce secteur. En parallèle, les Uriopss Languedoc-Roussillon et Haute-Normandie interpellaient leurs autorités locales. Un amendement pour octroyer 10 millions d'euros supplémentaires sur l'IAE a été porté par Yves Censi, nouveau président du CNIAE, notamment à l'occasion des débats sur le PLF le 5 décembre 2010 mais a été retiré lors de la discussion.

2.8. Logement : forte mobilisation

La mobilisation pour le respect de l'esprit de la loi DALO dans son volet logement s'est traduite par la demande, par l'Uniopss, de l'abrogation de la disposition de la loi Molle visant à limiter le montant de l'astreinte. En effet, en cas de non relogement d'une personne reconnue prioritaire DALO, l'État doit payer une astreinte. L'Uniopss considère qu'elle doit rester importante pour être dissuasive. Cette demande s'est exprimée notamment dans la contribution de l'Union à l'avis du CESE du 14 septembre 2010.

La volonté de voir respecté l'esprit de la loi DALO dans son volet hébergement s'est exprimée dans l'ensemble des prises de position de l'Union lors de ses rencontres avec Benoist Apparu et son équipe les 12 et 19 mai, les 3 et 6 septembre, et enfin le 23 décembre 2010. L'Union y a rappelé l'absolue nécessité du maintien d'un accueil inconditionnel des populations migrantes en centres d'hébergement.

La mobilisation pour la création d'une offre de logements accessibles compatible avec les besoins des personnes s'est manifestée à travers la contribution de l'Uniopss aux 15 demandes prioritaires des États généraux du Logement, le 4 mai 2010, avec 1 200 participants, autour de 2 demandes principales : un budget logement à la hauteur des enjeux, et la sanction des communes ne respectant pas leur obligation de construction de logements sociaux sur leur territoire (via un constat de carence et le renforcement des pénalités financières). Dans sa contribution à l'avis du CESE précité, l'Union a ainsi demandé un nouveau plan de cohésion sociale pour 2011-2015, permettant la construction massive de logements très sociaux type PLAI et PLUS, seuls accessibles aux personnes à ressources très faibles. Cette mobilisation s'est traduite par la participation de l'Uniopss aux 9 réunions du collectif des associations unies, l'Union étant dans le comité d'animation du collectif.

L'Union s'est aussi mobilisée **pour une mise en œuvre de la refondation compatible avec la liberté d'initiative associative et les contraintes des services déconcentrés de l'État**. Dans le contexte de la réforme de la tarification des CHRS, l'Uniopss et la Fnars ont demandé à Benoist Apparu, dans une note du 17 février 2010, un mode de relations État-associations fondé sur la réalisation, par les associations, de missions d'intérêt général, avec négociations budgétaires pluriannuelles et CPOM avec les structures volontaires. De plus, nous avons exprimé notre opposition à un système de financement aboutissant à une tarification à l'acte ou à la prestation. Cette mobilisation s'est faite en partenariat avec la Conseillère Technique Gestion Tarification jusque fin octobre 2010, puis durant son absence en congé maternité, reposant alors sur un bénévole et sur la Conseillère technique Emploi – Logement, non formée aux questions de tarification, et sans dégagement de temps pour le faire. Quatre courriers rédigés avec la Fnars, la Croix Rouge française, la Fondation de l'Armée du Salut, la FEHAP les 18 et 25 novembre, 6 et 10 décembre 2010, ont mis en évidence les demandes d'une meilleure visibilité sur les crédits dès le début 2011 avec un financement par 12^{èmes} des structures, d'éléments de clarification sur l'outil précontractuel provisoire envisagé par la DGCS pour les verser, d'une expérimentation du nouveau système en 2011, et d'une généralisation le cas échéant et pas avant 2012, après évaluation de l'expérimentation. L'Uniopss n'a pas été entendue dans ses demandes à ce jour.

La mobilisation pour une bonne information des régions sur le chantier de la refondation s'est manifestée à travers l'organisation de 5 sessions d'information à destination des Uriopss sur les enjeux de la Refondation. La formation du 18 mai 2010, était axée sur le Référentiel Prestations Coûts, la réforme des agréments⁹⁶, sur cette question, la mise en place des SIAO, l'humanisation des CHRS, la renégociation

⁹⁶ Avec accompagnement de certaines Uriopss (Nord Pas-de-Calais par exemple).

des PDAHI et des PDALPD. Celles organisées les 21 octobre et 20 décembre 2010, portaient sur la mise en œuvre des SIAO et des PDAHI, l'échange de bonnes pratiques entre Uriopss ayant été favorisé entre Champagne-Ardenne, Pays-de-la-Loire, Nord Pas-de-Calais et PACA.

Elle a également donné lieu à la diffusion d'une trentaine de mails d'information aux Uriopss, portant entre autres sur la liste des 40 projets innovants financés à l'initiative de Etienne Pinte, les différents arbitrages rendus au niveau de la répartition régionale des crédits du BOP 177, et les diagnostics territoriaux.

L'alerte aux pouvoirs publics sur les crispations du terrain s'est traduite par une note remise au cabinet de Benoist Apparu, le 12 mai 2010, soulignant l'écart entre les annonces faites par le ministre le 10 novembre 2009 et celles des DDCS sur le budget 2010. Un courrier a aussi été adressé le 25 novembre 2010 à Benoist Apparu et Alain Régnier, relayant les fortes inquiétudes financières remontées d'une demi-douzaine d'Uriopss⁹⁷ sur la mise en place des SIAO.

La volonté de voir les contraintes associatives prises en compte s'est soldée par l'organisation d'une concertation inter-associative au sein du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss, en co-animation avec la Fnars, lors de ses 5 réunions d'une quinzaine de personnes en 2010, sur l'Accompagnement vers et dans le Logement. Elle n'a pas pu aboutir, les adhérents restant écartelés entre leur souhait d'une approche globale des difficultés des personnes et celui d'un ciblage sur les difficultés spécifiques liées au logement.

2.9. Participation de l'Uniopss au Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté (EAPN)

EAPN France a connu une période de transition institutionnelle en 2010, 5 réunions ayant permis d'aboutir à un compromis, revisité en juin 2011.

L'année a été marquée par la réalisation, par l'Uriopss Nord Pas de Calais, en partenariat avec EAPN France et l'Uniopss, d'une journée le 15 novembre 2010 à Lille sur la précarité énergétique.

L'Uniopss a représenté EAPN France à EAPN Europe, lors du Séminaire du groupe en charge de l'Inclusion Sociale à Dublin, les vendredi 18 et samedi 19 février 2010. L'Union a informé EAPN France le 18 novembre 2010 sur les travaux d'EAPN Europe concernant l'élaboration d'un budget de référence à établir pour dresser les contours d'un revenu minimum européen. L'Union a répondu au nom d'EAPN France à EAPN Europe au questionnaire sur les conséquences de la crise sur la pauvreté en France, en juillet 2010.

L'Uniopss a éclairé Jean-Claude Barbier, membre du Conseil de Prospective de l'Uniopss, et Jean-Michel Bloch-Lainé, alors membre du CES européen, le 15 mars 2010, sur les démarches croisées de définition d'indicateurs de pauvreté en France et au niveau européen. En effet, la France s'est dotée d'un objectif chiffré de réduction de la pauvreté de 30 % en 5 ans, tandis que l'Europe s'est dotée d'un objectif de réduction de la pauvreté de 20 millions de personnes à l'horizon 2020. De même, un pont a pu être établi entre la Commission Europe de l'Uniopss et le Conseil d'administration d'EAPN France par le biais d'une présentation du Manifeste SSIG, le 17 novembre 2010, pour obtenir le soutien d'EAPN France puis d'EAPN Europe sur cette initiative.

2.10. Participation : un guide-plaidoyer pour entraîner les associations

Le groupe participation de l'Uniopss, composé notamment de la Fondation Armée du Salut, du Secours Catholique et de plusieurs Uriopss, a élaboré un guide sur la participation des personnes en situation de pauvreté à la prise des décisions et à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent. Ce guide militant propose aux associations de solidarité de mettre en place des formes de participation en leur sein et d'associer les « usagers » aux commissions publiques consultatives. Paru dans la collection des Cahiers de l'Uniopss (cahier 21), il a été labellisé dans le cadre de l'année européenne pauvreté et a obtenu un cofinancement à ce titre. Sorti en juin 2010, il a été vendu à près de 250 exemplaires en 2010 et diffusé gratuitement aux administrations partenaires.

⁹⁷ Nord Pas-de-Calais, PACA, Centre, Languedoc-Roussillon, Lorraine.

2.11. L'accompagnement vers et dans l'emploi : travail d'ALERTE avec les partenaires sociaux

Le collectif ALERTE (commission lutte contre la pauvreté de l'Uniopss) a continué ses travaux avec les partenaires sociaux sur l'accompagnement social et professionnel vers et dans l'emploi. De nombreuses réunions ont permis de rédiger ensemble un guide qui sortira début 2011, sous le pilotage de la CFDT.

2.12. Préparation des élections présidentielles

En amont de l'élection présidentielle, la commission lutte contre la pauvreté de l'Uniopss a tenu un premier séminaire de réflexion, au cours duquel elle a entendu et débattu avec Stéphane Rozes⁹⁸ et Bertrand Fragonard⁹⁹. Comment l'opinion publique a-t-elle évolué dans sa perception de la pauvreté et de l'exclusion depuis 10 ans ? Quel discours l'opinion est-elle prête à entendre aujourd'hui sur la pauvreté ? Furent les thèmes abordés avec Stéphane Rozes, spécialiste de l'opinion.

Comment les politiques de lutte contre la pauvreté ont-elles évolué depuis la loi d'orientation de 1998 ? Sur quelles lignes de force peuvent-elles ou vont-elles se construire dans l'avenir ? Telles furent les questions posées à Bertrand Fragonard.

3. Perspectives 2011

3.1. Colloque et guide ALERTE-Partenaires sociaux au CESe

Le travail de rédaction du guide de l'accompagnement vers et dans l'emploi réalisé en 2009 et 2010 débouchera le 10 février 2011 sur un colloque co-organisé par ALERTE et les partenaires sociaux signataires du guide, c'est-à-dire tous les syndicats d'employeurs et tous les syndicats de salariés sauf FO. Ce colloque aura lieu au Conseil économique, social et environnemental et sera ouvert par le Président du CESe, Jean-Paul Delevoye. François Chérèque interviendra également. Le guide, qui sera rendu public à cette occasion, sera diffusé en version papier en 500 exemplaires, et pour le reste en version électronique.

3.2. Présidentielles : audition de « think tank »

Le travail de la Commission lutte contre la pauvreté-ALERTE en vue des présidentielles va se poursuivre. Des séminaires seront organisés avec des « think tank ». ¹⁰⁰Olivier Ferrand, Président de Terra Nova, a déjà donné un accord. Des contacts sont en cours avec FONDAPOL.

3.3. Participation et représentation des personnes en situation de pauvreté

Le travail autour de la participation va se poursuivre et trouver un prolongement vers la recherche de l'organisation d'une représentation des personnes en situation de pauvreté dans les instances consultatives qui débattent de la politique de lutte contre la pauvreté, tant au plan national que local. Concrètement, ce travail va prendre deux formes :

- un travail avec la Fnars et ses délégations régionales, la Fondation Armée du Salut et des Uriopss pour rechercher une déclinaison régionale du CCPA ; ¹⁰¹
- la coprésidence avec la Fnars d'un groupe de travail du CNLE mandaté par la ministre Roselyne Bachelot pour trouver les voies d'une représentation des personnes défavorisées.

⁹⁸ Président de CAP, enseignant à Sciences Po et à HEC

⁹⁹ Président du Haut Conseil à la famille.

¹⁰⁰ Groupes de réflexion politiques.

¹⁰¹ Conseil consultatif des personnes accompagnées, instance officielle créée par la Fondation Armée du salut à la demande du Préfet Régnier et reconnue par le ministre Benoist Apparu.

3.4. Emploi

L'Uniopss essayera de suivre dans la mesure du possible la réforme de l'Assurance chômage. Concernant l'IAE, lors du dernier CNIAE de l'année 2010, il a été annoncé l'objectif d'avoir en juin 2011 des préconisations sur les coûts et dispositifs, incluant des critères de modularité. L'Union compte influencer, avec ses adhérents du secteur sur la définition de ces critères pour éviter qu'ils ne soient risqués pour les structures et sélectifs pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

3.5. EAPN France

Un avis définitif d'EAPN France sur le PNR (Programme National de Réforme) et la définition des politiques économiques et de l'emploi et la politique d'inclusion sociale de la France pour 2011-2013, doit sortir en avril 2010. La France a déjà produit un avant-projet de PNR à la Commission Européenne en novembre 2010 sur lequel EAPN France, par la voix de l'Uniopss, a pris position lors d'une réunion du CNLE.

3.6. Logement

L'Uniopss travaillera sur la réforme des collectivités territoriales et ses impacts en terme de suppression des financements croisés pour les structures qui y ont actuellement recours, sur les évolutions de la Garantie des risques locatifs avec le 1 % Logement et préparera une partie logement/hébergement pour la plateforme des présidentielles.

Enfance – Jeunesse – Famille

Ce chapitre n'a pas pu être rédigé pour l'Assemblée générale de juin 2011. Il est actuellement en cours de finalisation.

2010 : L'heure est à la vigilance et à la mobilisation

1. Constats et problématiques

En 2010, un an après la publication de la loi Hôpital, patients et territoire (HPST)¹⁰², il était trop tôt pour dresser un premier bilan de la réforme. Tous les textes d'application n'étaient pas encore parus. Les nouveaux décideurs et leurs instances se mettaient en places progressivement : agences régionales de santé (ARS), conférences de la santé et de l'autonomie (CRSA), commissions de coordination, bientôt conférences de territoires. La nouvelle régulation était encore l'état d'ébauche mais il était déjà incontestable que les directeurs d'ARS allaient prendre un rôle central dans la nouvelle organisation, le lieu de définition de la politique de santé oscillant désormais entre cette autorité régionale et le niveau national auxquels les directeurs sont fortement liés avec la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la durée de leur mandat. Dans ce contrat, aux trois priorités nationales fixées dans le contrat qui les lient à leur ministre de tutelle s'ajoute une priorité régionale¹⁰³.

Il ne faut donc pas en conclure trop vite à une régionalisation du lieu de décision, et ce d'autant que, qu'elle que soit la latitude laissée au DARS, les financements restent l'apanage du niveau national et en la matière, la tarification qui est désormais nationale, puisque l'application mécanique de tarifs, conduit à une centralisation du dispositif. L'Ondam est toujours national et si la loi HPST a ouvert la possibilité d'une certaine péréquation entre régions, il n'y a pas d'objectif d'Assurance maladie purement régional. Au contraire, dans le contexte actuel où l'Ondam 2011 est annoncé à +2,9 % (+2,8 % pour 2012), la politique des ARS est très nettement contingentée par le niveau des enveloppes qui leur seront déléguées. La préoccupation est donc avant tout à la maîtrise des dépenses. La vigilance est de mise pour que ce ne soit pas au détriment des ambitions initiales de la loi HPST et de ce qui était annoncée pour une future loi de santé publique : accès de tous à des soins de qualité, réduction des inégalités de santé. Dans cette optique, les acteurs de santé privés à but non lucratif ont à se mobiliser pour faire valoir leur savoir faire et leur pertinence.

2. Actions menées

2.1. Poursuite des travaux des commissions & groupes de travail sur les questions de santé

2.1.1 2.1.1. « Task force » sur la loi HSPT

Suite à la réunion des adhérents nationaux du 6 janvier 2010, une task force loi HPST a été constituée, composée pour partie d'adhérents nationaux de l'Uniopss et pour partie d'Uriopss. Elle est co-animée par les pôles organisation territoriale et santé et médico-social de l'Uniopss.

Cette task force s'est réunie 6 fois en 2010, notamment autour de l'élaboration des décrets d'application de la loi HPST. Ces réunions ont débouché sur des prises de position communes ou similaires notamment sur le projet de décret relatif au projet régional de santé, la nouvelle procédure d'appel à projet, etc.

¹⁰² Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, sur les sites Internet Uniopss-Uriopss, voir la fiche n°51682.

¹⁰³ Améliorer la professionnalisation du secteur médico-social en Languedoc-Roussillon, améliorer l'accès aux soins en région Centre, la prévention en Nord Pas-de-Calais.

2.1.2 Réunions des directeurs d'Uriopss sur les nouveaux décideurs et formes de régulation

Quatre conférences téléphoniques ont été organisées avec les Directeurs d'Uriopss sur la mise en place des ARS et des nouveaux lieux de concertation, les travaux préparatoires aux projets régionaux de santé et la nouvelle procédure d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

2.1.3 Travaux du groupe Santé-précarité

Le groupe de travail inter-associatif santé-précarité s'est réuni deux fois en 2010. Il est placé sous l'égide de la commission Lutte contre l'exclusion de l'Uriopss. Ses travaux assurent un examen régulier de l'actualité relative à l'accès aux soins des plus démunis et contribuent à l'élaboration du positionnement et des propositions de l'Uriopss et du collectif ALERTE sur ce sujet.

2.2. Participation aux instances nationales de concertation et aux collectifs inter-organisations

2.2.1 Instances nationales de concertation

Sans comptabiliser l'ensemble des rencontres avec les pouvoirs publics, bilatérales ou inter associatives, l'Uriopss a poursuivi sa participation aux instances de concertation, de construction et de suivi des politiques publiques. Le Cnoss section sanitaire s'est ainsi réuni deux fois sur 2010.

L'Uriopss est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) et participe aux travaux de l'agence.

La conférence nationale de santé s'est réunie 3 fois en séances plénières et l'Uriopss y a contribué à la rédaction de différents vœux et avis, principalement, vœu concernant l'accès aux soins des personnes ayant recours à l'aide médicale d'État (AME), 09/12/2010, vœu concernant la formation des membres des instances de la démocratie sanitaire, 10/06/2010.

2.2.2 Travaux du RNOGCS

Le Regroupement National des Organisations Gestionnaires de Centres de Santé (RNOGCS) a connu en 2010 une importante activité pour suivre les projets de textes d'application de la loi HPST et peser sur sa rédaction. Il a travaillé à un document national sur le projet de santé dans centres de santé et tenu une réunion avec les ARS et les représentants en commission paritaire régionales / départementales des instances liées à l'accord.

Cette année 2010 a également vu la mise en place des instances de concertation des ARS avec la présentation d'un certains nombres de candidats pour les centres de santé.

Le travail de préparation de la négociation avec les caisses d'Assurance maladie de l'avenant sur l'option de coordination des centres de soins infirmiers s'est également poursuivi mais sans cependant déboucher.

En 2010, le RNOGCS s'est réuni huit fois.

2.3. Analyse pour ses adhérents de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels

L'Uriopss a assuré, une **veille politique et réglementaire** en proposant une analyse de l'actualité des politiques publiques ainsi que des textes officiels.

Trois supports principaux permettent de valoriser l'information à destination des associations :

1°) La production de fiches sur **le site du réseau Uniopss-Uriopss** qui assure une diffusion large et actualisée quotidiennement.

Les adhérents ont la possibilité de s'inscrire pour recevoir toute les semaines les informations qui les intéressent en fonction des domaines.

2°) dans la revue **Union sociale**, huit articles ont abordés les problématiques du secteur.

3°) Un chapitre consacré à la santé dans le **Document Conjoncturel**, hors série de la revue Union sociale du mois d'octobre, qui procède à une analyse de l'actualité dans le secteur.

2.4. 30^{ème} congrès de l'Uniopss

L'Uniopss a tenu en janvier 2010 à Lyon son 30^{ème} congrès. Les questions de santé et de protection sociale y ont été largement abordées. Un atelier a été consacré plus spécifiquement à la problématique de l'accès aux soins dans le prolongement du rapport santé de l'Uniopss.

3. Perspectives 2011

En 2011, le réseau Uniopss-Uriopss poursuivra sa mobilisation autour de la mise en place des agences régionales de santé (ARS). Elle investira les différents lieux de concertation au niveau régionale pour y travailler à la construction du plan stratégique régionale de santé et des futurs schémas. Un guide des représentations sera élaboré au sein du réseau.

L'analyse des politiques nationales fera également l'occasion d'une attention toute particulière à travers, ne serait-ce que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale et ses incidences en matière de santé.

Un versant santé sera intégré à la plateforme de l'Uniopss élaborée dans la perspective de l'élection présidentielle de 2012.

Personnes âgées

Dépendance et 5^{ème} risque : D'effets d'annonce en reports successifs, la réforme se dessine

1. Constats et problématiques

1.1. Nouveau risque de protection sociale et financement de la dépendance

Le projet de création d'un 5^{ème} risque de protection sociale présenté comme la priorité du président de la République a fait l'objet de reports successifs de mise en œuvre. Le gouvernement n'a toujours pas fait connaître sa position alors qu'il engage début 2011 le grand débat national sur la question.

Les dernières orientations remontent aux déclarations de Xavier Bertrand lors de la réception des membres du Conseil de la CNSA, le 28 mai 2008, et surtout au rapport d'étape de la mission sénatoriale présidée par Philippe Marini¹⁰⁴. Il semble établi que le projet de 5^{ème} risque gouvernemental ne corresponde en l'état aux attentes du secteur associatif. L'Uniopss déplore notamment que le gouvernement n'ait pas entendu la demande sociale de reconnaissance d'un véritable droit universel à compensation du besoin d'aide à l'autonomie tel qu'il se dessinait dans le rapport adopté par la CNSA en octobre 2007 et que son Conseil d'administration avait fortement relayé¹⁰⁵.

Au travers du débat national, il ressort que la convergence des prestations de compensation pour l'aide à l'autonomie ouvertes autant aux personnes âgées qu'aux personnes handicapées ne semble plus de mise. De fait, la seule réelle mesure de convergence des dispositifs encore envisagé est l'évaluation multidimensionnelle et individualisée des besoins au seins des MDPH toujours appelées à s'intéresser aux personnes âgées en devenant des maisons départementales de l'autonomie (MDA).

Pour le reste, en dehors d'un droit universel à un plan de compensation et d'une réforme de la gouvernance de la CNSA, les personnes handicapées ne sont plus concernées. D'ailleurs, l'article 13 de la loi du 11 février 2005 qui fixait à 5 ans (soit le 11 février 2010) l'échéance de l'abrogation de la barrière des 60 ans pour les prestations de compensation et d'aide à l'autonomie a été un rendez vous manqué.

Dans ce contexte, le 15 février 2010 à l'occasion de la présentation de son agenda social, le président de la République a annoncé que le débat sur le financement de la dépendance et les réformes à conduire se déploieraient fin 2010, à l'issue de la réforme des régimes de retraite. Ce nouveau calendrier a été confirmé par le Premier ministre en juin 2010, lors d'une réunion avec l'ADF. De fait, la conduite d'un grand débat national préalable à des mesures de réforme annoncées pour la LFSS pour 2012 a été confiée à Roselyne Bachelot-Narquin, nouvelle ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale.

À partir de ces dernières déclarations, il est à peu près établi que le projet de création d'un 5^{ème} risque avancé par le président de la République notamment dans le cadre de sa déclaration suivant le remaniement ministériel du 16 novembre 2010, ne verra pas le jour à court terme. Il suffit de se reporter aux conclusions du rapport de la mission parlementaire, présidée¹⁰⁶ par Valérie Rosso-Debord, députée. La mission préconise de confier, à terme, aux assureurs privés la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées. Selon la mission, il est illusoire de planifier que les financements de la protection sociale puissent

¹⁰⁴ Alain Vasselle, rapport d'information fait au nom de la Mission commune d'information sur la prise en charge de la dépendance et la création d'un cinquième risque, Sénat, juillet 2008.

¹⁰⁵ Concertation sur le 5^{ème} risque « de protection sociale » : l'Uniopss et la Fehap reçues par Xavier Bertrand et Valérie Létard, mai 2008. Fiche Internet Uniopss n°43577.

¹⁰⁶ Rapport d'information n°2647 Perte d'autonomie des personnes âgées répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, juin 2010. Fiche Internet du réseau Uniopss-Uniopss n°56181.

assurer l'évolution du coût de la dépendance des personnes âgées. La mission propose une assurance universelle obligatoire pour toute personne de plus de 50 ans. Un cahier des charges défini par la CNSA devrait permettre de labéliser les produits d'assurance proposés tant par les assureurs privés que par les mutuelles. En attendant que ce dispositif soit opérationnel, le service de l'APA serait recentré sur les personnes les plus dépendantes (GIR 1 à 3) et une forme de recours optionnel sur succession serait rétablie sur toute personne dont le patrimoine excède 100 000 € selon les dispositions déjà proposées par la Mission Marini¹⁰⁷. Quand bien même la proposition du rapport Rosso-Debord de substituer une assurance obligatoire à l'actuelle APA et d'exclure en attendant la montée en puissance de ce dispositif les personnes âgées classées en GIR 4 du bénéfice de l'APA ne semble plus très portée, le rapport final de la Mission Marini¹⁰⁸ d'instituer un recours optionnel sur succession pour les patrimoines de plus de 150 000 € et d'encourager la souscription d'une assurance dépendance complémentaire semble avoir plus de chance d'être reprise.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration de l'Uniopss s'est saisi de cette question en septembre ; la plateforme de proposition du réseau sur le sujet a ensuite été alimentée en vue du grand débat national de début 2011.

De reports en invitations aux débats, l'Arlésienne de la réforme du 5^{ème} risque est donc enfin à l'ordre du jour pour 2011, au moins au niveau du débat, mais a de grandes chances d'être encore au rendez-vous des élections présidentielles de 2012.

1.2. 3^{ème} réforme de la tarification des EHPAD

La 3^{ème} réforme de la tarification des EHPAD, instituée par la LFSS pour 2009, visant à instaurer une tarification à la ressource connaît quelques difficultés à se mettre en œuvre. En effet, le projet de décret alors qu'il en est à sa cinquième version et a recueilli un avis défavorable du CNOSS, reste enlisé dans les circuits ministériels à l'issue de son examen par le Conseil d'État. Toutefois, les tarifs plafonds et la convergence tarifaire institués par l'arrêté de février 2009 se sont bien mis en place et commencent à produire les dommages collatéraux que nous avons craints et dénoncés.

1.3. Réforme de l'organisation des soins dans les EHPAD

La réforme de l'organisation des soins dans les EHPAD tarde elle aussi à se mettre en place.

La difficile concertation entre l'État, les organisations représentatives des établissements, des médecins coordonnateurs et des intervenants libéraux retardent la mise en œuvre des mesures annoncées par le rapport Maubourguet-Jeandel, publié fin 2009. Étaient particulièrement attendues notamment dans la perspective de la réintroduction des dépenses de médicaments dans la dotation soins des EHPAD, le décret rendant obligatoire le conventionnement entre EHPAD et médecins et kinésithérapeutes libéraux, le décret réformant les missions et le temps de travail des médecins coordonnateurs et enfin le décret sur la préparation des médicaments (PDA préparation des doses à administrer).

1.4. Plan Alzheimer : le bilan à mi-parcours

En dépit de retards importants, la mise en œuvre des mesures médico-sociales du plan¹⁰⁹ contribue à renforcer la spécialisation et la médicalisation des établissements et services d'accueil des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. L'introduction de nouvelles compétences et de métiers qui sans être vraiment nouveaux étaient encore peu sollicités dans le secteur gériatrique¹¹⁰ représente sans aucun doute une des caractéristiques les plus marquantes de ce plan. Reste que l'impact assez limité de ces mesures laisse en suspens la question de la généralisation effective de ces dispositifs.

¹⁰⁷ À savoir, le choix pour les bénéficiaires concernés, entre une APA réduite de moitié sans recours sur succession et le maintien d'une APA à taux plein récupérable sur la succession dans la limite de 20 000 €.

¹⁰⁸ Rapport d'information, Alain Vasselle, n°263, Sénat, janvier 2011 : www.senat.fr

¹⁰⁹ PASA, UHR, accueil de jour, équipes spécialisées au sein des SSIAD et des MAIA.

¹¹⁰ Ergothérapeutes, psychomotriciens, assistants de soins en gériatrie, gestionnaires de cas.

1.5. Bilan à mi parcours du plan Solidarité Grand Age

Un anniversaire fêté dans la discrétion et l'incertitude des lendemains. Le fait que les objectifs du plan aient d'ores et déjà été atteints voire dépassés¹¹¹ avec les opérations programmées dans le cadre des PRIAC laissent planer un doute sur les capacités de financer l'ensemble des mesures nouvelles ayant fait l'objet d'une autorisation ou d'un avis favorable des CROSMs.

2. Actions menées

2.1. Réforme de la tarification des EHPAD instaurée par les articles 46, 63 et 69 de la LFSS pour 2010

Dans le cadre de la plateforme tarification élaborée avec ses adhérents nationaux, l'Uniopss a participé aux concertations et débat sur les versions successives du décret d'application en y rappelant son opposition à toute procédure budgétaire de type descendante supprimant le principe de la négociation contradictoire entre le gestionnaire et l'autorité de tarification.

Alors que la 4^{ème} version du projet avait fait l'objet d'un avis défavorable du CNOSS dans sa séance du 11 mars 2010 et que l'avis du Conseil d'État qui devait statuer fin juin 2010 n'est toujours pas connu, la DGCS après avoir annoncé que le décret devrait être publié dans le courant du deuxième semestre 2010¹¹² a fini l'année en laissant entendre que sa publication subirait un retard très important.

Dans ces conditions, la circulaire budgétaire 2010 aura été publiée avec plus de quatre mois de retard, le 31 mai 2010¹¹³. La circulaire a néanmoins précisé qu'il serait fait en 2010 une dernière fois application des modalités de tarification des EHPAD actuellement en vigueur.

La circulaire est revenue également sur la convergence tarifaire et précise que la règle générale reste le retour au tarif plafond à l'horizon 2016 grâce à une réduction progressive du dépassement de 1/7^{ème} par an. Il est indiqué toutefois que des dérogations à cette règle pouvaient être obtenues sous forme de contractualisation des économies à réaliser essentiellement par la création de PASA et UHR à moyens constants. Disposition qui n'a pas manqué de susciter des difficultés parmi les EHPAD à la capacité d'accueil moyenne. Des modalités différentes sont retenues suivant que le dépassement est inférieur ou supérieur à 10 %. À noter la parution très tardive de l'arrêté définissant les valeurs 2010 des tarifs soins des EHPAD¹¹⁴.

Sur les dispositions du projet de décret tarifaire, l'Uniopss rappelle, depuis l'engagement des premières concertations avec la DGCS, son opposition¹¹⁵ aux principes mêmes de cette réforme. Elle est fondée sur la suppression de toute procédure contradictoire dans la fixation des tarifs au profit d'un EPRD (État prévisionnel des recettes et dépenses), laisse l'établissement seul face à ses résultats avec tous les risques de report de charge sur les tarifs hébergement donc sur les usagers. Par ailleurs, l'abandon, dans la version 4 du décret, de la modification des clés de répartition (entre les tarifs dépendance et soins), des dépenses de personnels aides soignants (AS) et aides médico-psychologiques (AMP), psychologue et animateurs, a annulé la seule mesure qui représentait une avancée concrète¹¹⁶. À l'occasion du débat parlementaire sur le PLFSS 2011, l'Uniopss n'a pas manqué de redemander, sans succès, l'abrogation de la réforme tarifaire introduite par la LFSS 2009¹¹⁷ et en dénonçant en lien avec les autres organisations représentatives des EHPAD les dommages causés par la convergence tarifaire négative (assortie d'une reprise des moyens excédant la valeur du tarif plafond).

¹¹¹ Notamment pour les créations de places d'EHPAD.

¹¹² Sur ce point, voir le chapitre sur la tarification.

¹¹³ Circulaire interministérielle n°DGCS/5C/DSS/1A/2010/179 du 31 mai 2010 relative aux orientations de l'exercice 2010 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées. Fiche Internet Uniopss n°55837. Elle aurait dû être publiée après le décret tarifaire.

¹¹⁴ Arrêté du 27 août 2010 fixant les valeurs du point des tarifs plafonds applicables aux EHPAD. Fiche Internet Uniopss n°57110.

¹¹⁵ Projet de décret relatif à la tarification des EHPAD et à la réglementation financière et budgétaire des ESMS (version 3). Avis de l'Uniopss : Fiche Internet Uniopss n°53556.

¹¹⁶ Fiches Internet Uniopss n°53556 et 53093 : dossier thématique « Réforme de la tarification des EHPAD ».

¹¹⁷ Tarification à la ressource, tarifs plafonds, substitution de l'EPRD à une procédure budgétaire contradictoire.

2.2. Suivi des mesures médico-sociales du plan Alzheimer

En sa qualité de personne qualifiée, l'Uniopss a participé aux travaux du Comité de suivi du plan qui s'est réuni 3 fois (1^{er} avril, 30 juin et 24 novembre). L'Uniopss a également participé au groupe de suivi des PASA et UHR ainsi qu'à celui dédié aux équipes spécialisées Alzheimer dans les SSIAD. L'élaboration des cahiers des charges des PASA, UHR équipes spécialisées en SSIAD et la redéfinition des accueils de jour Alzheimer ont mobilisé tout particulièrement l'Uniopss qui a pu relayer les préoccupations du réseau relatives à ces nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et a pu faciliter l'appropriation de ces dispositions par le réseau.

2.3. Travaux du Conseil de la CNSA

À la confluence de tous les grands débats qui traversent le secteur ont permis de drainer tous les grands chantiers de l'année 2010 : PLFSS, réforme de la tarification, financement des investissements pour la mise aux normes des EHPAD.

La participation de l'Uniopss aux Conseils et commissions de la CNSA (3 réunions de conseil les 31 mars, 29 juin et 19 octobre et 6 réunions de commissions) ont permis de baliser toutes les grandes étapes du débat budgétaire. Cette année 2010 fut marquée par la question récurrente de l'affectation des crédits non consommés de la CNSA, des retards dans la mise en place de la tarification au GMPS des EHPAD et dans la négociation des conventions tripartites de deuxième génération et de la suppression de la convergence tarifaire négative. Il fut également beaucoup question de soutien aux départements qui ne pouvaient plus faire face à l'évolution des dépenses d'APA et au-delà de soutien aux associations d'aide à domicile en grande difficulté financière. Les organisations représentatives des Personnes âgées, des personnes handicapées ou qui œuvrent à leur égard regroupées au sein du GR 31 ont renouvelé leur demande de création d'un fonds d'aide d'Urgence qui au final n'aura été entendu que pour le bénéfice des seuls départements dans le cadre de la LFSS pour 2011.

L'Uniopss a prolongé en 2010 sa fonction d'animation des travaux du GR 31 qui s'est développée au rythme des travaux du Conseil de la CNSA et s'est focalisé sur la préparation du débat national annoncé en préalable de la réforme du financement de la dépendance et de l'instauration d'un cinquième risque de protection sociale. Un travail d'actualisation du Manifeste rédigé en 2009 a été initié et le principe d'organisation d'une opération médiatique intitulée « la PCH pour les vieux » a été retenue pour le moment de la conclusion du grand débat national en juin 2011.

2.4. Diversification des modes d'hébergement

La diversification des modes d'hébergement continue de mobiliser le réseau Uniopss-Uriopss ; elle s'est déployée en 2010 dans trois directions :

- le partenariat avec la CNAV pour la promotion de nouveaux lieux de vie collectifs pour des personnes âgées autonomes (GIR 5 et 6) le développement de la vie sociale au sein des EHPA. Ce partenariat repose sur la détection au sein de 7 régions du réseau Uniopss-Uriopss (Pacac, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine, Champagne-Ardenne) d'une dizaine de projets par an correspondant aux objectifs du programme à savoir projet de création ou d'adaptation de béguinage ou habitat collectif résidentiel, de foyer logement, de petite unité de vie afin d'y favoriser la participation des locataires ou des résidents à la vie sociale ;
- la promotion des petites unités de vie (PUV) en lien avec la FMA, la CCMSA (programme MARPA) est restée aux cœurs des préoccupations et des initiatives de l'Uniopss qui a eu à cœur d'une part à veiller à ce que la nouvelle réforme de la tarification ne viennent pas remettre en cause les avancées consenties par la réglementation aux petites unités de vie en matière de prise en charge des soins par l'Assurance maladie et à l'obligation de négocier une convention tripartite, dès lors que le GMP de la structure dépasse la valeur 300. Au-delà d'échanges d'informations et de réunions techniques il est envisagé de reconduire en 2011 (ou 2012) plutôt l'organisation d'une journée d'étude sur cette question ;

- l'accueil familial à titre onéreux et les perspectives de salariat des accueillants familiaux par les établissements et services pour personnes âgées. Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer et à partir des travaux du séminaire du 1^{er} décembre 2009, l'Uniopss a formalisé des recommandations de bonnes pratiques pour l'accueil de personnes Alzheimer en familles d'accueil en contrat de gré à gré ou salariées.

2.5. Toujours dans le domaine de l'hébergement

L'Uniopss a achevé l'étude relative aux besoins d'adaptation du cadre bâti des EHPA(D) du réseau et à la gestion patrimoniale et immobilière des associations gestionnaires. Conduite en partenariat avec la CDC, à partir de l'enquête réalisée lors des 7^{èmes} Assises des établissements et services associatifs de Lyon, le rapport final de cette étude a été rendu au printemps 2010.

2.6. Programme d'amélioration de la qualité de vie en EHPAD en partenariat avec la Fondation JM. Bruneau

Ce programme s'est poursuivi en 2010 selon les mêmes modalités qu'en 2009. Cinq Uriopss (Alsace, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Haute-Normandie) sont missionnées pour repérer, chacune, deux projets d'amélioration de la qualité de vie et de service en EHPAD parmi leurs adhérents.

2.7. Réorganisation des soins dans les EHPAD

À l'issue de la publication du rapport Maubourguet Jaendel, l'Uniopss a participé aux réunions de concertation organisées par le cabinet de Nora Berra, secrétaire d'État aux Aînés, qui se sont centrées sur la réforme des missions et du temps de travail minimal des médecins coordonnateurs et le partenariat entre EHPAD et professionnels libéraux de santé (médecins Kinésithérapeutes). La difficile question du conventionnement EHPAD intervenants libéraux de santé a amené l'Uniopss à participer à une ultime réunion de concertation proposée par les organisations représentatives des libéraux de santé fin décembre.

2.8. Suivi de l'expérimentation de la réintroduction des médicaments dans les dotations soins des EHPAD

L'Uniopss a participé aux travaux du comité de suivi piloté par l'IGAS dont le rapport final remis au gouvernement en octobre s'est montré très réservé sur l'opportunité d'une réintégration effective dès le 1^{er} janvier 2011 comme prévu par la LFSS pour 2009. Les principaux motifs avancés reposaient sur la quasi impossibilité de forfaitiser ce type de dépenses compte tenu de la disparité des montants affichés (de 0,70 à 7 €/jour/personne), de l'impossibilité de parvenir à élaborer la liste des médicaments particulièrement coûteux susceptibles d'être pris en charge en sus du forfait et enfin de la difficulté à organiser et rémunérer la fonction de pharmacien référent. L'IGAS conclut en craignant que les EHPAD ne soient tentées d'ouvrir des pharmacies d'usage intérieur, ce qui risquerait d'entraîner la fermeture pure et simple de pharmacie d'officine (surtout en milieu rural, où l'impact économique de la clientèle des EHPAD sur les pharmacies est le plus déterminant).

2.9. Amélioration de la qualité de services

L'amélioration de la qualité de services est restée un axe prioritaire en 2010. Cela s'est concrétisé par la participation aux deux comités des marques AFNOR NF services (NF X 50-056 et NF X 50-058) à domicile et en établissement. Par ailleurs, l'Uniopss a participé aux travaux de l'ANESM relatif à la recommandation sur l'évaluation interne en EHPAD.

2.10. Travaux du Comité national d'animation de la Semaine Bleue

La Semaine Bleue s'est tenue la troisième semaine d'octobre (18 au 24 octobre 2010) sur un nouveau thème « ensemble, témoins et acteurs de changement » qui a permis de mobiliser largement les initiatives locales. Cela s'est traduit par une belle moisson de manifestations dans le cadre du concours lancé afin d'encourager les associations et collectivités locales qui acceptent de s'investir dans cette manifestation. On peut regretter la modeste implication des membres fondateurs et des Uriopss dans ce dispositif initié dans les années 50 pour financer et valoriser les actions concernant les personnes âgées des associations caritatives.

3. Animation du secteur

Selon la tradition, l'animation du secteur des personnes âgées s'est appuyée sur les travaux de la Cnuespa qui s'est réunie 5 fois dans l'année.

Dans le cadre de la CNUESPA, a été organisé un voyage d'étude de deux jours à Madrid, en juillet, qui a réuni une dizaine de membres de la CNUESPA et de conseillers techniques des Uriopss et d'adhérents nationaux de l'Uniopss.

4. Perspectives 2011

4.1. Prolongement de la mobilisation sur les effets de la crise et des réformes du financement et de la tarification des aides et des soins en établissements et à domicile

L'Uniopss s'impliquera tout particulièrement dans la campagne de sensibilisation sur la crise financière des services d'aide à domicile et dans les consultations sur les modalités de tarification des SSIAD et des EHPAD.

4.2. Réforme annoncée du financement de la dépendance pour la fin 2011 (PLFSS 2012)

Le grand débat public, qui se déroulera au premier semestre, devrait mobiliser fortement l'Uniopss et les Uriopss. L'Uniopss s'investira pleinement dans les 4 groupes de travail nationaux sur la base de la position adoptée par son Conseil d'administration et du Manifeste élaborée par le GR 31. L'Uniopss continuera de défendre l'idée de la reconnaissance d'un nouveau droit à compensation pour l'autonomie quel que soit l'âge dans le cadre de l'institution d'un nouveau champ de protection sociale coordonnée par la CNSA devant la mission parlementaire d'information, présidée par Philippe Marini et devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée, présidée par Pierre Méhaignerie.

4.3. Réforme de la tarification des EHPAD et des services de soins infirmiers à domicile

L'Uniopss poursuivra ses discussions avec la DGCS et les cabinets ministériels compétents de Roselyne Bachelot et Marie-Anne Monchamp, sur la réforme de la tarification des EHPAD et des services de soins infirmiers à domicile en lien avec les collectifs inter-organismes.

4.4. Plan Alzheimer

L'Uniopss assurera le suivi des mesures médico-sociales du plan Alzheimer avec en particulier la mise en œuvre des unités d'accueil en EHPAD (PASA essentiellement et plus marginalement UHR dans la mesure où La DGCS et la CNSA ont d'ores et déjà recueilli à titre de projet les 5000 places prévues pour les 5 années du plan).

L'Uniopss relaiera également au sein du réseau les appels à projets relatifs aux formes innovantes de répit des aidants familiaux et aux équipes spécialisées de SSIAD.

4.5. Diversification des modes d'accueil et d'hébergement

L'Uniopss prolonge son partenariat :

- avec la CNAV pour la promotion de nouveaux lieux de vie collectifs et de structures intermédiaires. À l'occasion du renouvellement de la convention de partenariat, la CNAV a souhaité que le dispositif partenarial ne soit plus réservé aux 7 régions impliquées jusqu'en 2010 mais soit étendue à l'ensemble des régions ;
- avec la Fondation JM. Bruneau pour l'amélioration de la qualité de vie et de service en EHPA ;
- avec la Fondation Médéric Alzheimer pour encourager les bonnes pratiques d'accueil de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées en EHPA(D) ou en famille d'accueil ;
- à noter également à ce sujet que la convention Uniopss-MSA a retenu dans ces axes prioritaires pour 2011 la promotion d'un nouveau concept de Petites Unités de Vie pour les personnes Alzheimer et l'adaptation du concept des MARPA aux besoins des personnes perdant leur autonomie.

4.6. 8^{èmes} Assises des établissements et services associatifs pour personnes âgées

L'Uniopss, avec le soutien de l'Uriopss Pacac, s'investira dans la préparation et l'organisation des 8^{èmes} Assises des établissements et services associatifs pour personnes âgées, qui auront lieu à Marseille, les 24 et 25 novembre 2011.

Personnes handicapées

2010 : tenir les objectifs de la loi du 11 février 2005 !

1. Constats et problématiques

En 2005, la loi du 11 février engageait une profonde réforme de la politique du handicap visant pour l'essentiel à améliorer de la place des personnes en situation de handicap dans la société française¹¹⁸. Cinq ans après, alors que les premiers délais fixés pour avoir satisfait aux objectifs sont désormais écoulés ou en passe de l'être (suppression de la barrière d'âge dans les dispositifs de compensation, mise en accessibilité des préfectures et universités...), l'heure était au bilan, et les avis divergents...

Si le gouvernement a pu se féliciter d'une amélioration notable de la situation avec une hausse de 20 % du nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire depuis 2005 et la création de 41 660 places en établissements médico-sociaux¹¹⁹, le Médiateur de la République dressait lui un bilan bien plus mitigé de cette même situation¹²⁰. Suscitaient ainsi de vives réserves :

- les MDPH qui peinent encore à assumer pleinement leurs missions,
- l'accès à l'emploi encore trop souvent impossible,
- l'accompagnement des enfants en milieu scolaire dont la professionnalisation est encore attendu,
- le déficit de solutions d'accompagnement.

Et force est de constater que sur les barrières d'âges, les engagements n'ont pas été tenus en contradiction avec la législation, alors que s'augure un projet de réforme cantonné à la seule question du vieillissement sous le qualificatif « réforme de la dépendance ».

Les associations étaient, elles, « vent debout ». Déçues par bien des aspects de la mise en œuvre de la loi (retard, non respect des engagements...), elles étaient d'autant plus inquiètes face aux risques que comporte la censure de la « rigueur » pour les politiques sociales. Les enjeux sont en effet importants. En ratifiant le 18 février 2010 la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif, la France s'est engagée à assurer la pleine jouissance de tous les Droits de l'Homme aux personnes en situation de handicap. Les délais fixés pour la mise en accessibilité des lieux publics se rapprochent...

En juin 2011, se tiendra la seconde Conférence du handicap. Gageons que la perspective de cet important événement permettra de maintenir un volontarisme politique, plus que nécessaire pour faire se concrétiser les objectifs de la loi du 11 février 2005. Le Comité interministériel du handicap qui a remplacé fin 2009 la délégation interministérielle au handicap était présenté comme tel avec une action qui s'incarne au plus haut niveau dans l'interministérialité¹²¹. L'Heure est désormais aux actes.

¹¹⁸ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie grâce à la compensation des conséquences de leur handicap et à un revenu d'existence favorisant une vie autonome digne ; permettre une participation effective des personnes handicapées à la vie sociale grâce à l'organisation de la cité autour du principe d'accessibilité généralisée, qu'il s'agisse de l'école, de l'emploi, des transports, du cadre bâti ou encore de la culture et des loisirs ; placer la personne handicapée au centre des dispositifs qui la concernent en substituant une logique de service à une logique administrative

¹¹⁹ François Fillon, 10 février 2010, <http://www.france-handicap-info.com>

¹²⁰ Médiateur Actualités n°56, avril 2010, Handicap et invalidité.

¹²¹ Ce comité se réunit en effet entre les ministres concernés et son secrétaire général est directement rattaché au Premier ministre. **Décret n°2009-1367 du 6 novembre 2009 portant création du comité interministériel du handicap.**

2. Actions menées en 2010

2.1. Travaux de la commission « établissements et services pour personnes handicapées »

En 2010 la commission qui rassemble des représentants des Uriopss et des adhérents nationaux de l'Uniopss s'est réunie à trois reprises pour aborder les différents thèmes de l'actualité et préparer les actions et prises de position de l'Uniopss.

2.2. Participation aux instances nationales de concertation et aux collectifs inter-organisations

2.2.1 Travaux du Conseil national consultatif des personnes handicapées

L'année 2010 aura été riche pour les travaux du CNCPH qui a eu à reprendre position sur de nombreux projets de texte (AAH, réforme des retraites, accessibilité, expérimentation autour des auxiliaires de vie scolaire, procédure de consultation sur les schémas sociaux et médico-sociaux, procédure d'autorisation des ESMS) et commencer à préparer la conférence nationale du handicap de 2011.

L'Uniopss est membre de la commission permanente du CNCPH et siège en plénière ce qui signifie sur l'année 2010 14 réunions.

Le CNCPH comporte également 5 commissions et 6 groupes de travail dans lesquels l'Uniopss s'efforce d'être représentée. Ces instances préparent les avis et résolutions qui sont proposés pour adoption par la commission plénière. L'Uniopss anime les travaux de la commission organisation institutionnelle.

Commissions :

- Accessibilité.
- Compensation-ressources.
- Organisation institutionnelles.
- Éducation-scolarité enseignement supérieur-coopération éducation ordinaire/éducation adaptée.
- Formation-emploi travail protégé.

Groupes de travail :

- Vie affective et sexualité.
- Métiers au service des personnes handicapées.
- Accès à la vie citoyenne et aux élections.
- Santé, accès aux soins et détresse psychologique.
- Situation des personnes ayant un grand déficit d'autonomie.
- Vie à domicile.

2.2.2 Travaux de la CNSA

La participation de l'Uniopss aux Conseils et commissions de la CNSA (3 réunions de conseil les 31.mars, 29 juin et 19 octobre et 6 réunions de commissions) ont permis comme à l'accoutumée de baliser toutes les grandes étapes du débat budgétaire. Cette année 2010 fut particulièrement marquée par la question récurrente de l'affectation des crédits non consommés de la CNSA, des retards dans les plans de créations de places. Il fut également beaucoup question de soutien aux départements qui ne pouvaient plus faire face à l'évolution des dépenses et au-delà de soutien aux associations d'aide à domicile en grande difficulté financière. À ce double effet les organisations représentatives des Personnes âgées, des personnes handicapées ou qui œuvrent à leur égard regroupées au sein du GR 31 ont renouvelé leur demande de création d'un fonds d'aide d'Urgence qui au final n'aura été entendu que pour le bénéfice des seuls départements dans le cadre de la LFSS pour 2011.

L'Uniopss a prolongé en 2010 sa fonction d'animation des travaux du GR 31 qui s'est développée au rythme des travaux du conseil de la CNSA et s'est focalisé sur la préparation du débat national annoncé en préalable de la réforme du financement de la dépendance et de l'instauration d'un cinquième risque de protection sociale. Un travail d'actualisation du manifeste rédigé en 2009 a été initié et le principe d'organisation d'une opération médiatique intitulée « la PCH pour les vieux » a été retenu pour le moment de la conclusion du grand débat national en juin 2011.

2.2.3 Travaux du comité d'Entente

L'Uniopss est membre du comité d'Entente qui réunit soixante six organisations du champ autour de la représentation des personnes en situation de handicap. Par son analyse transversale des politiques publiques, l'Uniopss y apporte sa contribution par sa participation active.

Le comité s'est réuni 6 fois en 2010. Ses porte-parole ont rencontré le chef de l'État en septembre 2010 et ont eu plusieurs rendez-vous au niveau du Ministère sur les sujets d'actualité.

2.3. Mobilisation autour des projets de textes législatifs et réglementaires

En 2010, l'Uniopss s'est directement mobilisée sur le projet de loi de finances, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, la proposition de loi dite « Warsmann » avec des propositions d'amendement sur le secteur du handicap. La proposition de loi Blanc a également fait l'objet d'un suivi attentif.

2.4. Analyse pour ses adhérents de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels

L'Uniopss a assuré, une **veille politique et réglementaire** en proposant une analyse de l'actualité des politiques publiques ainsi que des textes officiels.

Trois supports principaux permettent de valoriser l'information à destination des associations :

1°) La production de fiches sur **le site du réseau Uniopss-Uniopss** qui assure une diffusion large et actualisée quotidiennement.

Les adhérents ont la possibilité de s'inscrire pour recevoir toute les semaines les informations qui les intéressent en fonction des domaines.

2°) Des articles dans la revue **Union Sociale**.

3°) Un chapitre consacré à la santé dans le **Document Conjoncturel**, hors série de la revue Union sociale du mois d'octobre qui procède à une analyse de l'actualité dans le secteur.

Cette année le document a permis de faire un bilan de la loi de 2005 au travers les différentes échéances prévues dans la loi.

2.5. 30^{ème} congrès de l'Uniopss : un atelier sur le handicap

L'atelier sur le handicap était intitulé « **Participation des personnes handicapées : avons-nous réellement progressé depuis 5 ans ?** » et traitait de la question de la participation des personnes en situation de handicap.

2.6. Élaboration d'une plate forme d'interpellation des candidats aux élections régionales

Le secteur du handicap a été un des aspects de la plateforme d'interpellation des candidats largement diffusée par les Uriopss et l'Uniopss et relayée par la presse spécialisée. Cette plate forme a appelé les futurs élus à amplifier leurs efforts en direction du soutien à la vie associative, de la formation, de la lutte contre les exclusions, de l'accessibilité des locaux et moyens de transports aux personnes handicapées, du secteur de l'aide à domicile, de la modernisation des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux...

2.7. Mobilisation autour des chantiers de la tarification

Alors que le projet de réforme de la tarification des SSIAD aborde après le volet « places pour personnes âgées » celui des « places pour personnes handicapées » (cf. chapitre 13 domicile), la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale a annoncé en fin d'année 2010 une ouverture très prochaine du chantier global de la réforme de la tarification pour l'ensemble des établissements et services pour personnes handicapées. Une attention toute particulière doit être apportée aux suites du recours en annulation formé devant le Conseil d'État sur l'arrêté portant sur les tarifs plafond des ESAT pour 2010 et suite d'ores et déjà les négociations budgétaires sous un mécanisme de plafonnement mécanique, même si, pour l'heure, les budgets des ESAT ne sont pas ramenés au niveau du tarif plafond.

3. Perspectives 2011

La poursuite des travaux de la commission et de la participation aux différentes instances et groupes avec la tenue de la conférence nationale du handicap en juin 2011, événement important pour le secteur.

Le projet de « réforme de la dépendance » donnera lieu à une mobilisation relayée en région par les Uriopss lors des débats interdépartementaux.

L'axe Européen est également un enjeu avec la ratification par la France de la convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées.

L'analyse et le positionnement de l'Uniopss seront également attendus du côté des projets de réformes tarifaires.

Le secteur contribuera aux plateformes de l'Uniopss pour les élections cantonales et pour l'élection présidentielle.

La poursuite de la mobilisation autour des projets de loi et notamment les propositions de loi Warsmann, Blanc et Fourcade de réforme de la loi dite « HPST ».

Aide et Soins au domicile ou à partir du domicile

Un secteur en pleine crise !

1. Constats et problématiques

1.1. Suites de la table ronde réunie au Ministère à la demande des organisations le 22 décembre. Les solutions de sortie de crise tardent. Une dernière difficulté : la suppression des exos de charges sociales services à la personne

Depuis l'alerte lancée par les fédérations d'associations d'aide à domicile au conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) d'octobre 2009 sur la situation financière particulièrement préoccupante des services d'aide à domicile, aucun signe tangible n'a été donné en 2010 par les pouvoirs publics concernant la prise en compte de ces difficultés, en dehors de la mise en place de groupes de travail à la DGCS, de l'installation d'une mission vivre chez soi et de la commande d'une mission conjointe IGAS/IGA/IGF sur la tarification et les coûts des services d'aide à domicile. Plus inquiétant, le gouvernement, dans le cadre de son plan de rigueur, a procédé à la réduction des exonérations de charges sociales et fiscales consenties aux services à la personne et à leurs usagers, au motif que ces avantages n'auraient pas eu un rôle déterminant sur l'emploi.

Cette situation est d'autant plus choquante que la distinction semble ne plus être faite entre les services aux particuliers et les services d'aide à la vie destinés aux personnes fragiles (personnes âgées et personnes handicapées). Inscrits depuis la mise en place du plan Borloo dans le champ économique et concurrentiel – donc soumis aux lois du marché –, ce sont paradoxalement davantage les services autorisés et tarifés par les présidents de Conseils généraux que les services simplement agréés par l'État qui ont souffert des effets de la concurrence. Les associations avaient reporté leur espoir de sortie de crise sur les conclusions d'un groupe de travail mixte réuni au sein de l'Association des départements de France (ADF) au printemps 2010 afin de proposer une réforme de la tarification de ces services susceptibles de les sortir de l'ornière.

1.2. Soins infirmiers à domicile : une perspective de réforme de leur tarification

Au-delà des services à la personne, l'ensemble des services à domicile sont confrontés à des projets de réforme de leur financement et de leur tarification, notamment les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour lesquels une nouvelle tarification, inspirée de celle mise en place dans les établissements pour personnes âgées, est à l'étude sur le volet « places pour personnes âgées » pour mise en application en 2012. Sur le volet « places pour personnes âgées de moins de 60 ans (chroniques et personnes en situation de handicap) », les travaux devraient débuter début 2011.

Reste à savoir si les pouvoirs publics retiendront la demande des organisations représentant les SSIAD qui exigent, pour engager une telle réforme, qu'elle ne soit pas faite à enveloppe constante. Lors d'une rencontre, la secrétaire d'État s'est engagée à ce que cela ne soit pas exclu aux vues des résultats de l'étude lancée.

Par ailleurs, pour ces services, aux difficultés liées aux charges sociales des infirmières libérales intervenant en SSIAD qui ne sont plus prises en charge par l'Assurance maladie et que celles-ci répercutent sur les SSIAD avec les honoraires qu'elles leur facturent, s'ajoutent des problèmes de facturations. Certains IDEL facturent directement aux CPAM leurs actes réalisés dans le cadre de leur activité de SSIAD. Les contrôles effectués a posteriori par les CPAM les amènent à demander le remboursement des actes aux SSIAD plutôt qu'aux infirmières, ce qui entraîne pour ces services des difficultés financières. Dans ce contexte, il devient nécessaire de réviser la convention type régissant les relations entre les infirmières libérales et SSIAD.

À n'en pas douter, auront également des incidences la réforme de la formation et de l'exercice infirmier.

La question du domicile a également nourri le positionnement et l'action de l'Uniopss dans le cadre du projet de réforme annoncé de la « dépendance » sous l'angle du libre choix de la personne entre la vie ou à domicile. Cette visée, que Roselyne Bachelot-Narquin a elle-même intégré comme une des conditions de la réforme, conforte l'idée de mettre enfin en œuvre une compensation universelle des situations de handicap quel que soit l'âge.

2. Actions menées en 2010

2.1. Travaux de la commission aide et soins à domicile et à partir du domicile

La commission qui rassemble des représentants des Uriopss et des adhérents nationaux de l'Uniopss s'est réunie à trois reprises pour aborder les différents thèmes de l'actualité et préparer les actions et prises de position de l'Uniopss.

2.2. Une mobilisation auprès des pouvoirs publics

2.2.1 Participation au collectif des 16 organisations de l'aide à domicile

Cette participation a tenté de négocier les modalités de sortie de crise des services d'aide à domicile et au groupe de travail proposé par l'ADF sur un projet de réforme de la tarification des services d'aide à domicile autorisés par le PCG.

Suite à l'alerte lancée au conseil de la CNSA d'octobre 2009 tenu en présence des ministres Xavier Darcos, Nora Berra et Nadine Morano pour l'élection du nouveau président de la CNSA, une table ronde a été réunie le 22 décembre 2009 avec les 16 organisations représentatives des services. De cette rencontre n'est sortie que la vague perspective de constitution d'un fonds d'aide d'urgence de 100M€ et la réunion de groupes de travail.

Suite aux relances du collectif, Nora Berra, secrétaire d'État chargée des Aînés, a provoqué une rencontre avec les organisations du secteur le 11 février. Elle a manifesté son scepticisme sur la possibilité de débloquent un Fonds d'aide d'urgence, en l'absence de diagnostic partagé sur l'ampleur des difficultés des associations, et confirmé les pistes de travail avec trois types de travaux menés en parallèle :

- Une **mission d'inspection** alliant l'IGA, l'IGF et l'IGAS pour évaluer les coûts, le financement et la tarification des prestations¹²².
- Une **remontée par les préfets des difficultés** qui émanent du terrain afin de mieux en appréhender les causes.
- La **mise en place d'un groupe de travail animé par DGCS** chargé d'effectuer un état des lieux de l'offre de service, des profils et des besoins des personnes et des pratiques des départements en termes d'autorisation et de tarification. La DGCS a accepté de repartir d'un diagnostic partagé des difficultés économique et financières des services que dresseraient conjointement l'administration et les organisations du secteur. Les conclusions de ces réunions qui devaient être communiquées elles aussi fin septembre n'ont toujours pas été diffusées.

¹²² Les conclusions de cette mission n'ont été rendus publics qu'à la fin janvier 2011.

Quasiment dans le même temps, le 18 février, Nora Berra a lancé :

- Une **mission chargée de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées**, visiblement prévue de plus longue date. Cette mission intitulée « Vivre chez soi : autonomie, inclusion et projet de vie » dont la coordination a été confiée au Professeur Alain Franco, Directeur général du Centre Nationale de Référence (CNR), a été constituée de 6 groupes de travail :
 1. Diagnostic autonomie habitat : Bertrand Delcambre.
 2. Technologies et services pour l'autonomie : Maryvonne Lyazid.
 3. Mobilité et urbanisme : Dr Jean-Pierre Aquino.
 4. Métiers, compétences et formations : Dr Yves Matillon.
 5. Inclusion et prévention des discriminations : Gilles Duthil.
 6. Optimisation de gestion des services : Michèle Debonneuil.

Chaque groupe devait établir un état des lieux et identifier les besoins nécessaires. Le rapport final a été remis le 18 juin à Nora Berra. Il n'en ressort que la promotion de la domotique pour le mieux vivre à domicile des personnes âgées et la promotion de la télégestion et la constitution de plateformes départementales pour optimiser la gestion des services à domicile¹²³.

Parallèlement à ces travaux, deux autres initiatives ont été prises :

- Par la **CNSA** : une **mission sur l'évaluation des besoins et les plans d'aide**, dont les conclusions ne sont pas formellement connues à ce jour.
- Par l'**ADF** : face aux difficultés rencontrées aussi par les Conseils généraux, l'ADF a proposé au collectif des 16 de la rejoindre afin de jeter les **bases d'une réforme de la tarification des services d'aide à domicile**. Ces travaux qui réunissent des départements et les organisations du secteur ont été finalisés fin juin puis validés par les instances de l'ADF en septembre. L'idée principale est de parvenir à une simplification de la procédure budgétaire en évoluant vers la systématisation des CPOM et la fixation d'une dotation budgétaire globale. Les départements ne s'estiment en effet plus en capacité de tarifier annuellement quelques 5 000 services autorisés. Cette évolution vers une dotation budgétaire globale et annuelle qu'il s'agirait de calibrer en fonction de certains critères à définir, s'apparente aux projets de réformes qui s'engagent pour les SSIAD, et sont mis en place pour les EHPAD et les CHRS. Deux points de vigilance sont la question de la standardisation des coûts et les risques de suppression de la reprise des résultats et de la procédure budgétaire contradictoire.

Quant au fonds d'aide d'urgence en suspens, le cabinet de Nora Berra a confirmé qu'il ne serait pas mis en place. Le vœu adopté à deux reprises lors de ses réunions des 30 mars et 29 juin par le conseil de la CNSA n'a donc pas été entendu par les pouvoirs publics. Suite au remaniement ministériel et la reprise du dossier par Roselyne Bachelot-Narquin, le collectif des 16 a espéré une amodiation de la position du gouvernement ; il n'en a rien été puisque, devant le conseil de la CNSA, Roselyne Bachelot-Narquin a repoussé la mise en place d'un quelconque fonds d'urgence.

À l'instigation du collectif des 16 organisations de communiquer régionalement sur les difficultés des associations, il convient de citer les initiatives prises par certaines Uriopss, notamment :

- L'Uriopss PACAC a organisé une conférence de presse avec un manifeste co-rédigé avec les syndicats et associations de manière à sensibiliser les élus. Trois points ont été abordés : l'accompagnement des personnes, les conditions de travail et la fermeture des services.
- L'Uriopss Lorraine a pris la même initiative avec un document court faisant notamment la synthèse des difficultés rencontrées.

Dans ce contexte extrêmement tendu, le gouvernement a annoncé que quelques niches fiscales seront « rabotées » et que les exonérations de charges sociales au service à la personne remises en cause¹²⁴. La mesure validée par l'article 200 de la LFSS pour 2011 a été vécue comme une provocation par le collectif des 16 qui a multiplié les actions de communication pour dénoncer les répercussions sur les services à domicile.

¹²³ Ce que Michèle Debonneuil qualifie d'ère du secteur quaternaire !

¹²⁴ À l'exclusion des exonérations bénéficiant aux rémunérations des intervenants auprès de « publics fragiles ».

2.2.2 Les enjeux de la transposition de la directive européenne sur les services

L'Uniopss s'est intéressée de près aux conséquences de l'intégration dans le champ de la directive des services d'aide à domicile qui sont autorisés sans passer par la procédure d'appel à projets. Autrement dit, ils ne sont pas habilités à l'aide sociale et tarifés à ce titre par les Conseils généraux et restent donc dans le champ de la directive européenne sur les services. De même, les services d'aide à domicile ont fait l'objet d'un agrément qualité par l'État ; le fait qu'ils interviennent auprès de bénéficiaires de l'APA ou de la PCH ne change rien à la situation. Concrètement, cette disposition risque d'entraîner des difficultés pour les services d'aide à domicile autorisés que les Conseils généraux refusent de tarifier et qui se trouvent de ce fait inclus dans le champ de la directive services et soumis à ce titre « aux lois du marché ».

Pour les services d'aide à domicile, le véritable enjeu de cette inscription ou exclusion du champ de la directive services réside dans les répercussions sur leur statut fiscal de cet assujettissement aux lois du marché. Le risque de qualification à la fiscalité commerciale pour les associations concernées est très important, même si elle ne prend pas de caractère systématique.

2.2.3 Engagement de la campagne de renouvellement des agréments qualité

L'Uniopss a également accompagné les associations du réseau dans l'engagement de la procédure de renouvellement des agréments qualité délivrés par l'État selon les dispositions de la loi de 2005. Une instruction conjointe ANSP/CNSA/DGCS¹²⁵ détaille la procédure et rappelle sur quelles bases l'évaluation externe doit être réalisée. Une attention toute particulière a été portée sur la subordination de la reconduction des agréments à une procédure d'évaluation externe propre aux services simplement agréés qualité.

2.2.4 Animation du collectif des 16 sur la réforme de la tarification des SSIAD

L'Uniopss assure l'animation de ce collectif qui prépare un positionnement collectif notamment en vu des réunions de concertation sur le projet de réforme de la tarification des SSAID mais également plus largement sur les questions centrales intéressant ces services.

2.2.5 Amendements de l'Uniopss

L'Uniopss a en outre donné son avis et proposé des amendements sur nombre de textes législatifs et réglementaires, dont le projet de loi de financement de la Sécurité sociale et le projet de loi de finances (PLFSS et PLF). Elle a rencontré les parlementaires sur la base de ces propositions d'amendement.

2.3. Analyse de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels pour les adhérents

Comme chaque année, l'Uniopss a assuré une **veille politique et réglementaire** en proposant une analyse de l'actualité des politiques publiques ainsi que des textes officiels.

Trois supports principaux permettent de valoriser l'information à destination des associations :

1. La production de fiches sur **les sites Internet du réseau Uniopss-Uriopss** qui assure une diffusion large et actualisée quotidiennement.
2. Quatre articles et un dossier sont parus dans la revue **Union Sociale**.
3. Un chapitre consacré à la santé dans le **Document Conjoncturel**, hors série de la revue Union sociale du mois d'octobre, qui procède à une analyse de l'actualité dans le secteur.

¹²⁵ Programme national pour le renouvellement des agréments qualité Instruction DGAS/DGCIS/ANSP/CNSA du 1^{er} février 2010, www.ansp.fr

2.4. Partenariat Uniopss-ANSP

Pour la première fois depuis la création de l'Agence Nationale des Services à la personne (ANSP) en 2005, l'Uniopss a négocié en 2009 une convention avec l'Agence ciblée sur l'incitation à la mise en place des démarches qualité dans les services d'aide à domicile et sur les actions d'aide aux aidants susceptibles d'être agréées comme services à la personne¹²⁶. Ce programme partenarial s'est décliné dans 5 régions¹²⁷ où les Uniopss se chargent de développer dans leur territoire deux actions d'amélioration de la qualité de service et de recenser les actions d'aide aux aidants. La convention signée en 2009 s'est déployée sur toute l'année 2010 et les conclusions et le rapport final a été remis fin décembre à l'ANSP.

2.5. Participation au comité de marque NF services aux personnes à domicile NF X50-056

En tant que membre du comité de marque, l'Uniopss a suivi les travaux de ce comité chargé du suivi des certifications des services par rapport à la norme AFNOR NF X50-056.

3. Perspectives 2011

En 2011, l'Uniopss poursuivra ses travaux avec la Commission aide et soins à domicile et à partir du domicile.

Plusieurs actions la mobiliseront plus particulièrement :

- La campagne de sensibilisation et de négociation pour la sortie de crise financière des services d'aide à domicile.
- En lien étroit avec le collectif des seize organisations impliquées dans la table ronde du 22 décembre sur les difficultés économiques des services à la personne, l'Uniopss participera activement aux actions de sensibilisation et de lobbying programmées par le collectif : campagne de communication en direction des élus et des parlementaires.
- Demande et négociation de mise en place d'un fonds d'aide d'urgence pour venir en aide aux associations particulièrement en difficulté.
- La demande de création en urgence d'un fonds d'aide aux associations en difficulté n'a toujours pas été entendue faute de diagnostic partagé sur le périmètre des associations concernées et par voie de conséquence sur le montant du fonds concerné.
- Le suivi de la réforme de la tarification des SSIAD avec les actions du collectif réuni à cet effet.
- Les élections cantonales devraient également mobiliser le réseau compte tenu des compétences des conseils généraux en matière d'aide à domicile des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles en difficultés sociale.

¹²⁶ Mesure du plan 2 de développement des services à la personne.

¹²⁷ Champagne Ardenne, Picardie, Basse-Normandie, Centre, Lorraine.

Communication et information

1. Constat et problématique

L'activité de la Direction de la communication et de l'information (DCI) de l'Uniopss a été fortement impactée par l'actualité chargée du secteur, tant les nombreuses réformes en cours que les projets riches des différents acteurs associatifs.

De plus durant le second trimestre 2010, a été travaillée la stratégie de communication de l'Uniopss à 5 ans, dans le cadre du Plan d'actions prioritaires 2011-2015. En parallèle, le plaidoyer a émergé comme un nouvel axe de travail à approfondir.

2. Actions menées

2.1. 30^{ème} Congrès de l'Uniopss & manifeste de clôture

27, 28, 29 janvier 2010	30 ^{ème} Congrès de l'Uniopss – Lyon www.congres-uniopss.fr	1 400 participants
----------------------------	---	--------------------

L'Uniopss a tenu son 30^{èmes} Congrès de l'Uniopss autour du thème : « Les solidarités à l'épreuve de la crise, intérêt général ou compétition ? ».

Quelle est la place du non lucratif et de la solidarité dans une société marchande qui exclut ? Quels sont les défis et choix possibles en cette période de bouleversements ?

Face aux préoccupations des associations dans l'environnement actuel, ce Congrès de l'Uniopss articulera théorie et pratique, réflexion et action, prises de distance et approches de terrain.



Ce Congrès a été organisé à Lyon, avec le concours de l'Uriopss Rhône-Alpes, et avec le soutien des partenaires privilégiés :

- Partenaires Uniopss : Crédit Coopératif, Caisse des Dépôts, Macif et GIC.
- Partenaires régionaux la région Rhône Alpes, le département du Rhône et la Ville Lyon.

Les enjeux 2010 pour le DCI concernant le congrès ont portés sur le bon déroulement de l'événement en lui-même.

1 400 participants ont participé aux 3 jours d'intenses réflexions et discussions. Via les réponses au questionnaire d'évaluation (papier et en-ligne), tant la qualité des débats que l'organisation logistique ont été salués.

377 m² de village des exposants

- Comme pour les deux congrès précédents, l'Uniopss a proposé un **Centre ressources Uniopss–Uriopss**, un lieu central d'animation et d'échanges au cœur du village des exposants et tenu par les documentalistes et webmasters du réseau.

14 dossiers documentaires, correspondant aux ateliers du congrès, ont été préparés par les documentalistes du réseau et des animations sur grand écran prévues pour présenter et promouvoir les productions.

- **Standards** : 36 exposants ont réservé un espace stand.

Manifeste « *L'association de solidarité est un membre vivant de la démocratie* »

À l'occasion de son Congrès, l'Uniopss présente un manifeste sur la fonction politique des associations de solidarité qui tente de resituer et de conforter la position historique du monde associatif de la solidarité tant dans le domaine social que dans l'exercice de la démocratie. Construit avec la participation des Uniopss et des adhérents nationaux ainsi que l'avis des congressistes, ce document a fait l'objet d'un large plan de communication ad-hoc au premier semestre 2010.

2.2. Site Internet Accueil Petite enfance

Après un an de travail, le site internet **www.accueil-petite-enfance.fr** a été lancé en juin 2010 avec le soutien de Catherine Dolto¹²⁸.

À travers ce site, les associations rassemblées au sein de l'Uniopss poursuivent leur travail de recensement des innovations et d'essaimage sur les territoires auprès des porteurs de projet potentiels (élus, entreprises, mutuelles, etc.). 15 fédérations nationales présentent ainsi une soixantaine d'actions, relevant d'une douzaine de thématiques différentes, sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Au second semestre 2010, l'accent a été mis sur le développement et l'enrichissement de ce site, dont l'animation de la page d'accueil. En parallèle, l'équipe s'est mobilisée pour faire connaître le site : via la création de supports de communication, la participation à de nombreux événements et rencontres, et l'ouverture aux réseaux sociaux Facebook et Twitter.

À l'issue d'une année de fonctionnement (mi-2010 à mi-2011), une évaluation du site sera nécessaire pour permettre de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et s'adapter à leur demande.

2.3. Campagne nationale Semaine Bleue 2010 : 18 au 24 octobre

**365 jours pour agir, 7 jours pour le dire
« Jeunes et vieux... Ensemble ! »**

Dans le cadre de l'appel à concours 2010 : « *à tout âge : acteurs proches et solidaires* », cinq actions menées localement auprès de personnes âgées ont été primées et une a reçu la mention spéciale du jury. Le lancement et la remise des prix ont été organisée en collaboration avec l'AGIRC-ARRCO le vendredi 15 octobre, dans les locaux du GIE AGIRC-ARRCO au 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème}, suivi d'un buffet, puis un échange débat avec la marraine de l'édition 2010, Marie de Hennzel. www.semaine-bleue.org

Le Comité national de la Semaine Bleue a sélectionné les projets suivants :

Prix intergénérationnels du Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille (4 000 €)	ADEXPRA RADIO DIJON CAMPUS : « De mon temps »
--	--

« Grand jeu intergénérationnel »

Radio Dijon Campus, la plus ancienne radio associative dijonnaise, a mis en place en 2009, une émission mensuelle intergénérationnelle avec une maison de retraite voisine. Face à la réussite de ce projet et à la demande d'autres établissements, Radio Dijon Campus développe cette année « De mon temps » en mettant en place une émission hebdomadaire avec quatre établissements. Ce projet recouvre plusieurs aspects : il s'agit de rompre l'isolement des personnes âgées en les mettant au contact d'un public plus jeune, les étudiants en venant dans nos studios implantés au cœur de l'université de Bourgogne. C'est également pour les personnes retraitées l'occasion de s'exprimer sur les ondes de la radio pour partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs problèmes. Par le biais des ondes, ces personnes du 3^{ème} âge s'adresseront à un public qu'elles ne côtoient que peu. Les personnes âgées seront ainsi actrices de la vie associative locale en s'inscrivant pleinement dans le projet radiophonique de Radio Dijon Campus. De plus, il s'agit à travers cette émission de lutter contre les discriminations qui peuvent être faites aux personnes âgées et ainsi encourager le contact entre les générations pour créer plus de solidarité et renforcer les liens de proximité.

¹²⁸ Médecin, haptothérapeute.

Acteurs à part entière de la vie locale, le 3^{ème} âge pourra ainsi partager avec l'ensemble du territoire de diffusion sur des sujets qui lui sont chers. En effet, les thématiques abordées seront choisies par les personnes âgées elles-mêmes et non imposées par la radio.

Grand prix de la Fondation de France (3 800 €)	RÉSIDENCE SAINT JOSEPH : « J'ai vécu la guerre et j'ai besoin de t'en parler »
---	---

Échange de correspondances entre de jeunes détenus de la maison d'arrêt d'Orléans et des personnes âgées de la résidence Saint Joseph d'Orléans.

Deuxième prix de la Fondation de France (3 100 €)	ASSOCIATION LA PASSERELLE : « Nos aînés ont du talent »
--	--

La Semaine Bleue n'avait jamais été réellement mise en place à Saint Mandé. L'association « La Passerelle » a proposé aux différents services de la ville, et aux associations concernées par l'intergénération, l'élaboration d'un programme de cinq jours, autour de cinq grands axes : le bien-être, la convivialité, l'intergénération, la culture et la mémoire.

Ce programme fait appelle aux compétences des retraités pour l'organisation, la préparation des espaces, la décoration et la mise en place des ateliers, mais il s'adresse à tous.

Il est dans la ligne du travail de cette association tout au long de l'année et fait largement appel au savoir-faire des bénévoles qui l'animent.

Prix Agirc-Arrco (3 500 €)	ASSOCIATION WADZADE WA MAHORAIS LES AINÉS DE MAYOTTE : « Bandraboua : ses anciens, sa gastronomie et sa solidarité »
-----------------------------------	---

Mayotte connaît comme toutes les sociétés, une mutation sans précédent de sa gastronomie et de ses habitudes alimentaires. Nous sommes passés d'une société où les habitants se contentaient de ce qu'ils trouvaient sur place pour se nourrir, à une société où tout est importé de l'extérieur.

Des études ont montré que le taux de personnes atteintes de diabète à Mayotte et celui des obèses ne cessent d'augmenter fortement.

Avec la modernité, les Mahorais mangent beaucoup de produits frais, congelés et beaucoup de sucre. Le frigo, la télévision et beaucoup d'autres équipements modernes sont arrivés à Mayotte dans les 15 dernières années. Lorsque l'on entend les conseils des spécialistes (médecins, nutritionnistes, etc.), il faut tout simplement revenir à la gastronomie traditionnelle : comme par exemple manger beaucoup de fruits, manger grillé, etc. Ils préconisent aussi de privilégier les plats traditionnels et de pratiquer les modes de cuissons de nos anciens. Seulement notre dernier sondage a révélé que peu de jeunes ont des connaissances dans la gastronomie traditionnelle qui est devenue en quelque sorte indispensable pour notre santé. Ainsi, nous avons décidé de mettre en place une action sur la gastronomie traditionnelle.

Prix de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (2 500 €)	CCAS D'EAUBONNE : « Découvrons Eaubonne en toute tranquillité »
--	--

Conjuguer une traversée de la ville alliant visite du patrimoine historique et sécurité routière lors d'une animation intergénérationnelle.

17 points d'arrêts sont marqués par un petit laïus historique fait par les seniors qui l'améliorent d'une référence tirée de la mémoire personnelle et de leur connaissance de la ville d'autrefois.

Jeunes et personnes âgées doivent noter les difficultés liées à la signalétique et à l'état des routes ou trottoirs de la ville.

2.4. Évènement de rentrée sociale

En 2010, a été testé un nouvel événement de rentrée sociale Uniopss. Ainsi, suite aux journées de rentrée sociale des Uriopss, partout en France, l'Uniopss a donné rendez-vous à son réseau et ses partenaires pour décortiquer les enjeux du moment du secteur et faire connaître ses positions, sur la base de son ouvrage de référence : le document de rentrée sociale (voir partie 2.5.1).

Suite à une communication étayée dès l'été, cette *Rencontre de Rentrée sociale* s'est déroulée le 19 octobre 2010, en fin d'après-midi, au Comptoir-Général, autour du thème » **La solidarité à l'épreuve des réformes** ».

Bien qu'ayant un peu pâti de la grève en terme de fréquentation, cette première édition a reçu un bon accueil des participants présents. De plus, l'échange convivial qui a suivi a remporté l'adhésion générale. Il s'agit à présent de transformer cet essai en un rendez-vous annuel pérenne ; sa formule pourra évoluer tant en terme de durée, que d'animation et d'échanges.

2.5. Collections

2.5.1 Union Sociale et le hors série « document conjoncturel – rentrée sociale »

- Comme chaque année, **10 numéros d'Union Sociale** sont parus, chacun édité entre 5 000 et 5 800 ex. Au fur et à mesure des mois, les articles et dossiers se sont attachés à aborder les actualités du secteur.

Numéro	Thèmes du dossier
Janvier 2010	Coopération et mobilisation citoyenne
Février 2010	Faire société
Mars 2010	Numéro spécial 30e Congrès de l'Uniopss
Avril 2010	Prendre en main des problèmes de société délaissés
Mai 2010	La petite enfance, premier temps du droit à l'éducation
Juin-Juillet 2010	En période de crise, préserver la solidarité à tout prix
Août-Septembre 2010	Vieillesse, handicap – La tentation du tout sécurité
Octobre 2010	Rentrée sociale : Les crédits baissent, la demande croît
Novembre 2010	Investir sur la solidarité (appel interassociatif)
Décembre 2010	Contre l'exclusion les associations ouvrent des voies

Régie publicitaire d'Union Sociale : 47 720 € HT en 2010.

- Le **document conjoncturel de rentrée sociale** est un ouvrage de référence particulièrement attendu par les adhérents du réseau. Il a été diffusé à plus de 5 700 exemplaires dans toute la France, en particulier à l'occasion des journées de rentrées organisées par les Uriopss.

2010 a constitué une période intermédiaire pour l'évolution de cet ouvrage, 2011 devant être l'année de sa remise à plat. Ainsi, en 2010, des améliorations ont été réalisées sur le fond dans la partie 2 « Budget prévisionnel en pratique » et sur la forme (index, etc.).

Dans la perspective de 2011, deux questionnaires d'évaluation ont été diffusés à l'automne 2010, au sein du réseau, afin de recueillir les attentes et ressentis des publics cibles et des Uriopss.

Enfin, cette publication a donné lieu à une conférence de presse nationale le 28 septembre 2010 intitulée « **La solidarité à l'épreuve des réformes** », ayant en particulier abordé : la réforme de l'État et des collectivités territoriales, le 5^{ème} risque, les services à domicile et la politique pour les jeunes.

2.5.2 Collection en ligne

Guide de l'employeur associatif www.guide-employeur.fr	Ventes du guide au 31/12/2010	84 organismes abonnés 210 organismes réabonnés
---	-------------------------------	---

Le Guide de l'employeur associatif sanitaire et social a été refondu totalement. Anciennement en version papier, le nouveau guide est à présent un outil en ligne interactif, initiant une future gamme complète en ligne.

Lancé début 2009, le projet a été en collaboration avec l'Uriopss Rhône-Alpes pour le contenu et la société V-Technologies pour le développement technique du site.

Anciennement en version papier, le nouveau guide est à présent un **outil en ligne interactif**.

Il a permis de tester avec succès des nouvelles fonctionnalités, comme :

- le système de paiement en ligne avec différents modes de paiement : carte bleue, chèque, virement administratif ;
- le système d'abonnement en ligne, sécurisé, et annuel de date à date.

Ce guide pratique aide les associations dans leur gestion au jour le jour grâce à :

- 47 études thématiques,
- et plus de 250 modèles de documents directement exploitables (contrat, lettre, etc.).

Il intègre les spécificités du fonctionnement associatif, les particularités du secteur sanitaire et social et de ses principales conventions collectives. Régulièrement mis à jour, il prend en compte les changements législatifs, réglementaires, conventionnels et les enseignements de la jurisprudence

Une politique tarifaire adaptée a été conçues sur la base de :

- Prix de vente : un tarif adhérent et un non adhérent

Nombre de licences	Prix adhérent	Prix non adhérent
1	199 €	399 €
2	389 €	779 €
3	579 €	1 159 €
4	769 €	1 539 €
5	949 €	1 899 €
6	1 099 €	2 209 €

Communication produit

- Kit de communication réseau

Afin d'accompagner les Uriopss dans la promotion du site internet et dans l'information à leurs adhérents, l'Uniopss a produit un ensemble d'outils de communication : plaquette, publicité, bannières gif animées, Powerpoint de présentation, courrier, plan média, vidéos de navigation et d'abonnement, etc.

- Plan Média

Pour accompagner la promotion du guide et le faire connaître au grand public, l'Uniopss a annoncé dans les médias web & papier :

Media	Type	Période
www.lien-social.fr	Web	15/09 au 29/09/2010 – 15/10 au 29/10/2010
Union Sociale	Papier	fév. mai sept. oct. nov. déc. 2010

2.5.3 Publications papier

Cahier Uniopss N°21 « La participation : une chance à saisir. Lançons-nous ! » avec le soutien du Ministère de la jeunesse et des solidarités actives – DGCS	Ventes au 31/12/2010	244 ex.
--	----------------------	---------

Pour une réelle intégration, la participation des personnes en situation d'exclusion est nécessaire. Accessible et simple à appréhender, ce cahier invite à organiser une ou des pratiques de participations. Il est illustré par de nombreux exemples et citations de personnes en situation d'exclusion.

La participation est universelle, mais les actions à mettre en place sont variées. Ce cahier offre des pistes susceptibles de guider ces démarches :

- Quels sont les préalables et conditions d'une participation de qualité ?
- Qu'est ce qui freine ou favorise la participation ?
- Comment entreprendre une démarche de participation au sein d'une association ?

Il est étoffé de nombreux exemples européens et français en matière de participation ; les contributeurs relatent des événements qui ont eu lieu, en cours ou renouvelés régulièrement.

Juri'guide Dalloz : « Associations et collectivités publiques. Contrats, partenariats » Ed. Dalloz	Ventes au 31/12/2010	440 ex.
---	----------------------	---------

L'Uniopss en collaboration avec Juris éditions a édité le Juri'guide « Associations et collectivités publiques. Contrats, partenariats ».

1 500 plaquettes ont permis la promotion de l'ouvrage en amont via le réseau des Uriopss et Union sociale. Cette plaquette proposait un prix de souscription de 39€ au lieu de 49€, offre valable jusqu'au 16 novembre 2009. L'Uniopss a réalisé une e-mailing ainsi qu'un mailing de près de 2 200 courriers fin décembre 2009. Un mailing complémentaire de 2 200 courriers a été envoyé en mai 2010.

Ouvrage collectif « Faire Société. Les associations de solidarité par temps de crise » Ed. Dunod	Ventes au 31/12/2010	870 ex.
---	----------------------	---------

À l'occasion de son Congrès, qui s'est tenu à Lyon fin janvier 2010, l'Uniopss a lancé la publication chez Dunod un ouvrage de 256 pages intitulé « Faire société : les associations de solidarité par temps de crise ». Devant une salle comble, ont été présentés par une partie des auteurs les enjeux essentiels, les points critiques qui concernent aujourd'hui les associations de solidarité, et à susciter à partir de cet état des lieux le débat le plus large possible.

Parmi les contributeurs : Robert Lafore, Dominique Balmary, Johan Priou, Jean Afchain, Henry Noguès, Christine Auberger, Bernard Delanglade, Christine Attali-Marot.

2.6. Relations presse

En 2010, l'Uniopss s'est également mobilisé via les relations presse sur un certain nombre d'enjeux d'actualité en particulier : SSIG, l'accueil de la petite enfance, les mineurs, l'aide à domicile.

Est à noter la mobilisation autour de l'Appel inter-associatif « Investir pour la solidarité » en septembre 2010. Une cinquantaine d'organisations associatives du champ sanitaire et social, dont l'APF, l'Uniopss et le CISS, ont tiré la sonnette d'alarme et appelé à une mobilisation citoyenne pour la solidarité. La conférence de presse du 14 septembre 2010 a lancé cet appel relayé sur le site : et dans des tracts et autocollants diffusés largement.

2.7. Club des Partenaires de l'Uniopss

En 2010, le club des partenaires compte 14 membres : Alfa Informatique, Arès Santé, Caisse des dépôts et consignations (CDC), Banques Populaires Caisses d'Épargne (BPCE), Chorum, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Dexia Crédit local, Gic, Macif, Mutuelle Saint Christophe, Orange, Société Générale et Sogama.

Les réunions annuelles du club des partenaires (11 février, 20 mai et 14 octobre 2010) se sont articulées autour des axes suivants :

- un tour d'horizon de l'actualité du secteur ;
- la programmation des événements, publications, etc., organisées par l'Uniopss ;
- et la présentation par un expert d'un sujet d'actualité (par exemple : les partenariats entreprise, les ARS, etc.), suivi d'échanges.

2.8. Pôle Systèmes d'Information (PSI)

2.8.1 Service Documentation

En 2010, le service a reçu l'appui d'une **stagiaire assistante documentaliste** pendant 3 mois.

Projets menés :

- Un **état de l'art de 90 pages sur les 18-25 ans en France** a été réalisé pour les pôles lutte contre l'exclusion et enfance-jeunesse-famille de l'Uniopss. Ce travail a été présenté en Commission protection de la jeunesse. Il servira de base en 2011 pour différentes pistes de travail en interne et de communications en externe.
- Une mise à jour de l'état des lieux des abonnements en cours a été réalisée.
- Les liens avec les documentalistes d'adhérents nationaux contactés en 2009 (Anpea et Secours Populaire notamment) ont été poursuivis sous forme d'échanges informels de pratiques.

Services documentaires mis à disposition au quotidien pour l'équipe de l'Uniopss, des Uriopss et les adhérents nationaux. En 2010, le service a traité :

- **175 demandes d'information** majoritairement issues de l'interne, et dont plus de 65% ont été traitées dans la journée. La baisse du nombre de demandes par rapport à 2009 est à imputer aux modifications faites dans la méthode de comptage.
- Une **veille dans les quotidiens et les revues** : 208 bulletins quotidiens et 75 bulletins hebdomadaires diffusés à l'équipe de l'Uniopss.
- La **gestion de 200 abonnements**.
 - **4 bibliographies et 10 dossiers thématiques**.
 - Une **veille sur l'Europe sociale** : 6 lettres électroniques Europ'Info, dans le cadre de la participation au groupe de veille Europe, des signalements de manifestations et de publications sur les sites Internet du réseau. La cartographie élaborée en 2009 a été finalisée, mise en ligne et utilisée pour l'élaboration du manifeste sur les SSIG.

2.8.2 Informatique interne et projets Uniopss

- Projets Communication Électronique

Le Pôle systèmes d'information (PSI) a continué sa participation aux activités suivantes :

- www.guide-employeur.fr : recette, lancement, maintenance, suivi technique.
- www.accueil-petite-enfance.fr : recette, lancement, maintenance, suivi technique.
- www.alerte-exclusion.fr : maintenance et ajout de contenu.
- www.semaine-bleue.fr : maintenance et ajout de contenu.
- Lettre électronique du CNAR Social : assistance technique.

- Maintenance et évolution du système informatique

Le webmaster national/administrateur réseau gère 2 serveurs, 50 postes, 1 réseau téléphonique, 1 liaison internet et messagerie qui sont utilisés par l'Uniopss, le comité de la charte et France générosité. Les deux tiers du parc informatique ont été renouvelés. Un test des dernières versions du pack office et de Windows est en cours.

- **Assistance technique** aux 45 utilisateurs de l'Uniopss, du Comité de la Charte et de France Générosités.

2.8.3 Plate-forme Électronique

- Sites internet du réseau

En 2010, l'équipe du Pôle a continué d'assurer le support technique, les formations, la rédaction d'aides et procédures, la gestion des anomalies techniques et fonctionnelles, l'étude de nouveaux développements et, plus généralement, le suivi du travail avec les prestataires.

Le PSI alimente en parallèle le réseau et l'Uniopss, via l'intranet, en informations documentaires et informatiques (procédures, statistiques, expériences, avancement projets).

- Progiciel de gestion intégré

Suite à une décision du groupe des président/directeurs, un audit du progiciel a été lancé et les mises à jour ont été suspendues. Le PSI a participé au groupe de travail sur l'avenir du progiciel de gestion et a réalisé un audit comparatif. Les conclusions du groupe de travail ont alimenté le débat des présidents/directeurs lors de la réunion de fin 2010.

- Outil d'emailing

Une veille technologique réalisée par le webmaster national/administrateur réseau a été effectuée concernant les fournisseurs de solutions d'emailing. La veille a montré qu'une meilleure qualité de service et des économies de coûts étaient théoriquement possibles à court terme. Un projet pilote sera lancé début 2011 pour confirmer l'amélioration de la qualité de service.

- Appui, formation et conseils informatiques auprès des Uriopss

Le PSI vient en soutien pour les questions techniques et fonctionnelles liées à la plateforme électronique du réseau (sites internet et logiciel de gestion) ; il forme aux outils et aux procédures, et accompagne les Uriopss en lien avec les prestataires pour les questions de messagerie et la gestion de leur informatique interne.

2.8.4 Consulting : Questionnaires / sondages / pétitions en ligne

Le PSI a apporté un support technique à la pétition SSIG, les questionnaires « document de rentrée sociale » et l'enquête petite enfance.

2.8.5 Animation, pilotage et participation aux groupes de travail

- **Groupe des documentalistes et webmasters du réseau Uniopss-Uriopss** (15 à 20 personnes, 4 réunions de 2 jours).
- **Coordination des groupes de veille du réseau Uniopss-Uriopss** (alimentation d'informations nationales sur les sites).
- **Comité de Pilotage Alfa 3** (logiciel de gestion utilisé par le Réseau ; 2 réunions, 4 Uriopss).

3. Perspectives 2011

3.1. Assises Personnes Âgées (novembre 2011 – Marseille)

Il s'agit de préparer puis tenir les 8^es assises des établissements et services associatifs pour personnes âgées, au Palais du Pharo de Marseille, les 24 et 25 novembre 2011, avec le soutien de l'Uriopss Pacac. Ce rendez-vous est l'occasion de réunir plus de 500 participants autour des principaux enjeux du moment auxquels sont confrontées les associations gestionnaires d'établissements d'hébergement et de services à domicile, en particulier les principales réformes qui traversent le secteur :

- la réforme du financement des aides à l'autonomie,
- la réforme de la tarification des EHPAD, des SSIAD et des services d'aide à domicile,
- sans oublier l'organisation des soins en EHPAD.

Au delà, il s'agira d'interroger le bilan des plans Solidarité Grand Age et Alzheimer qui s'achèvent tout deux en 2012. Ces Assises auront également pour objectif de revisiter les convictions éthiques qui sous tendent les activités des associations de solidarité qui composent le réseau Uniopss-Uriopss.

La communication nationale et régionale autour de l'événement montera en puissance tout au long de 2011, avec comme point d'orgue les journées de rentrée sociale du réseau Uniopss-Uriopss.

3.2. Guide de la tarification

Afin de prendre en compte la nouvelle donne budgétaire et tarifaire qui se met en place et les évolutions actuelles tendant à réviser fortement la tarification sociale et médico-sociale, l'Uniopss envisage de refondre son ouvrage appelé « Guide du budget ». De plus, ce guide papier, paru initialement en février 2004, nécessite d'être réorganisé et réécrit en majeure partie.

Les évolutions régulières, tant réglementaires que contextuelles, ont révélé les limites du papier :

- manque de clarté et de lisibilité pour les utilisateurs lors de l'ajout des nouveautés,
- manque de réactivité lors de changements fréquents,
- mises à jour coûteuses financièrement et chronophages.

La création de cette nouvelle version comporte un certain nombre d'enjeux :

- transition entre l'ancien et le nouveau format (offre commerciale, communication, etc.) ;
- adaptation de la politique tarifaire et révision de la politique de mise à jour ;
- appropriation par le réseau : réalisation d'un kit de communication, présentation dans les commissions nationales et autres instances, et en région, etc.

3.3. Communication et plaidoyer dans le cadre du PAP 2011-2015

Dans le cadre du plan d'actions prioritaires (PAP) 2011-2015 de l'Uniopss, deux axes de travail vont mobiliser l'équipe Communication et Information en 2011 :

- **La communication** : Les enjeux principaux de la stratégie de communication externe à 5 ans de l'Uniopss tournent autour du développement de la visibilité en ligne et de la mise en cohérence des publications.
- **Le plaidoyer** : Il s'agit d'impulser une nouvelle démarche de plaidoyer au sein de l'Uniopss. En 2011, l'axe de travail global sera la défense du privé non-lucratif de solidarité, ses spécificités, sa diversité comme réponse la plus adéquate pour les plus vulnérables et fragiles.

3.4. Informatique interne et projets Uniopss

- Renouvellement du dernier tiers d'ordinateur.
- Bascule vers la dernière version du pack office.
- Étudier un changement du système d'information comptable.
- Changement de serveur et refonte de l'arborescence interne.
- Formations.

3.5. Plate-forme Électronique

- Faire évoluer les sites internet Uniopss-Uriopss et continuer l'étude d'une version 2.
- Lancer les sites des Uriopss Midi-Pyrénées, La Réunion, Guadeloupe.
- Faire évoluer le progiciel de gestion en ligne suivant les choix stratégiques.
- Mettre en place l'outil collaboratif à destination des groupes de travail et commissions.
- Déployer l'outil d'emailing choisi suivant le projet pilote et le généraliser au réseau.
- Appui, formation et conseils informatiques auprès des Uriopss.
- Formations.
- Urbanisation.

3.6. Autres chantiers

- Rentrée sociale : document et événement national.
- Site Internet Accueil Petite Enfance : Bilan à 1 an et perspectives d'évolution.
- Suites de l'Appel inter-associatif « Investir pour la solidarité ».
- Plateforme Uniopss en vue des élections présidentielles.

ANNEXES GÉNÉRALES

Glossaire des sigles

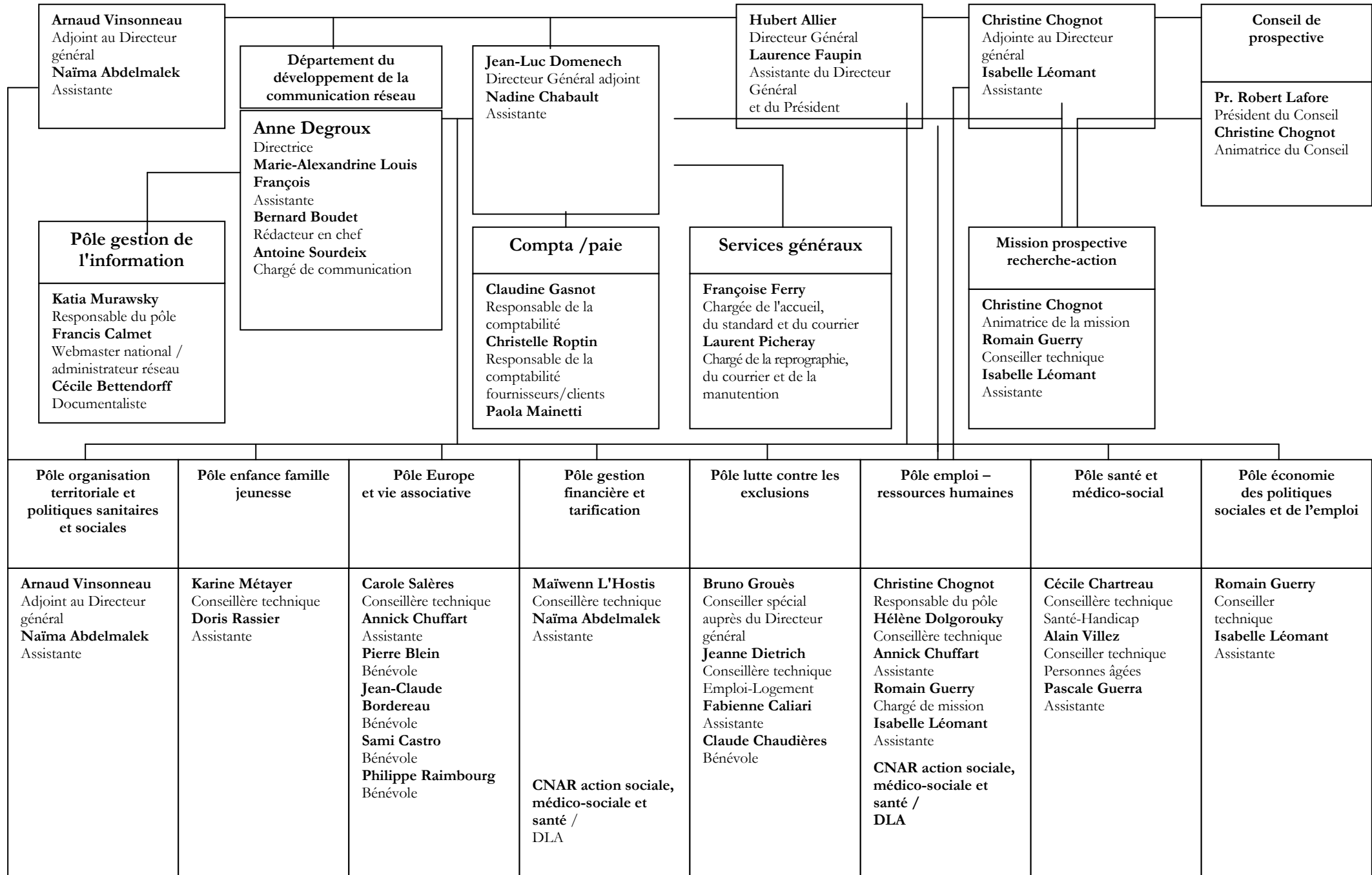
ADDES	Association pour le développement de la documentation en économie sociale
ADESSA	Fédération Nationale d'associations d'aide à domicile
ADF	Assemblée des Départements de France
ADIE	Association pour le droit à l'initiative économique
AIRE	Association des ITEP et de leurs réseaux
AME	Aide médicale d'État
AMI	Acte médical infirmier OU Accord multilatéral sur l'investissement
ANAEM	Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations
ANESM	Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale
ANCSEC	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence nationale de rénovation urbaine
APA	Allocation Personnalisée à l'Autonomie
APAGL	Association pour l'accès aux garanties locatives
APF	Association des Paralysés de France
ARH	Agences régionales d'hospitalisation
ARS	Agences régionales de santé
AVISE	Agence de valorisation des initiatives socio-économiques
C2RA	Centre Régional de Ressource et d'Animation
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CAT	Centres d'aide par le travail
CAAH	Comité National de Coordination de l'Action en faveur des Personnes Handicapées
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDES	Commissions départementales de l'éducation spéciale
CDVA	Conseil de développement de la vie associative
CEDAG	Comité Européen des Associations d'Intérêt Général
CEEP	Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général
CEF	Centres éducatifs fermés
CESE	Comité économique et social européen
CHRS	Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CISS	Collectif inter associatif sur la Santé
CMU	Couverture maladie universelle
CNAMTS	Caisse nationale d'Assurance maladie Travailleurs salariés
CNAR	Centre National d'Animation et de Ressources
CNC	Conseil national de la comptabilité
CNCC	Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
CNCPH	Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNESMS	Conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale
CNH	Conseil national de l'habitat
CNIAE	Comité National de l'Insertion par l'Activité Économique
CNIDFF	Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés

CNIS	Conseil National de l'Information Statistique
CNLCS	Comité National de Liaison des Centres de Santé
CNLE	Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion
CNOSS	Comité National de l'Organisation Sanitaire et Sociale
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CNTSS	Cour Nationale de la Tarification Sanitaire et Sociale
CNUESPA	Commission nationale des établissements et services pour personnes âgées
CNVA	Conseil National de la Vie Associative
COG	Convention d'objectifs et de gestion
COORACE	Fédération de comités et organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi
COTOREP	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel handicapées
CPCA	Conférence Permanente des Coordinations associatives
CPE	Contrat Première Embauche
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CROSMS	Comités régionaux d'organisation sociale et médico-sociale
CRSN	Cadre de référence stratégique national
CSES	Conseil supérieur de l'économie sociale
CSI	Centres de soins infirmiers
CSTS	Conseil supérieur en travail social
CTNERHI	Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations
DDASS	Direction des affaires sanitaires et sociales
DDTEFP	Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGS	Direction générale de la Santé
DHOS	Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins
DIACT	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
DLA	Dispositifs locaux d'accompagnement
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère de la Santé
DRTEFP	Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DSS	Direction de la Sécurité sociale
EAPN	European AntiPoverty Network
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ESAT	Établissements et services d'aide par le travail
ESMS	Établissements et Services sociaux et médico-sociaux
ET Welfare	European Round Table of Charitable social Welfare Associations
FAJ	Fonds d'aide aux jeunes
FAPIL	Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
FASILD	Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations
FCSF	Fédération des Centres Sociaux de France
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEHAP	Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif
FHF	Fédération Hospitalière de France
FMF	Fédération des Mutuelles de France
FNARS	Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FNCLCC	Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer

FNMF	Fédération Nationale de la Mutualité Française
FN3S	Fédération nationale des services sociaux spécialisés de protection de l'enfance et de l'adolescence en danger
FNSEM	Fédération Nationale des Sociétés d'Économie Mixte
FRR	Fonds de Réserve pour les Retraites
FSE	Fonds Social Européen
FSL	Fonds de solidarité logement
GERIAPA	Groupement d'études, de recherches et d'initiatives pour l'aide aux personnes âgées
GIP	Groupement d'intérêt public
GNDA	Groupement national des Directeurs généraux d'associations
GRHAF	Groupe ressources humaines associatives et formation
GRI	Groupe Réseau Insertion
GVT	Glissement vieillesse technicité
HALDE	Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
HAS	Haute autorité de Santé
HAD	Hospitalisation à domicile
IFA	Institut français des administrateurs
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
IOE	Investigation d'orientation éducative
IAE	Insertion par l'activité économique
ISBL	Institutions Sans But Lucratif
LAEP	Lieux d'accueil enfants-parents
LFSS	Loi de financement de la sécurité sociale
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MDPH	Maisons départementales des personnes handicapées
MFP	Mutualité de la fonction publique
MGEN	Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONDAM	Objectif national des dépenses de l'Assurance maladie
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
OSE	Œuvre de Secours aux Enfants
PACT ARIM	Mouvement pour l'amélioration de l'Habitat
PAEJ	Points d'accueil écoute jeunes
PAI	Plan d'aide à l'investissement
PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PDALPD	Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
PIF	Points info familles
PLAI	Prêt locatif aidé d'intégration
PLFSS	Projet de loi de financement de la Sécurité sociale
PLIE	Plans Locaux d'Initiatives pour l'Emploi
PRAPS	Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins
PRIAC	Programme interdépartemental d'accompagnement des personnes âgées et
PSGA	Plan Solidarité Grand Âge
PSU	Prestation de service unique
PUV	Petites Unités de vie
REAAP	Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
REPSA	Religieuses en Profession de santé

RGPP	Révision générale des politiques publiques
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
RNOGCS	Regroupement National des Organisations Gestionnaires de Centres de Santé
RSA	Revenu de solidarité active
S3AIS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
SFE	Société française d'évaluation
SIEG	Service d'Intérêt Économique Général
SIG	Services d'intérêt général
SNASEA	Syndicat National des Associations de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
SRU	Solidarité et renouvellement urbains
SSIAD	Services de soins infirmiers à domicile
SSIEG	Services sociaux d'intérêt économique général
SSIG	Services sociaux d'intérêt général
SSR	Soins de suite et de réadaptation
TTTSS	Tribunaux Interrégionaux de la Tarification Sanitaire et Sociale
TPN	Tarif de première nécessité
UESL	Union d'économie sociale pour le logement
UNA	Union Nationale de l'Aide, des soins et des services à domiciles
UNAADM	Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural
UNACSS	Union Nationale des Associations Coordinatrices de Soins Santé
UNAFO	Union des professionnels de l'hébergement social
UNAPEI	Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales
UNASEA	Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes
UNCCAS	Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
USGERES	Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale
USH	Union Sociale pour l'Habitat
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Organigramme fonctionnel de l'Uniopss – Décembre 2010



Commissions & groupes de travail de l'Uniopss

Direction générale

Conseil de Prospective (Personnes Qualifiées)

Président : Pr. Robert Lafore, Administrateur de l'Uniopss au titre de Personne Qualifiée

Animation : Christine Chognot, Adjointe au Directeur Général de l'Uniopss

Direction générale, dans le cadre du « chantier stratégie »

Groupe « Adhésion-Cotisations »

Président : Charles Baratier, Président de l'Uriopss PACAC

Animation : Ernest Nussbaumer, Trésorier, et Jean-Luc Domenech, Directeur général adjoint

Groupe « Partenariat Uniopss-Entreprises »

Présidence : Dominique Thierry, Vice-Président de France Bénévolat, et Dominique Balmary, Président de l'Uniopss

Animation : Jean-Luc Domenech, Directeur général adjoint

Pôle « emploi, ressources humaines »

Groupe de référents Cnar-DLA

Animation : Christine Chognot, Adjointe au Directeur Général de l'Uniopss et Romain Guerry, Conseiller technique à l'Uniopss

Commission « Emploi et Ressources Humaines »

Présidente : Christine Auberger, Administrateur de l'Uniopss et Présidente de l'Uriopss Ile- de-France

Animation : Christine Chognot, Adjointe au Directeur Général de l'Uniopss

Groupe « Ressources Humaines Associatives et Formation – GRHAF »

Animation : Hélène Dolgorouky, Conseillère technique à l'Uniopss

Groupe « Droit Social »

Animation : Christine Chognot, Adjointe au Directeur Général de l'Uniopss, avec l'appui technique de Pierre Gaudier (Uriopss Rhône-Alpes) et Sophie Rezzi (Uriopss Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse)

Pôle « Vie associative »

Commission « Vie associative »

Président : Jean Bastide, Invité au Conseil d'Administration de l'Uniopss et Président de France Bénévolat

Animation : Carole Saleres, Conseillère technique à l'Uniopss

Groupe de travail Uriopss sur la Vie associative

Animation : Carole Saleres, Conseillère technique à l'Uniopss

Pôle « Europe »

Commission « Europe »

Président : Jean-Pierre Bultez, Invité au Conseil d'Administration de l'Uniopss et Administrateur de l'Uniopss Nord Pas-de-Calais

Animation : Carole Saleres, Conseillère technique à l'Uniopss

Pôle « Lutte contre les exclusions »

Commission « Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion en France et en Europe »

Président : Olivier Brès, Secrétaire Général de la Fédération d'Entraide Protestante

Animation : Bruno Grouès, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Uniopss

Groupe de travail « Prévention – Habitat - Logement »

Animation : Claude Chaudières, bénévole Uniopss, et Jeanne Dietrich, Conseillère technique à l'Uniopss, en partenariat avec la FNARS

Groupe « Emploi – Insertion »

Animation : Jeanne Dietrich, Conseillère technique à l'Uniopss

Groupe Réseau Insertion

Animation : Bruno Grouès, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Uniopss

Groupe « Santé – Précarité »

Animation : Bruno Grouès, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Uniopss

Groupe « Participation des Personnes Défavorisées »

Animation : Olivier Marguery (Fondation Armée du Salut)

Groupe Alerte-Partenaires sociaux sur l'« accès des personnes en situation de précarité à un emploi permettant de vivre dignement »

Président : Olivier Brès, Secrétaire Général de la Fédération d'Entraide Protestante

Animation : Bruno Grouès, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Uniopss

Groupe restreint de la commission lutte contre la pauvreté

Animation : Bruno Grouès, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Uniopss

Groupe RSA

Animation : Bruno Grouès, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Uniopss

Pôle « Santé et médico-social »

Commission « Établissements et services pour personnes handicapées »

Animation : Cécile Chartreau, Conseillère technique à l'Uniopss

Commission « Établissements et Services pour Personnes Âgées »

Animation : Alain Villez, Conseiller technique à l'Uniopss

Commission « Aides et soins à domicile et à partir du domicile »

Animation : Cécile Chartreau, Conseillère technique à l'Uniopss, et Alain Villez, Conseiller technique à l'Uniopss

Groupe de travail « Task force HPST »

Co-animation : Arnaud Vinsonneau, Adjoint au Directeur général de l'Uniopss, et Cécile Chartreau, Conseillère technique à l'Uniopss

Pôle « Enfance-Jeunesse-Famille »

Commission « Petite Enfance »

Présidente : Christine Attali-Marot, Invitée au Conseil d'Administration et Responsable du Partenariat à Enfance et Musique

Animation : Karine Métayer, Conseillère technique à l'Uniopss

Commission « Protection de l'Enfance et de la Jeunesse »

Président : Patrick Martin, Invité au Conseil d'Administration et Directeur général de l'AAE

Animation : Karine Métayer, Conseillère technique à l'Uniopss

Groupe de travail « Justice des mineurs »

Coordonnateur : Patrick Martin, Directeur général de l'AAE

Co-pilotage : Francis Bahans, Directeur général adjoint de Citoyens et Justice, Patrick Martin, Directeur général de l'AAE

Animation : Karine Métayer, Conseillère technique à l'Uniopss

Pôle « Organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales »

Commission « Décentralisation et Territoires »

Animation : Arnaud Vinsonneau, Adjoint au Directeur général de l'Uniopss

Pôle « Gestion financière et tarification »

Commission « Gestion et Tarification »

Animation : Maïwenn L'Hostis, Conseillère technique à l'Uniopss

Groupe de travail « Coopération »

Animation : Maïwenn L'Hostis, Conseillère technique à l'Uniopss, et Delphine Guilet, stagiaire

Détail de l'activité 2010

Chapitre 1 – Conseil de prospective Activité 2010

Date	Participants	Ordre du jour
27-29 janvier 2010	Congrès Uniopss	Présentation de la publication « Faire société » Interventions - Animation débats en plénières
15.02.2010	Participants : 9	Brain storming ouvert au sujet des travaux possibles en 2010. Plusieurs thèmes en perspective : l'activation, ou l'articulation entre responsabilité individuelle et responsabilité collective ; la concurrence ; avec un troisième thème, l'évaluation. Angles privilégiés : les processus d'activation, d'individualisation, etc., qui recomposent l'articulation entre responsabilité individuelle et solidarité d'une part et d'autre part la confrontation « citoyenneté sociale et logique économique ». Notes de R. Lafore, J.C. Barbier, J.M. Bloch-Lainé.
15.03.2010	Participants : 9	Suite des travaux sur le thème et choix de modalités : préparer des notes (ou fiches) techniques traitant des idées reçues en matière d'activation, ou d'articulation entre responsabilité individuelle et responsabilité collective.
01.06.2010	Participants : 9	Suite des travaux sur le thème. Approche des évolutions prévues pour la prospective dans le cadre du programme d'actions prioritaires de l'Uniopss pour les années à venir. Note de D. Balmary
17.09.2010	Participants : 12	Poursuite des travaux sur l'activation, sur la base des notes préparées au 1er semestre. Inscription des projets d'investigation thématique du Conseil de prospective dans le contexte de la « rentrée », à laquelle l'Uniopss se prépare actuellement avec le « Document de rentrée sociale » en cours de finition. Conclusion : approfondissement sur deux axes : - l'activation en tant que notion - la philosophie politique de l'activation, les fondements de la notion dans les différents régimes de protection sociale.
06.12.2010	Participants : 12	La notion d'activation : étude critique et débat à partir d'une synthèse proposée par J.C. Barbier. Note de J.M. Bloch-Lainé.

Chapitre 2 – Europe Activité 2010

> Interventions auprès des adhérents et des partenaires institutionnels, dans les Commissions, CA Uniopss, Réunions des directeurs, Uriopss (AG et journées de rentrée)

Date	Organisme/commission	Thème
10.03.10	CA de l'Uniopss	Transposition de la directive services
07.04.10	Commission aide à domicile	Directive services et fiscalité
10.04.10	Association Don Bosco (adhérent Uriopss Bretagne)	« L'influence de la réglementation européenne sur la régulation et le financement des services sociaux » « Le développement de logiques de mise en concurrence dans le secteur social et médico-social »
16.06.10	Uriopss Nord Pas de Calais	Le fait associatif français dans l'environnement européen
15.09.10	Réunion des directeurs	Rentrée sociale 2010

Date	Organisme/commission	Thème
22.09.10	CA Uniopss	Dossiers SSIG en cours + présentation du manifeste européen Uniopss
24.09.10	Uriopss Centre	Journée de rentrée
30.09.10	Uriopss Rhône-Alpes	Journée de rentrée
14.10.10	Séminaire Gusto Centre d'économie de la Sorbonne, Université Paris I	Influence de l'Europe sur les politiques sociales
17.11.10	CA EAPN	Manifeste SSIG
07.12.10	Uriopss Champagne-Ardenne	Clôture du mois de l'ESS

> Congrès de l'Uniopss

- 28.01.10 : organisation de l'atelier Europe : « De l'avenir de l'Europe sociale »

> Représentations institutionnelles :

- **Sénat**
 - 17.02.10 : audition parti socialiste sur la proposition de Loi relative aux missions imparties aux SSIG
 - 09.03.10 : audition Roland RIES – proposition de loi n°193 sur la protection des services sociaux
 - 02.06.10 : audition Mme Jarraud Vergnolle : rapport d'initiative sur financement des SSIG
- **MINEFE**
 - 23.02.10 : réunion Mission Député Vercamer sur l'économie sociale
 - 15.04.10 : rdv M. Hainque, Contrôleur général économique et financier
- **DGCS**
 - 01.10.10 : rdv Marie Keirle sur manifeste SSIG, révision paquet Monti, directive services, agenda social 2020, concertation nationale/dialogue civil en Europe
- **SGAE**
 - 16.12.10 : réunion avec le collectif SSIG
- **Parlement européen**
 - 18.10.10 : rdv avec Pascal Canfin, eurodéputé groupe « Europe Ecologie » sur la directive services, le paquet Monti et le manifeste SSIG
 - 09.12.10 : audition (PSE) sur un rapport d'initiative du Parlement européen sur les SSIG par le rapporteur, l'Eurodéputé Proinsias De Rossa (Irlande)
- **Fondation Léopold Mayer**
 - 16.10.10 : rdv en vue d'un partenariat avec l'Uniopss

Programmation FSE 2007-2013 *

Participation au CNS FSE

15.12.10 : rencontre CPCA/DGEFP

> Participation plates-formes :

- **Collectif SSIG**

Le collectif SSIG est composé de 22 membres : AFPA – ATHENORA – CCMSA – CFP - CPCA – FAPIL - FEDERATION DES EP – FEHAP – FHF – FNARS – FNMF - HABITER - LEO LAGRANGE – LESEPL - PACT ARIM - RSI – SYNOFDES – UNCCAS –UNIOPSS -UNML- UROF- USH

 - 8 réunions de travail en 2010
 - 19.05.10 : déjeuner avec l'ARF et l'ADF
- **CEDAG**
 - 10.09.10 : bureau
 - 26.11.10 : réunion

> Organisation de journées à destination des adhérents et de l'équipe de l'Uniopss :

- 22.06.10 : journée d'information sur la Convention Pluriannuelle d'Objectifs à destination des Uriopss (co-organisée par les pôles Europe/Vie associative et tarification de l'Uniopss)
- 06.07.10 : module Europe : réunion d'information sur les institutions européennes, l'Europe sociale, la réglementation et le financement et les SSIG à destination des salariés de l'Uniopss
- 05.10.10 : journée d'information sur la Convention Pluriannuelle d'Objectifs à destination des adhérents (co-organisée par les pôles Europe/Vie associative et tarification de l'Uniopss)

> SSIG :

- **Manifeste sur les SSIG :** initiative Uniopss/Laboratoire de l'Economie Sociale Solidaire (ESS)
Octobre 2010 : mise en ligne sur le site de l'Uniopss du manifeste européen « *Pour une nouvelle approche de l'UE sur les services sociaux d'intérêt général* » et envoi d'un communiqué de presse aux institutions et plateformes européennes, Commission des affaires sociales du PE, la DAEI et le SGAE
- **Participation au 3^{ème} Forum sur les SSIG** organisé par la Présidence belge de l'Union européenne à Bruxelles (27 et 28.10.10)

> Directive services :

- Février 2010 : courrier UNCCAS/Uniopss sur la transposition de la directive services adressé aux députés européens et aux élus en France
- Septembre 2010 : réponse Uniopss/UNCCAS/FNMF à la consultation européenne sur la directive « services »

> Publications :

- octobre 2010 : article publié dans les Actualités Juridiques des Collectivités Territoriales (co-rédaction Carole Salères et Karine Métayer) : « Les SSIG » (le secteur de la petite enfance sous le coup de la directive services)

Réunions de la commission Europe en 2010

4 réunions par an, 42 membres, 8 Uriopss

Dates	Participants
22.03.10	2 Uriopss + 11 Adhérents nationaux + 4 Autres
27.05.10	8 Adhérents nationaux + 6 Autres
13.09.10	2 Uriopss + 11 Adhérents nationaux + 5 Autres
02.12.10	1 Uriopss + 7 Adhérents nationaux + 4 Autres

**Chapitre 3 – Vie associative
Activité 2010**

Réunions de la commission Vie associative en 2010

4 réunions par an, 31 membres, 9 Uriopss

Dates	Participants
15.03.10	4 Uriopss + 7 Adhérents nationaux + 11 Autres
06.05.10	9 Uriopss + 5 Adhérents nationaux + 7 Autres
21.09.10	6 Uriopss + 6 Adhérents nationaux + 5 Autres
06.12.10	6 Uriopss + 6 Adhérents nationaux + 3 Autres

Interventions auprès des adhérents, dans les Commissions et les Uriopss

Date	Organisme	Thème
10.02.10	PACT ARIM au FIAP	Octroi droits exclusifs, circulaire convention de subvention 2010
25.02.10	Uriopss Hte-Normandie	Associations, appels à projets et mise en concurrence
10.03.10	UNASEA	Présentation du juri'guide « Associations et collectivités publiques »
16.03.10	Commission protection de l'enfance	Présentation du juri'guide « Associations et collectivités publiques »
15.06.10	Uriopss Bourgogne	Les associations de solidarité face aux logiques de concurrence
17.11.10	Carrefour des associations parisiennes	Associations et collectivités publiques (Juri'guide Dalloz)
23.11.10	Uriopss Bretagne	Mois de l'ESS

Congrès de l'Uniopss

- 28.01.10 : Atelier Vie associative : « Le projet associatif mis à mal par le développement d'une logique de prestation et de contractualisation »

Groupe fiscalité : Mise en place d'un groupe de travail :

Le groupe est composé de juristes, avocats fiscalistes et conseillers techniques gestion et tarification des Uriopss et d'adhérents nationaux

- 22.10.10 : réunion

Représentations institutionnelles :

- CNVA

- 05.05.10 : participation à la plénière
- 22.09.10 : participation à la plénière
- 15.12.10 : participation à la plénière

- CDVA

- 02.07.10 : réunion
- 13.10.10 : réunion du comité de pilotage de l'étude « La formation des bénévoles des associations »
- 03.11.10 : réunion du comité de pilotage de l'étude « La formation des bénévoles des associations »

- Mission du député Francis Vercamer sur l'ESS :

Les réunions tenues en 2010 et plus particulièrement celles du groupe de travail 3.

- 22 janvier 2010
- 25 janvier 2010 (réunion téléphonique)
- 03 février 2010
- 10 février 2010
- 17 février 2010
- 24 février 2010
- 11 mars 2010 (réunion plénière des groupes de travail VERCAMER sur l'ensemble des propositions de mesures)
- 17 mars 2010
- 24 juin 2010 (AG Avise Rapport Vercamer avec Michel Hainque)

- CNIS

Groupe de travail « Connaissance des associations »- présidé par Édith Archambault - CNIS

- 8 avril 2010 ; 6 mai 2010 ; 15 juin 2010 ; 6 juillet 2010 ; 3 septembre 2010 ; 29 septembre 2010 ; 4 novembre 2010 (Présentation du rapport CNIS Archambault Commission Démographie et questions sociales) ; 17 novembre 2010 (CNIS Connaissance des associations : discussion de la version 1 du rapport)

- Publications et réalisations :

- Article JURIS (sortie février 2011) : Circulaire du 18/01/2010 : « Un an après, quel bilan ? »
- Participation au livre « Pour une autre économie 60 propositions pour changer de cap », Alternatives Économiques, Labo de l'ESS, novembre 2010
- Fiche pratique « associations de solidarité et mise en concurrence », Cnar santé, social et médico-social
- Article Union Sociale : La convention pluriannuelle d'objectifs : des avancées et des ambiguïtés (décembre 2010)

Chapitre 4 – Emploi de qualité et ressources humaines

Activité 2010

Groupe de veille Internet « Droit social RH »

Date	Participants	Ordre du jour
29.04.2010	Participants : 9 Point spécifique veille au cours des réunions du Groupe Droit social	Réunion téléphonique : - Échanges d'informations entre les membres du groupe de veille et point sur les actualités - Mise à jour des contributeurs dans la liste des thématiques - Statistiques de production - Évolution du groupe de veille

Groupe droit social Uriopss-Uniopss

Date	Participants	Ordre du jour
04.02.2010	Participants : 12	- Les lois de finances ; - Le contrat unique d'insertion ; - Le DIF ; - Circulaire sur la pénalité d'1 % sur les plans seniors ; - Programme de travail 2010 (sujets à approfondir, productions à réaliser) ; - Actualité conventionnelle (CCN 51 – Accords SOP CHRS – Aide à domicile).
25.03.2010	Participants : 13	Thème principal l'accompagnement des coopérations : à partir d'un cas présenté en séance, réalisation d'une approche technique et méthodologique abordant notamment les questions qui se présentent et le positionnement du CT Actualité législative, réglementaire et conventionnelle : - stress au travail et ANI : suites et impact sur le secteur ; - agrément des conventions et accords collectifs ; - RSS dans les entreprises de moins de 11 salariés ; - Loi HPST et article 59/ gratification des stagiaires : application pour l'activité en libéral uniquement ou non ? - Contrat unique d'insertion ; - Dif et nouveau régime : suites. Projets - Organisation opérationnelle de la coordination RH et droit social ; - Éventualité/ utilité d'un balisage « droit social » des fiches mises en ligne ? - Possibilité pour le groupe droit social de nommer des sujets centraux sur lesquels les interventions en droit social supposeraient aussi une consolidation de la démarche RH ; - Point d'étape sur le groupe de veille ; - Point d'étape sur le projet CNAR.
03.06.2010	Participants : 10	Actualité : - l'agrément et l'opposabilité, point d'étape ; - la gestion des absences V2 ; - le cumul des contrats ; - les licenciements et modifications de contrats après fusion et les incidences sur la rémunération, la possibilité de conserver des CCN différentes. Projets en réseau, mutualisation : - la préparation du document de rentrée sociale ; - le projet coopérations et les suites de séminaire du 2 juin.

Date	Participants	Ordre du jour
09.09.2010	Participants : 12 Après-midi avec la commission Gestion pour le séminaire de « conjoncture »	Actualité législative, réglementaire et conventionnelle et rentrée sociale du réseau : - Note sur les absences - Préparation des « journées de rentrée » des Uriopss - Présentation de l'actualité des conventions collectives (VP, CCN 51) - Projet « réforme des retraites » - Travail = salaire = (diplôme) (cass. du 17 mars 2010) - Dialogue social - CCU aide domicile conclue - Formation : loi de novembre 2009 - Responsabilité de l'employeur de l'ESS et ses « spécificités méritoires » Séminaire de conjoncture : - Présentation de la conjoncture générale ; - Question de l'agrément.
25.11.2010	Participants : 9	Actualité législative, réglementaire et conventionnelle - « Agrément opposabilité » - Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) - Les retraites : revirements de jurisprudence importants - Actualités législatives, présentation générale Projets - Document de rentrée sociale : à propos de la 2^{ème} partie, mesures sociales et de son articulation avec le reste (discussion complément du questionnaire diffusé par le DCI), - Travaux coopérations : suites et projet de boîte expert droit du travail, - Info sur les projets « emploi rh » à l'Uniopss (projets du grhaf, création de la commission politique), - Point d'étape sur le projet CNAR et fiches « restructurations », - Point d'étape guide l'employeur

Commission politique « Emploi et Ressources humaines »

Date	Participants	Ordre du jour
05.10.2010	2 Uriopss, 5 Uniopss, 5 adhérents nationaux	Présentation des problématiques et préoccupations prioritaires de chaque organisme autour de la RH et de l'emploi, et de ce que chacun peut attendre de cette commission. Cette première réunion devrait mettre en perspective des orientations de travail pour commencer à construire, plus précisément, ce qui composerait la contribution au débat de la commission politique « Emploi et ressources humaines » et comment ce témoignage serait porté. Plusieurs thèmes, pour la plupart interactifs et complémentaires, ont semblé se confirmer comme centraux pour les travaux de la commission. Ils commencent à cerner le cadre dans lequel s'inscrirait le témoignage à proposer au débat sur le thème de la GRH associative et de ses particularités. - Travail sur la gouvernance : la technique de la gouvernance mais aussi les choix institutionnels. Cela peut renvoyer à des problèmes d'éthique. - Articulation des salariés et des bénévoles : cela renvoie à une conception de l'organisation du travail. - L'appartenance à l'économie sociale et solidaire (définir cette dernière et confronter cette définition à la « réalité »). Nécessité d'être identitaire, pas que « stratège ». - La place du projet et la place du sens et des valeurs dans un contexte de réformes écrasantes. - La place des usagers. - La connaissance du « fait associatif », emploi, bénévolat, notamment. À propos des évolutions générales de l'emploi associatif.

Date	Participants	Ordre du jour
02.12.2010	3 Uriopss, 4 Uniopss, 6 adhérents nationaux	- Présentation générale de l'emploi dans les associations, synthèse du nombre d'emplois dans le secteur - Étude des spécificités associatives en matière de gestion des ressources humaines, selon les membres de la commission : • Synthèse des rendez-vous bilatéraux : grâce à une liste initiale de préoccupations partagées, les entretiens bilatéraux avec six membres de cette commission présents à la 1^{ère} séance en octobre ont permis de resserrer l'énoncé des questions critiques qui pourraient être travaillées (la nécessité de l'outil RH, les modalités et conditions de son introduction dans la pratique associative ; les liens à travailler entre RH et gouvernance (liens bénévoles/salariés) ; la qualité de l'emploi (thématiques de la pénibilité, de la santé au travail, des seniors) ; les modèles de référence). • La recherche de sens – les valeurs associatives • Salariat/bénévolat Il est nécessaire d'éclairer les pratiques en matière de GRH, d'explicitier pour cela leur lien avec les pratiques de gouvernance. Dans cette optique, la question de savoir comment la RH interpelle la gouvernance est importante.

Activité du GRHAF

Date	Participants	Ordre du jour
10/03/2010	Réunion Participants : - 8 Uriopss - Uniopss (2)	- Échanges sur l'actualité - Bilan de l'atelier A6 du Congrès - Réactions au travail sur les coopérations - Préparation d'une formation de formateurs Réseau sur les outils RH
27/04/2010	Conférence téléphonique : Participants : - 6 Uriopss - Uniopss (1)	1. Montage de la formation de CT du Réseau sur les fiches RH et spécificités des rapports sociaux dans les associations de solidarité 2. Points de l'actualité à approfondir lors de la réunion du GRHAF du 25 mai
25/05/2010	Réunion Participants : - 8 Uriopss - Uniopss (2)	- Formation de formateurs - outil attestation de formation - coopération : outils RH des Uriopss - référentiel professionnel de l'accompagnateur de coordination - Veille RH sur le site Actualités
01/07/2010	Conférence téléphonique : Participants : - 9 Uriopss - Uniopss (1)	- Méthodologie d'attestation des acquis de la formation
19/10/2010	Conférence téléphonique : Participants : - 6 Uriopss - Uniopss (2)	- Échanges sur l'actualité - Pistes d'orientations de nos travaux en RH : thèmes, objectifs et méthodes à envisager - Articulations de nos travaux avec ceux d'autres groupes de travail et commissions de l'Uniopss - Veille sur site et communication en Réseau - Préparation de la formation de formateurs sur les outils RH
18 et 19/11/2010	Réunion Participants : - 5 Uriopss - Uniopss (2)	- Échanges sur l'actualité - Contexte des RH, modes d'organisation du travail et rapports sociaux dans les associations de solidarité à partir de la présentation de <i>H. Dolgorouky</i> - Les outils de positionnement (fiche de poste, fiche de fonction, DUD), <i>approche de Séverine Salafia</i> - Les outils d'accompagnement dynamique (entretien annuel, entretien professionnel, formation pratique in situ) - Le recrutement et l'intégration à partir de la présentation de Guillaume Boucheron Résumé des points clés à faire ressortir en formation

Chapitre 5 – Économie des politiques sociales Activité 2010

Groupe de travail « Connaissance des associations » – présidé par Édith Archambault – CNIS :
8 avril 2010 ; 6 mai 2010 ; 15 juin 2010 ; 6 juillet 2010 ; 3 septembre 2010 ; 29 septembre 2010 ; 4 novembre 2010 (Présentation du rapport CNIS Archambault Commission Démographie et questions sociales) ; 17 novembre 2010 (CNIS Connaissance des associations : discussion de la version 1 du rapport)

Chapitre 6 – Organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales Activité 2010

Journées de rentrée sociale

Dates	Uriopss	Nb de participants
28 septembre	Centre	77
29 septembre	Franche-Comté	120
30 septembre	Pays-de-la-Loire	146
4 octobre	Pacac	60

Interventions

Dates	Thèmes
22 avril	Intervention journée régionale Unifaf PACAC – Ressources humaines et formation à l'épreuve des réformes de l'État et des collectivités territoriales
6 mai	Intervention pour la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire – Loi HPST
11 mai	Intervention pour l'Uriopss Alsace – État d'avancement de la loi HPST et de ses décrets d'application et impact pour le secteur SMS
27 mai	Intervention pour l'Uriopss Lorraine – État d'avancement de la loi HPST et de ses décrets d'application et impact pour le secteur SMS
9 juin	Intervention pour l'Uriopss Franche-Comté – La RGPP – Création des ARS – Impact pour le secteur SMS
10 juin	Intervention journée d'information et d'échanges de l'Uriopss Picardie – État d'avancement de la loi HPST et de ses décrets d'application et impact pour le secteur SMS
19 juin	Intervention à l'AG de Chrysalide de Marseille sur la RGPP et la régulation du secteur SMS
25 juin	Intervention journée d'étude de la fédération des CMPP sur la mise en place des ARS et l'impact de loi HPST sur le secteur SMS
1 ^{er} juillet	Intervention journée d'étude de l'Uriopss Rhône-Alpes – État d'avancement de la loi HPST et de ses décrets d'application et impact pour le secteur SMS
16 novembre	Intervention pour l'Uriopss Bretagne – État d'avancement de la loi HPST et de ses décrets d'application et impact pour le secteur SMS
7 décembre	Intervention pour l'Uriopss Haute-Normandie – État d'avancement de la loi HPST et de ses décrets d'application et impact pour le secteur SMS

Formations

Dates	Thèmes
21 mai	Formation culture habitat – personnel de la CDC
23 juin	Formation culture habitat – personnel de la CDC
14 décembre	Formation Marpa et PUV – Fédération nationale des Marpa
25 et 26 mai	Formation de formateurs des Uriopss sur la loi HPST et ses textes d'application
15 octobre	Formation de formateurs des Uriopss sur les appels à projet

Commission décentralisation et territoires

Date	Nb de participants	Ordre du jour
2 décembre	6	État d'avancement de la réforme des collectivités territoriales avant son passage devant la commission mixte paritaire Le financement des politiques sociales départementales La poursuite de la mise en œuvre de la réforme de l'État Les propositions du rapport Attali remis au Président de la République le 15 octobre 2010 Programme de travail de la commission pour 2011 Fixation des dates des prochaines réunions.

Conférence téléphonique avec les Directeurs d'Uriopss sur la mise en place des ARS

Dates	Nb de participants
6 mai	12
26 octobre	10
22 novembre	15
20 décembre	12

Réunion des adhérents nationaux de l'Uniopss

Dates	Nb de participants	Ordre du jour
6 janvier	31	Loi HPST et ses décrets d'application

Task force loi HPST

Dates	Nb de participants	Ordre du jour
26 janvier	10	1 ^{ère} réunion téléphonique d'installation de la task force
5 mars	13	Projets de décret sur les appels à projet et le projet régional de santé
15 avril	9	Examen du projet de décret sur les appels à projet
21 octobre	6	Point d'étape sur les textes d'application de la loi Échange autour de la mise en place des ARS et de leurs instances et premiers travaux Mise en place des Conférences régionales de la santé et de l'autonomie et définition des territoires de santé Premières décisions des ARS et gestion de la campagne budgétaire et tarifaire des établissements et services
10 novembre	5	Poursuite de la mise en place des CRSA et des conférences de territoire : comment mieux agir collectivement ? Appel à projet pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux : contribution à l'élaboration de la future circulaire. Programmation des travaux 2011.
22 décembre	11	Réunion téléphonique sur l'état d'avancement de la circulaire appel à projet

Commission organisation institutionnelle du CNCPH

Dates	Nb de participants	Ordre du jour
11 février	24	Installation de la commission et détermination du programme de travail.
4 mars	21	Nouvelle procédure de délivrance des autorisations de création, de transformation ou d'extension des établissements et services sociaux et médico-sociaux (appel à projet). Projet de décret sur le projet régional de santé. Projet de décret sur le calendrier des évaluations.
6 avril	21	Intervention de Monsieur Patrick Gohet, Président du CNCPH, et échanges avec les membres de la Commission. Désignation d'un représentant de la Commission au sein du groupe de travail du CNCPH « Image et représentation du handicap dans la société ». Retour sur le dernier CNCPH et sur l'avis rendu sur le projet de décret « projet régional de santé ». Poursuite des échanges sur les appels à projet.
12 avril	13	Projet de décret appel à projet
12 mai	18	Retour sur la réunion de la Commission permanente du CNCPH du 27 avril dernier sur le projet de décret appel à projet et capitalisation des éléments qui devraient figurer dans une circulaire d'application. Questionnaire sur la mise en place des ARS. Difficultés financières des départements : les pistes du rapport Jamet concernant le handicap et les propositions de l'ADF. Travail sur la concertation des départements autour des schémas départementaux personnes handicapées.
8 juin	22	Échange avec le Sénateur Blanc sur sa proposition de loi.
7 juillet	18	Projet de décret relatif aux modalités de consultation sur les schémas départementaux personnes handicapées et personnes âgées et projet d'arrêté fixant le contenu minimal du dossier décrivant le projet de création d'un établissement ou service déposé en commission d'appels à projet. Échanges avec la DGCS et élaboration de la note argumentaire. Finalisation du questionnaire sur les ARS. Préparation de la note de conjoncture. Réforme des collectivités territoriales : point d'étape sur la réforme et préparation de l'audition à venir de Pierre Jamet. Questions posées par la circulaire du 23 mars 2010 sur la répartition des compétences entre les ARS et les directions de la cohésion sociale dans le champ du handicap.
2 septembre	24	Retour sur les avis de la Commission permanente. Thèmes à traiter dans la note de conjoncture et méthode de travail. Point d'actualité sur la mise en œuvre de la loi HPST, de la réforme de l'État et des collectivités territoriales. Échanges avec Pierre Jamet sur les propositions contenues dans son rapport.
6 octobre	16	Retour sur la commission permanente et la commission plénière du 28 septembre 2010. Lancement du questionnaire sur les ARS. Projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2011 et secteur du handicap. Remontée des régions sur ce qui se passe sur le terrain au niveau des ARS, des directions de l'État et des conseils généraux. Installation des CRSA, conseil de surveillance des ARS, travaux en cours de finalisation sur le découpage du territoire régional en territoires de santé, prélude à l'installation des conférences de territoires. Quelques enseignements à tirer.

Dates	Nb de participants	Ordre du jour
8 novembre	15	Retour sur la dernière réunion de la Commission permanente. Point sur l'actualité récente (avancement du PLF et du PLFSS au Parlement, vote par le Sénat de la proposition de loi du Sénateur Paul Blanc, état d'avancement du chantier du 5 ^{ème} risque, suite du congrès de l'ADF...) Retour du rendez-vous avec le Secrétariat général des Ministères sociaux sur le questionnaire ARS. Note sur la réforme de l'État et des collectivités territoriales. Présentation des travaux en cours sur la note MDPH.
6 décembre	15	Préparation de la note sur les MDPH : audition de la présidente de l'association des directeurs de MDPH et d'un vice-président d'une MDPH

CNOSS

Dates	Thèmes
4 février	Section sociale du Cnoss
7 mai	Section sociale du Cnoss
17 mai	Section sociale du Cnoss

Auditions de l'Uniopss

Dates	Thèmes
16 juin	CESE – réforme État et collectivités
5 octobre	Audition par le rapporteur sur le PLFSS 2011 pour la branche Famille – Assemblée nationale
18 octobre	Audition par les députés du groupe SRC sur PLFSS 2011 – Assemblée nationale
26 octobre	Audition par le rapporteur sur le PLFSS 2011 pour le secteur médico-social – Sénat

Chapitre 8 – Gestion Financière, Tarification Activité 2010

Journées de rentrée sociale

Dates	Uriopss	Nb de participants
10 septembre	PACAC	340
28 septembre	Nord-Pas-de-Calais	343
30 septembre	B-Normandie	142
1 ^{er} octobre	Centre – Journée départementale du Loiret	115

Formations Banques

Dates	Thèmes
18 et 19 mars	Formation Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
31 mars	Formation Société Générale
15 et 16 juin	Formation BPCE
24 juin	Formation Société Générale
2 décembre	Formation Société Générale

Cours master Dauphine

Dates	Thèmes
8 février	Tarification
15 février	Tarification

Interventions sur les CPOM

Dates	Thèmes
8 mars	Formation CPOM – Uriopss Pays-de-la-Loire
17 et 20 septembre	Formation CPOM – Uriopss Nord-Pas-de-Calais

Formations de formateurs d'accompagnateurs coopération

Dates	Nb de participants	Thèmes
26 octobre	15	Journée 1 : sensibilisation Les causes externes et internes à la coopération La position du réseau Les formes juridiques de coopération Les effets des différentes formes de coopération : Association, RH, Juridique, Budget et analyse financière, Autorisation Les grands principes méthodologiques L'accompagnement réseau

Dates	Nb de participants	Thèmes
17 novembre	15	Journée 2 : expertise Exposé et échanges sur la méthodologie réseau Présentation des outils consolidés réseau Exposé et discussion sur le positionnement de l'accompagnateur coopération Exemples concrets

Plénières du groupe de travail coopération

Dates	Nb de participants
26 mars	14
2 juin	12
8 juillet	10
16 septembre	6

Keopss

Dates	Thèmes
19 mai	Réunion de lancement du BP 2011
16 novembre	Réunion de lancement CA 2010

Formations Apologic

Dates	Thèmes
2 septembre	Formation Apologic
8 septembre	Formation Apologic
20 octobre	Formation Apologic

Groupe de travail Analyse financière

Dates	Nb de participants
10 février	7
25 mars	5

Travaux de la commission Gestion

Dates	Nb de participants	Ordre du jour
9 mars	15	Matin (adhérents nationaux) 1) Réforme de la tarification : point d'étape - Réforme de la tarification des Ehpad et des Ssiad - Référentiel prestations-coûts des CHRS 2) Questions diverses - Keopss mise à jour CA 2009 - Juri'Guide - Actualité comptable et fiscale - Point Directive services Après-midi (Uriopss) 3) Contentieux de la tarification : avenir des juridictions de la tarification sanitaire et sociale 4) Divers - Nouvelle convention de subvention - Analyse financière - Groupe de veille sites Internet
5 mai	13	Matin (Uriopss) 1) Point sur textes en application de la loi HPST 2) Point sur la réforme de la tarification – refonte du Guide du budget 3) Questions droit social - Enjeux et impacts concrets des réformes liées à la fonction employeur de l'association. 4) Questions diverses - Travaux vie associative et lien avec la commission Vie associative - Groupe de veille sites Internet - Point chantier Coopération - Organisation du suivi de la fiscalité - Outil Cnar microcrèches Après-midi (en commun avec la Cnuespa) 5) Réforme de la tarification : point d'étape - Réforme de la tarification des Ehpad et des Ssiad - Référentiel prestations-coûts des CHRS - Autres actualités 6) Projet de décret relatif à la prise en charge des frais de transport des adultes handicapés bénéficiant d'un accueil de jour en MAS et en FAM et question du forfait hospitalier en MAS 7) Questions diverses

Dates	Nb de participants	Ordre du jour
5 juillet	10	Matin (adhérents nationaux) 1) Point sur le chantier coopération - État des lieux des travaux - Modalités de diffusion et de communication, formation de formateurs 2) Refonte du guide du budget - Sommaire, contenu - Répartition des contributions 3) Questions diverses - Travaux vie associative et lien avec la commission Vie associative - Groupe de veille sites Internet - Organisation du suivi de la fiscalité - Outil Cnar micro crèches - autres Après-midi (Uriopss) 4) Réforme de la tarification : point d'étape - Réforme de la tarification des Ehpad et des Ssiad - Réforme de la tarification des services d'aide à domicile - Référentiel prestations-coûts des CHRS - Autres actualités 5) Questions diverses
6 juillet	8	Séminaire sur le budget-comptabilité-analyse financière Lien budget, compta et analyse financière à travers le sujet : calcul du résultat administratif, affectation du résultat (en utilisant les outils d'analyse financière : bilan financier et plan pluriannuel), traduction dans l'étude des soldes intermédiaires de gestion. Présentation de l'outil analyse financière élaboré par le réseau suite à la formation analyse financière, sachant que cet outil est pour l'instant interne au réseau. Réponse aux questions que vous vous posez sur la thématique du lien entre compta, budget et outils d'analyse financière. Animation collective
9 septembre	20	Matin (adhérents nationaux) 1) Actualités du secteur - Document de rentrée sociale. 2) Réforme de la tarification : point d'étape - Réforme de la tarification des Ehpad - Réforme de la tarification des Ssiad – examen du projet de décret - Réforme de la tarification des services d'aide à domicile - Référentiel prestations-coûts des CHRS - Autres actualités 3) Questions diverses - Questions fiscales : organisation d'une réunion sur la fiscalité du non-lucratif - Point sur la comptabilité - Financement des associations : organisation d'une journée d'information sur le financement et la nouvelle convention de subvention - Autres Après-midi (Séminaire de conjoncture Commissions Droit social et Gestion) 4) Analyse macro économique 5) Évolutions salariales 6) Actualité en droit social : quelques incontournables de la rentrée 7) Focus sur « réformes de la tarification et régime de l'agrément et de l'opposabilité financière des accords collectifs »
27 octobre	20	Matin (adhérents nationaux) 1) Réforme de la tarification : point d'étape - Réforme de la tarification des Ehpad et des Ssiad - Réforme de la tarification des services d'aide à domicile - Référentiel prestations-coûts des CHRS - Position du Conseil d'administration de l'Uniopss - Autres actualités. 2) Point sur PLF et PLFSS - Propositions d'amendements de l'Uniopss. 3) Financement des associations Après-midi (Uriopss) 4) Organisation de la commission gestion, du pôle Gestion financière et tarification de l'Uniopss et du suivi des questions gestion/tarification 5) Zoom sur des thématiques d'actualité - Réformes de la tarification et campagne budgétaire 2010 et 2011. - PLF et PLFSS. - CPOM. - Mission gestion du Cnar - Contentieux de la tarification. - Analyse financière.

Autres travaux	
Dates	Thèmes
CHRS	
20 janvier	Réunion référentiel prestations coûts – IGAS
31 mars	Réunion référentiel prestations coûts – DGCS
7 avril	Réunion référentiel prestations coûts – DGCS
14 avril	Groupe de travail référentiel prestations coûts – DGCS
21 avril	Groupe de travail référentiel prestations coûts – DGCS
Financement	
22 juin	Journée d'information sur financement et nouvelle CPO
7 juillet	Réunion Adhérents nationaux sur nouvelle CPO : échanges, perspectives de travail
5 octobre	Journée d'information sur financement et nouvelle CPO
Fiscalité	
1 ^{er} juillet	Réunion fiscalité
22 octobre	Journée fiscalité
Tarification	
12 février	Réunion réforme tarification des SSIAD – DGCS
25 février	Réunion réforme tarification des SSIAD – Uniopss
7 avril	Intervention en commission Aide et soins à domicile et à partir du domicile
6 mai	Intervention en commission Vie associative – Tarification
7 mai	Réunion réforme de la tarification avec les adhérents nationaux – Uniopss
21 juin	Intervention Direction(s) – Financements et tarification du secteur SMS
13 septembre	Rencontre au sommet sur la réforme des SSIAD avec les adhérents nationaux – Uniopss
14 septembre	Intervention en réunion directeurs d'Uriopss – Tarification
29 septembre	Intervention en commission Aide et soins à domicile et à partir du domicile

CNOSS	
Dates	Thèmes
4 février	Section sociale du Cnoss
17 mars	Section sociale du Cnoss
28 avril	Section sociale du Cnoss
13 juillet	Section sociale du Cnoss

Chapitre 9 – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Activité 2010

Le pôle Lutte contre la pauvreté et l'exclusion de l'Uniopss est composé d'un conseiller spécial du Directeur général, une conseillère technique, un bénévole et une assistante.

Il a organisé et animé 35 réunions inter-associatives sur la lutte contre l'exclusion en 2010.

Réunions d'animation

Commission/Groupes de travail	Nombre de réunions : 35	Nombre de personnes présentes en moyenne
Commission lutte contre la pauvreté	5	23
Groupe restreint de la Commission pauvreté	7	6
Groupe média de la Commission pauvreté	2	
Groupe de travail Hébergement-Logement	5	16
Groupe de travail Emploi-Insertion	1	8
Groupe de travail sur le RSA	2	9
Groupe Réseau Insertion (GRI)	6	10
Groupe ALERTE/Partenaires sociaux	5	15
Groupe Santé-Précarité	2	4

Représentations

> Réunions de représentations

Instances	Nombre de réunions : 59
CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion)	6
CNH (Conseil national de l'habitat)	3
CNIAE (Conseil national de l'insertion par l'activité économique)	4
Conseil social Habitat (USH)	4
CNOSS	1
EAPN France	7
EAPN Europe	1
Comité de suivi DALO	2
Groupe Référentiel Prestations coûts	8
Groupe AVDL (<i>Accompagnement vers et dans le logement</i>)	4
Comité Évaluation RSA plénière	2
Comité Évaluation RSA « groupe gouvernance et accompagnement »	3
COPIL DGCS année européenne 2010	5
Collectif des associations unies pour le logement	9

> Information / communication

Dans la revue de l'Uniopss, Union Sociale (tirage entre 5 et 6 000 exemplaires)

- 2 articles publiés :
 - Union Sociale d'octobre 2010 « L'année européenne 2010 en France : pour un plan qui redresse la barre ! »
 - Union Sociale de décembre 2010 « L'année européenne débouchera-t-elle sur un plan de cohésion sociale ? »

> Communiqué et conférence de presse

- 1 conférence de presse du collectif ALERTE animé par l'Uniopss le 14 avril 2010 : « Nos aînés à l'épreuve de la paupérisation ».
26 journalistes étaient présents et cette conférence donna lieu à de nombreux articles de presse.
- 1 communiqué de presse du collectif ALERTE le 27 septembre 2010 : « Politique de l'immigration : Cinquième aggravation en sept ans ! ».

Chapitre 10 – Enfance-Jeunesse-Familles Activités 2010

Réunion d'animation

Réunions	Nombre de réunions	Nombre de personnes présentes en moyenne/réunion
Commission Protection de l'Enfance et de la Jeunesse	4	20
Commission Petite Enfance	4	18
Groupe de travail Justice des mineurs (dans le cadre du projet de réforme de l'ordonnance de 45) - 9 participants	3	13
Collectif interassociatif PJJ (Cnape, GNDA, Citoyens et Justice, FN3)	18	5
Groupe de travail pour la réalisation questionnaire relatif au bilan Réforme Protection de l'enfance (Cnape, Odas, Oned)	4	5
Analyse du questionnaire relatif au bilan Réforme Protection de l'enfance (Cnape, Uriopss Pacac)	1	2
Politique de la jeunesse	8	2
Groupe de travail Fnars/Uniopss		
Groupe de travail sur le regroupement des assistantes maternelles (convocation commission Petite enfance)	2	9
Groupe de travail CNAR (Acepp, Familles rurales, CCMSA, ADMR) Production d'un outil d'aide à la gestion et à l'élaboration d'un budget prévisionnel pour la création de micro-crèches	1	7
CNAR, Utilisation et financement (Uniopss)	1	5

Réunions	Nombre de réunions	Nombre de personnes présentes en moyenne/réunion
Groupe de travail CNAR Formation des accompagnateurs à l'utilisation de l'outil	1	7
Site internet Accueil Petite enfance Comité de pilotage (Uniopss)	16	5
Site internet Accueil Petite enfance Réunion d'information (convocation commission Petite enfance)	2	10
Site internet Accueil Petite enfance Mise en place d'un comité éditorial	1	8

Réunion de représentations

Protection de l'enfance	
Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité Comité de suivi de la loi réformant la protection de l'enfance (installation du groupe de travail le 15/01/2008)	1
CNAPE Groupe d'appui pour accompagner la réforme de la protection de l'enfance (installation du groupe de travail le 01/10/2007)	6
CNAPE Mise en place d'un sous groupe relatif aux États généraux pour l'enfance	2
Jeunesse	
MINISTERE DE LA JUSTICE - DPJJ	
Participation aux Assises de la prévention de la délinquance juvénile (14 octobre)	1
Groupe de travail technique sur le contenu de la nouvelle mesure d'investigation	6 - Présentation du document de synthèse relatif aux orientations en matière d'investigation le 15 avril 2010 - Journée de travail relative à la démarche d'investigation dans le cadre de l'assistance éducative le 15 avril 2010
Groupe sur l'impact de la nouvelle mesure d'investigation Mise en place le 15 avril 2010	6
Groupe sur le mandat de placement (20 mai)	1
Cahier des charges CER (4 mai)	1
CEF	Consultation
Réunion avec les DIRPJJ (9 juin)	1
Budget 2011 Mission Justice (6 octobre)	1
ANESM (Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale) – Représentation Uniopss, représentée par l'Uriopss Rhône Alpes, dans le comité de pilotage pour l'élaboration de la recommandation de bonnes pratiques relative à l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement	4 Publication des recommandations de bonnes pratiques professionnelles – L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement.
Petite Enfance	
DGCS et ADF	
Journée technique sur les assistants maternels (23 mars 2010)	1
CNOSS	7
Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville Secrétariat d'État à la Famille	
Lancement des États généraux de l'enfance	16 février
Participation à l'atelier 1 « Améliorer la transmission d'informations relatives aux enfants en danger ou en risque de danger entre les acteurs de la protection de l'enfance »	3 réunions Envoi du rapport définitif le 21 juin
Comité national de soutien à la parentalité (date de création 16 juin)	Participation à la réunion d'installation le 3 novembre
Observatoire de la parentalité en entreprise : signature de la Charte de la parentalité en entreprise (29 juin)	
Ministère de la jeunesse et des solidarités actives	
Participation au lancement du club Crèches et entreprises (16 février)	
Haut Conseil de la Famille Installation : vendredi 5 juin 2009	10
CNAF	
Observatoire de la petite enfance	2
Comité partenarial Petite enfance	4

Participation à la commission Petite enfance de l'Unaf : 26 mai 2010.

Participation à la commission Enfance en France de l'Unicef : Jeudi 4 mars 2010, mardi 17 mars, mardi 15 juin, lundi 18 octobre, lundi 6 décembre

Participation aux réunions du groupe d'experts « Enfance-Famille » de l'ADF : 14 avril 2010, 23 juin

Participation aux travaux du collectif "Pas de bébés à la consigne" : Diffusion des appels à mobilisation dans le réseau petite enfance

Temps d'échanges

- Unaf (directive services, regroupement AM, congé parental, conseil national de la parentalité, Etats généraux de l'enfance) le 9 février ;
- Fepem : enjeux autour de l'organisation des modalités d'accueil de la petite enfance (15 juillet)
- Oned (23 mars) et Odas (15 juin) sur le projet de questionnaire Bilan de la réforme Protection de l'enfance.
- Intervention au Congrès des Maires de France le jeudi 25 novembre à l'atelier consacré à l'Accueil de la petite enfance.

Auditions – Rendez-vous

- 5 auditions
- 13 rendez-vous

Publications

- 4 publications dans Union sociale, revue de l'Uniopss.
- 2 communiqués de presse
- 5 publications : TSA, La Lettre du Cnar Social, La Gazette Santé-Social, Actualité juridique Collectivités territoriales (AJCT).

Interventions et actions de formation

- 11 interventions à Paris et en région

Organisation / Participation colloques, forums, réunions régionales

- Congrès de l'Uniopss les 27, 28 et 29 janvier 2010 à Lyon : organisation de l'atelier petite enfance et de l'atelier jeunes.
- Forum Lagardère/InfocrèchePRO Petite enfance (11 mars) : stand Uniopss et ADMR, intervention dans une conférence sur le thème de la qualité de l'accueil.
- Journées nationales CNLAPS (3 et 4 juin) : intervention (3 juin) sur la prévention spécialisée.
- Assises nationales de la protection de l'enfance (28 et 29 juin) : rapporteur de l'atelier sur les jeunes enfants
- 63^{ème} congrès de l'Unccas (6 et 7 octobre) : intervention dans le forum 1 sur la petite enfance.
- Congrès des maires de France : intervention dans l'atelier sur l'accueil de la petite enfance.

Chapitre 11 – Santé Activité 2010

Réunions

6 réunions de la « Task force » sur la loi HSPT
4 réunions des directeurs d'Uniopss sur les nouveaux décideurs et formes de régulation
Deux réunions du groupe de travail inter-associatif santé-précarité
2 réunions du Cnoss section sanitaire
8 réunions du RNOGCS

Articles dans Union sociale

Date	Type de production	Thèmes abordés
Janvier	Point chaud	Décret d'application de la loi HPST : pour une démocratie participative effective !
	Invention associative	« La santé solidaire en danger » par le Collectif inter-associatif sur la santé (Ciss)
Février	Info technique	Les associations sanitaires et sociales secteur fortement créateur d'emplois
Avril	Invention associative	Après la loi HPST, quels accès de tous à des soins de qualité ?
Août/septembre	Invention associative	Reagir : trouver des marchés pour le travail protégé
Octobre	En débat	Toxicomanie : pourquoi faut-il des centres de consommation sécurisés ?
Novembre	Point chaud	La ministre de la santé renonce-t-elle à défendre la santé des plus pauvres ?
Décembre	Vie associative	Une psychiatrie soumise à « l'ordre public » ?

Chapitre 12 – Personnes âgées

Activité 2010

Représentations

CNOSS section sociale	6 réunions
CLEIRPPA	5 réunions
ANRESPA	1 réunion
Comité plénier de suivi des soins palliatifs	3 réunions
Comité de suivi de l'expérimentation réintroduction des médicaments	4 réunions
Comité de suivi du plan Alzheimer	3 réunions
Groupe de travail recommandation « évaluation interne en EHPAD »	4 réunions
Conseil de la CNSA	3 réunions
Commission « Établissements et services »	3 réunions
Commission « Aides à la personne »	3 réunions
Commission « Normes de fonctionnement »	5 réunions
Semaine Bleue	7 réunions

Interventions

Date	Type de production	Thèmes abordés
2 février	Intervention Assemblée Nationale	« Mission d'information sur les missions de la CNSA »
18 mars	Intervention pour l'AREFO/ARPAD	« Réforme de la tarification des EHPAD en cours »
27 mai	Intervention l'Uriopss Pacac	« Les établissements et services pour personnes âgées au cœur des réformes : un nouvel élan »
19 juin	Intervention Congrès Voir Ensemble	« Être personne âgée et handicapée visuelle : la situation réglementaire française actuelle ? »
27 septembre	Intervention au colloque du CPDG de Grenoble	La gérontologie sociale : héritages et réflexions contemporaines »
6 octobre	Audition Assemblée Nationale	Audition par Mme Poletti, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale pour le secteur médico-social du PLFSS
4 novembre	Intervention aux 6 ^{ème} rencontres nationales de Psychologie et développement	« Institutions... le travail auprès des personnes âgées dans une société qui change
29 novembre	Formation Université de Provence	« Programme Master Pro 2 AGIS : Les enjeux de la réforme des EHPAD. Normalisation de la qualité et technocratisation »
30 novembre	Journée sectorielle de l'Uriopss Rhône-Alpes	Journée sectorielle des personnes âgées en établissements et services
14 décembre	Formation pour l'Uriopss Rhône-Alpes	« Axes et enjeux de la (re) organisation des soins en EHPAD »
15 décembre	Table ronde de la commission des affaires sociales du Sénat	« La mission commune d'information sur la prise en charge de la dépendance et la création du 5 ^{ème} risque »

Commissions « CNUESPA » 2010

Date	Nombre de participants	Ordre du jour
3 février	15 présents	- Le point sur la réforme de la tarification des EHPAD - L'organisation des soins dans les EHPAD - L'expérimentation de la réintroduction des médicaments dans les dotations soins - Le point sur la réforme de la tarification des SSIAD - Les référentiels ANESMS et DGAS pour les unités de vie Alzheimer - Difficultés financières des services d'aide à domicile - Convention JM BRUNEAU pour 2010 - Convention CNAV pour 2010 - Préparation des Assises 2011
5 mai	18 présents	- L'organisation des soins dans les EHPAD - La révision des critères d'organisation et de financement des accueils de jour - Les dernières précisions relatives aux PASA et UHR Réunion commune avec la Commission Gestion - Le décret réformant la tarification des EHPAD - Le projet de réforme SSIAD - Perspective de réforme de la tarification des services d'aide à domicile
6 juillet	15 présents	- Circulaire budgétaire 2010 pour les établissements et services - Le bilan d'étape du Plan Solidarité Grand Age (Conseil de la CNSA, juin) - Projet de réforme des SSIAD - Projet de réforme de la tarification des services d'aide à domicile - Rapport de la Mission « Vivre chez soi » - Bilan des mesures du plan Alzheimer - Résultat du concours d'architecture CNSA 2010 - Projets présentés par les Uriopss pour la convention JM Bruneau 2010

Date	Nombre de participants	Ordre du jour
8 septembre	22 présents	- Les 2 décrets réformant le statut des accueillants familiaux - L'auto évaluation bientraitance dans les EHPAD - Nouvelles dispositions de lutte contre la maltraitance dans les EHPAD - Les projets 2010 présentés dans le cadre du programme JM BRUNEAU - Projet de réforme SSIAD - Bilan d'étape du plan Alzheimer et du PSGA - Le décret tarifaire EHPAD : point - L'organisation et l'expérimentation de la réintroduction des médicaments - Préparation des prochaines Assises en 2011
10 novembre	19 présents	- L'ONDAM et l'OGD 2011 suite aux débats parlementaires - Réforme de l'organisation des soins et de la tarification en EHPAD - Services d'aide à domicile : point - Les enjeux de l'article 90 du PLF 2011 : suppression des exos de charges sociales - Le projet de recommandation de l'ANESMS sur l'évaluation interne en EHPAD - Lancement de l'auto évaluation bientraitance dans les EHPAD 2010 - Les mesures du Plan Alzheimer : PASA, MAIA et UHR - La préparation des SROMS, implication des CRSA, les enjeux autour de la définition des territoires de santé, des zones de proximité - Les conclusions du programme ANSP-Uniopss en matière d'extension des exonérations fiscales et sociales « services à la personne » pour les prestations aide aux aidants

Chapitre 13 – Personnes handicapées Activité 2010

Commission « Établissements et services pour personnes handicapées »

Date	Nombre de participants	Ordre du jour
9 juin	15 présents	- Point sur les tarifs ESAT - Point sur la hausse du forfait hospitalier en MAS - Point sur les réformes de la tarification en cours dans le secteur social et médico-social - Point sur la question des frais de transport des accueils de jour des MAS et FAM - Présentation du guide « Associations et collectivités publiques contrat partenariat »
28 octobre	11 présents	- PLFSS et point sur la campagne budgétaire des établissements et services pour personnes handicapées suite au vote du budget de la CNSA - Suivi de la mise en œuvre des dispositifs : reste à vivre e MAS, frais de transport des CAMSP et CMPP, frais de transport des accueils de jour des FAM et MAS, SAMSAH et SSIAD OH : quelle articulation, quelles modalités de financement - Point sur les textes d'application de la loi hôpital patients santé et territoire - Application de la convention des Nations Unis relative aux droits des personnes handicapées
14 décembre	18 présents	- Point sur les travaux du CNCPH et préparation de la conférence nationale du handicap - Point sur les actions de l'Uniopss (recours ESAT, les journées de AIRE) - Décret encadrement en MAS, FAM, SAMSAH - Point d'étape : ARS, PRS, PRIAC - Préparation d'une plateforme pour les élections cantonales - Procédure d'appel à projet : projet de circulaire

Participation aux travaux

- du CNCPH
- de la CNSA :
 - 3 réunions de conseil les 31 mars, 29 juin et 19 octobre.
 - et 6 réunions de commissions.
- du comité d'Entente : 6 réunions en 2010

Union Sociale – Principales publications

Date	Type de production	Thèmes abordés
Janvier	Dossier	Dans les Hautes Alpes, en vue du schéma : les associations définissent une politique du handicap
Février	Vie associative	2009 année noire du handicap
Mars	Congrès	Personnes en situation de handicap : la participation, malgré tout !
Avril	Info technique Portrait	Tarifs plafonds ESAT : une approche coupée du réel Emeric Guillermou ou l'avocat des traumatisés crâniens

Date	Type de production	Thèmes abordés
Mai	Invention associative En débat	Accompagner les enfants handicapés en tous lieux de vie Manifeste pour une société accessible aux personnes handicapées mentales
Juin/Juillet	En débat	Enfants handicapés : faut-il « désinstitutionnaliser » tous azimut ?
Août/Septembre	Invention associative	Reagirh : trouver des marchés pour le travail protégé
Octobre	Invention associative	Quel sort fait-on aux personnes polyhandicapées ?

Chapitre 14 – Aide à domicile Activité 2010

Commissions « Aide et soins à domicile »

Date	Nombre de participants	Ordre du jour
7 avril	12 présents	- Service d'aide à domicile : les difficultés des services et la campagne de mobilisation - Services de soins infirmiers à domicile : le projet de réforme de la tarification, les difficultés rencontrées dans les partenariats avec les infirmières libérales
23 juin Réunion téléphonique	6 présents	- Point sur l'aide aux familles : réunions à la DGCS, ADF - Point sur les services d'aide à domicile : Mission Vivre chez soi - La mission IGAS, IGA, IGF a auditionné certaines fédérations : point - Réforme du régime de l'autorisation et de la tarification - Les enjeux de la transposition de la directive service et les conséquences en matière de fiscalité
29 septembre	11 présents	- Services d'aide à domicile : les difficultés des services et la campagne de mobilisation, la campagne de renouvellement des agréments - Services de soins infirmiers à domicile : le projet de réforme de la tarification, les suites de la mobilisation du collectif, projet de cahier des charges d'un référentiel SSIAD - SSIAD-CSI : aide aux familles en difficulté et politique de la CNAF, point sur les textes d'application de la loi hôpital patients, santé et territoires

Participation de l'Uniopss aux instances nationales de concertation

Comité national de vigilance maltraitance	0
Comité de suivi du plan Alzheimer	3
Mesures du plan Alzheimer : équipes renforcées des SSIAD	2
Comité de la marque NF Service « Services aux personnes à domicile »	5
Groupe aide au maintien à domicile du comité soins palliatifs	4
Conseil de la CNSA	3
Commission « Établissements et services »	3
Commission « Aides à la personne »	3
Commission « Normes de fonctionnement et moyens »	5

Principaux courriers et positionnement

Date	Type de production	Thèmes abordés
23 mars	Courrier	Monsieur Lionel Rimoux, directeur de cabinet : projet de réforme de la tarification des SSIAD
23 mars	Courrier	Monsieur Heyries, directeur de l'Action sociale : projet de réforme de la tarification des SSIAD
28 juillet	Courrier	Monsieur Heyries, directeur de l'Action sociale : financement des SSIAD et projet de réforme de leur tarification
29 septembre	Courrier	Courrier Éric Woerth, Ministre du Travail et de la Solidarité : financement des SSIAD et projet de réforme de leur tarification
20 octobre	Courrier	Courrier Nora Berra, Secrétaire d'État en charge des Aînés : appel à différer la participation des SSIAD à l'enquête nationale
25 mars	Communiqué	Projet de réforme de la tarification des SSIAD : les demandes des représentants des gestionnaires
29 septembre	Communiqué	Enquête SSIAD ARS : nos organisation appellent les SSIAD à différer la participation dans l'attente de la réponse aux demandes aux ministres
10 novembre	Communiqué	Levée de l'appel à différer la participation des SSIAD à l'enquête nationale

Interventions

Date	Type de production	Thèmes abordés
10 juin	Intervention aux Journées des Proxim'services de Coorace	Conséquences Directive européenne sur les services
3 mars 31 mars 28 avril 27 mai 30 novembre	Interventions journées sectorielles avec les Uriopss Bretagne, Pays de Loire, Centre, Pacac et Rhône-Alpes	« Plan Alzheimer, 5 ^{ème} risque de protection sociale ». Programme convention JM. Bruneau, situation des services d'aide à domicile
14 décembre	Intervention carrefour domicile Uriopss Rhône-Alpes	« Axes et enjeux de la (re) organisation des soins en EHPAD »

Parutions dans Union Sociale

Date	Type de production	Thèmes abordés
Janvier	Initiatives	L'aide à domicile dans la tourmente
	En débat	Comment adapter l'aide à domicile aux personnes en situation de handicap
Novembre	Portrait	Bruno Modica : pour une aide à domicile qui ouvre sur le monde
	Dossier	L'Urgence : refonder notre pacte républicain !
Décembre	Point chaud	Aide à domicile : au lieu de l'aider, on l'enfoncé

